

VILLE DU CREUSOT

Extrait du Registre des Délibérations

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 mars 2025

Numéro : DL_2025-22

Conseillers en exercice : 35

Convocation du 11/03/2025

Présents à la séance : 28

Par suite d'une convocation en date du 11 mars 2025, les membres composant le Conseil Municipal du Creusot se sont réunis, à la Mairie du Creusot, le 17 mars 2025 à 18 heures sous la présidence de M. David MARTI, Maire du Creusot.

Etaients présents :

Mme Sylvie BOUDOT, Mme Déborah BRETAIRE, M. Pierre BRUGNIAU, Mme Sylvaine CLAVEL, M. Sylvestre CONIAU, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Arnaud DELEPLANQUE, M. José DO CARMO, M. Jean-Michel DUFAUT, M. Bernard DURAND, Mme Marie-France FERRY, M. Cyril GOMET, M. Pierre-Etienne GRAFFARD, M. Ilhan KORKMAZ, M. Charles LANDRE, Mme Christine LEGER, M. David MARTI, Mme Laëtitia MARTINEZ, M. Hugo NIEDDU, M. Jérémy PINTO, M. Philippe PRIET, M. Yvon PUZENAT, Mme Montserrat REYES, Mme Barbara SARANDAO, M. Adel SOUMATI, Mme Jocelyne BLONDEAU, M. Nicolas SLOWINSKI, Monsieur Domingo DIEBRA, Conseillers Municipaux, Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients absents ayant donné procuration :

M. Moumen ACHOU à Monsieur Domingo DIEBRA, Mme Cassandra AUSSEM à M. David MARTI, Mme Salima BELHADJ-TAHAR à M. Charles LANDRE, M. Sébastien GANE à Mme Montserrat REYES, Mme Martine GAUTHIER à M. Pierre BRUGNIAU, Mme Jeanne-Danièle PICARD à M. Hugo NIEDDU, Mme Brigitte BERT à Mme Christine LEGER.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Jocelyne BLONDEAU a été désigné(e) pour remplir cette fonction.

OBJET : Budget 2025

NOMENCLATURE : *Decisions budgetaires*

VILLE DU CREUSOT

Conseil Municipal du 17 mars 2025

Délibération

Budget 2025



Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2023-1195 du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 ;

Vu la loi n°2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-1 à L.1612-15 sur les règles de vote des budgets des collectivités ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'article 260 du Code Général des Impôts par lequel les collectivités locales peuvent sur leur demande acquitter la TVA pour les locations de locaux nus pour les besoins de l'activité d'un preneur non assujetti ;

Vu l'article 201 octies de l'Annexe II du Code Général des Impôts stipulant l'obligation de faire apparaître dans une comptabilité distincte l'ensemble des charges et des produits de chaque service assujetti par option à la TVA ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2005 par laquelle le Conseil Municipal a décidé, à l'occasion du vote du budget 2005, de créer un budget annexe pour l'ensemble des opérations soumises à TVA ;

Vu les orientations qui ont été données à l'occasion du débat des orientations budgétaires qui s'est déroulé le 03 février 2025 ;

Considérant que conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57, le conseil municipal peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, le maire informe le conseil de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Il est donc proposé de donner délégation à monsieur le Maire pour procéder à des virements de crédits dans les conditions précitées ci-dessus.

I/PRIORITÉS D'ACTION ET OBJECTIFS FINANCIERS PAGEREF_Toc1 \h4

1- Priorités d'actions de la Ville du CreusotPAGEREF_Toc3 \h4

1.1. Une ville qui respire : une ville pleinement engagée dans la transition écologiquePAGEREF_Toc4 \h4

1.1.a. Agir sur les énergiesPAGEREF_Toc5 \h4

1.1.b. Agir sur l'alimentationPAGEREF_Toc6 \h6

1.1.c. Agir sur les mobilitésPAGEREF_Toc7 \h8

1.1.d. Nature en ville : préserver les espaces verts et le milieu urbainPAGEREF_Toc8 \h8

1.2. Une ville qui rayonne par la culture, les grands évènements et le sportPAGEREF_Toc9 \h9

1.2.a. Les arts dans l'espace publicPAGEREF_Toc12 \h9

1.2.b. L'éducation artistique et culturellePAGEREF_Toc13 \h10

1.2.c. Le soutien aux grands équipementsPAGEREF_Toc14 \h12

1.2.d. Loisirs : le parc touristique des combesPAGEREF_Toc15 \h12

1.2.e. Le développement de la pratique sportive chez nos plus jeunesPAGEREF_Toc16 \h13

1.2.f. L'investissement sur les équipements sportifs PAGEREF_Toc17 \h14

1.3. Une ville qui rassemble : les solidarités à tous les âges de la viePAGEREF_Toc18 \h14

1.3.a. La petite enfance : inauguration de l'écolo crèchePAGEREF_Toc20 \h14

1.3.b. L'épanouissement des écoliers et l'effort dans la restauration scolairePAGEREF_Toc21 \h15

1.3.c. Agir pour les familles, les jeunes et les étudiantsPAGEREF_Toc22 \h16

1.3.d. Une action sociale volontariste PAGEREF_Toc23 \h16

1.3.e. Poursuivre l'égalité femme-homme partoutPAGEREF_Toc24 \h17

1.3.f. Citoyenneté et associations PAGEREF_Toc25 \h18

1.4 Une ville qui protège PAGEREF_Toc26 \h19

1.4.a. Prévention et sécurité publiquePAGEREF_Toc28 \h19

1.4.b. SantéPAGEREF_Toc29 \h19

1.4.c Protection et accompagnement des agents municipauxPAGEREF_Toc30 \h20

1.5 Une ville qui se développe PAGEREF_Toc31 \h21

1.5.a Le soutien à la dynamique commerciale PAGEREF_Toc32 \h21

1.5.b. la construction du complexe cinématographique PAGEREF_Toc33 \h21

2- Les objectifs financiers retenus pour la construction du BP 2025 PAGEREF_Toc34 \h22

2.1 Le maintien d'une situation financière solide PAGEREF_Toc35 \h22

II/ ÉQUILIBRES GÉNÉRAUX DU BUDGET PRIMITIF 2025PAGEREF_Toc36 \h25

III/ DECOMPOSITION DES BUDGETS 2025 PAGEREF_Toc37 \h27

1.Budget principalPAGEREF_Toc38 \h27

1.1 Section de fonctionnementPAGEREF_Toc39 \h27

1.2. Section d'investissementPAGEREF_Toc42 \h44

2.Budget annexe – location des locaux HTVAPAGEREF_Toc45 \h46

I/PRIORITÉS D'ACTION ET OBJECTIFS FINANCIERS POUR L'ÉLABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

1- Priorités d'actions de la Ville du Creusot

Le budget primitif 2025 de la Ville du Creusot a été construit en tenant compte des priorités politiques et des objectifs budgétaires/financiers définis dans le rapport d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal lors de sa séance du 3 février 2025.

Dans un contexte économique et politique inédit, faisant peser une incertitude élevée sur les finances publiques, la construction budgétaire a été guidée malgré vents et marées par une seule ligne directrice : maintenir le cap face aux intempéries. En effet, malgré la période troublée qui invite à la prudence budgétaire, la stabilité des valeurs et des engagements pris auprès des creusotines et des creusotins incitent à renforcer encore l'action publique et à l'amplifier selon les 5 priorités d'actions définies dans le plan de mandat.

1.1. Une ville qui respire : une ville pleinement engagée dans la transition écologique

Depuis 2020, en articulation avec les différents acteurs sur le territoire (entreprises, associations, communauté urbaine Creusot-Montceau) la Ville du Creusot agit de concert en matière de transition écologique pour adapter le territoire aux effets du changement climatique, tout en tenant compte des enjeux économiques et sociaux. Sur ses compétences la collectivité active tous les leviers, sur quatre registres principaux :

- Les énergies, en consommant moins et mieux, en diminuant l'impact carbone
- L'alimentation, en améliorant considérablement la qualité de l'offre
- Les mobilités, en permettant des alternatives plurielles, adaptées à la ville
- La nature, en préservant les espaces et en diminuant la pression sur les écosystèmes

1.1.a. Agir sur les énergies

La surconsommation d'énergie contribue fortement au réchauffement climatique par les émissions de gaz à effet de serre qu'elle entraîne. Ainsi, la Ville du Creusot est à l'action depuis de nombreuses années pour mieux maîtriser sa consommation énergétique. De surcroît, pour rechercher l'efficacité, c'est une approche systématique qui a été engagée sur l'ensemble du parc immobilier et des travaux municipaux. 60 opérations depuis 2020 ont été réalisées ou sont en voie de l'être pour réduire la consommation énergétique de la Ville du Creusot. En 2025, les principaux chantiers en la matière seront les suivants :

- **Poursuivre la modernisation de l'éclairage public**

BP2025 éclairage public LED (hors RAR) : 126 000€ de crédits d'investissement
BP2025 mise en place télégestion éclairage LED : 48 700€ de crédits d'investissement

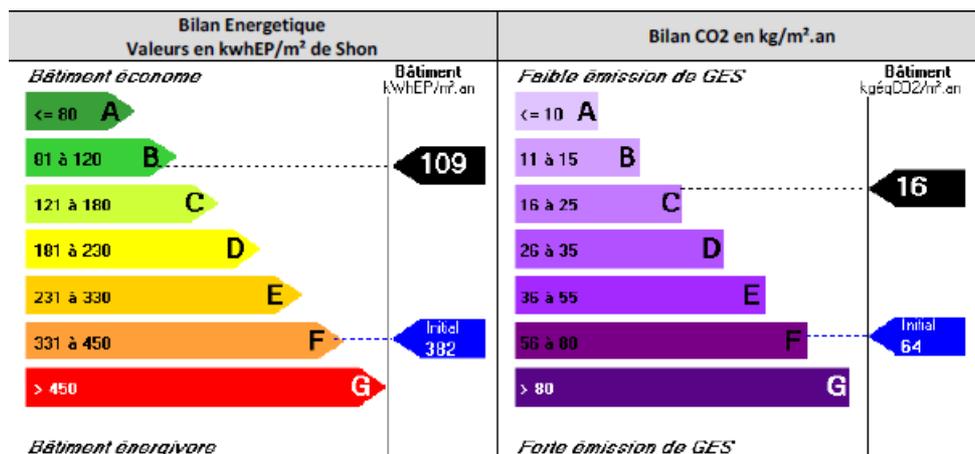
Cet investissement représente l'aboutissement d'une programmation pluriannuelle engagée dès 2021 et accélérée en 2024-2025. Pour mémoire, ce sont près de 1 500 lanternes sur le domaine public municipal qui auront été changées lors de la phase précédente.

Toujours dans le but d'optimiser notre gestion d'éclairage public le budget 2025 intègre l'installation d'un système de télégestion. A ce jour, la ville du Creusot possède en effet une gestion de son réseau d'éclairage public par système de courant porteur qui se révèle obsolète et désuet. Dès lors la collectivité a l'ambition d'acquiescer une télégestion raccordée sur les différents postes d'éclairage public. Ainsi, une vaste opération de mise en place de têtes connectées sur chaque poste sera menée en 2025.

– **Rénover le bâti municipal**

BP2025 : ACP rénovation L'arc (hors RAR) : 2 679 024€ crédits d'investissement

La rénovation énergétique du bâtiment de L'arc est une opération d'envergure, préparée depuis 2022. A l'automne 2024 les entreprises ont été retenues, depuis janvier 2025 le chantier est en phase de préparation. Il débutera en mars pour s'achever en novembre 2025. Pour rappel, théoriquement, c'est près de 2 tiers d'économie d'énergie qui sont estimés à ce stade, en raison de la qualité des travaux prévus : mise en place d'une isolation extérieure biosourcée façades et toitures-terrasses, remplacement de l'ensemble des menuiseries biosourcées, remplacement des chaudières...



Estimation du bilan énergétique et bilan CO2 avant et après réalisation des travaux de rénovation de L'ARC.

Au regard des gains importants de consommation énergétique dégagés par les travaux, il est proposé de financer une partie de ceux-ci via une opération d'intracring réalisée auprès de la banque des territoires (BdT). L'intracring est un dispositif proposé aux collectivités qui s'engagent à réaliser des économies d'énergies substantielles sur certains projets. En contrepartie, la BdT propose des financements intéressants au regard des économies d'énergie.

Cette opération est emblématique car il s'agit d'intervenir sur un des plus grands bâtiments et des plus consommateurs pour la Ville du Creusot. Mais au-delà, s'ajoute bien évidemment tout une série de dépenses d'investissement dit « courants » contribuant à la rénovation énergétique des bâtiments et favorisant l'autonomie énergétique de la ville avec notamment les diverses actions de relamping qui seront mises en place par la ville en 2025. Elles

concernent les sites sportifs de R. BESSET (42 900€ et 36 points d'éclairages remplacés), du Gymnase Jean Macé (18 300€ et 15 points d'éclairages remplacés) et la salle d'escrime à l'ESCALE (7 800€ et 36 points d'éclairages remplacés). Ces opérations entraîneront à minima une économie d'énergie à hauteur de 50% sur les sites concernés.

Enfin, toujours dans l'optique de procéder à la rénovation énergétique du parc immobilier communal des travaux à l'ALSH seront engagés dans le but de refaire l'étanchéité de la toiture terrasse du bâtiment (98 000€).

1.1.b. Agir sur l'alimentation

L'alimentation est un enjeu majeur pour la santé et l'environnement. Les creusotins, et notamment les plus jeunes, doivent pouvoir compter sur la collectivité pour permettre une alimentation saine et à faible impact écologique. Pour ce faire, chaque année, l'offre en restauration collective est repensée et des actions nouvelles sont proposées.

– Bien manger dès la petite enfance

BP 2025 : 27 000€ crédits de fonctionnement spécifiques

Consciente des enjeux liés à la nutrition pour la santé et le bien-être des enfants, la Ville du Creusot prévoit de poursuivre ses efforts en la matière dès le plus jeune âge, accompagnant ainsi le projet d'écolo-crèche. Dans le but de poser les bases d'habitudes alimentaires durables pour les générations futures les services de la petite enfance continueront de proposer une alimentation saine et locale, en favorisant l'approvisionnement de la crèche avec des produits issus du territoire et de ses environs.

Ainsi, depuis 2024, avec la réalisation des travaux d'agrandissement du potager, l'apport de produit locaux a été augmenté (surface doublée de 100 à 200m²). En parallèle, la ville continuera de collaborer avec les acteurs locaux (notamment la régie de territoire) dans le but de fournir des menus équilibrés et respectueux des saisons et de l'environnement.

– La restauration scolaire et extrascolaire

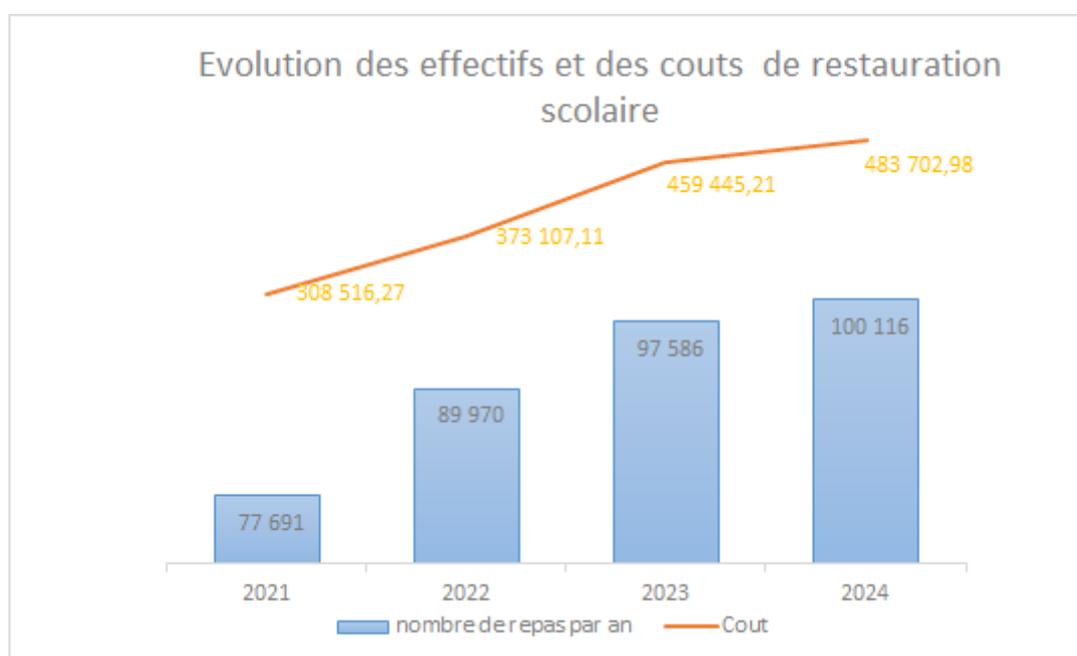
BP2025 : marché restauration : 527 036 € de crédits de fonctionnement

Pour rappel, la ville travaille sur plusieurs axes depuis le renouvellement du marché de restauration scolaire en 2022 :

- *Une qualité intrinsèque des produits* : Exclusion des OGM, huile de palme, huile arachide, soja, graisse hydrogénées, produits ionisés, exhausteurs de goût ; 100% bœuf local dont un service / mois abattoir Autun ; 100 % volaille ; 100% porc label rouge ; respect de la saisonnalité des produits
- *Une valorisation des produits* : 50% d'alimentation durable dont 20% de produits bio et 30% de SIQO (signes d'identification et qualité d'origine) en volume d'achat ; 30% de circuits courts avec un seul intermédiaire (le prestataire) entre les producteurs et la Ville du Creusot. Un plan de progrès obligatoire de 50 à 70% d'alimentation durable
- *Un travail sur le conditionnement des repas* : 0 plastique avec des contenants biosourcés à base de canne à sucre ou cellulose de bois.
- *L'élaboration d'un Plan alimentaire et la poursuite de la lutte contre le gaspillage* :

- Repas de 5 composantes avec un choix de repas standard ou ovo lacto végétarien ;
- Respect d'un équilibre entre protéines animales et végétales avec un repas ovo lacto végétarien pour tous par semaine ;
- Recommandations nutritionnelles conformes au GEMRCN avec des grammages hauts associés à des campagnes de pesées pour réduire le gaspillage.

Ce travail, conjugué à l'inflation ces trois dernières années d'une part, mais aussi à une plus forte fréquentation des services d'autre part, n'est pas sans conséquences budgétaires. Pour autant, la Ville du Creusot, pour soutenir cet effort et accompagner les familles, a fait le choix volontariste de maintenir les mêmes tarifs depuis 2014.



– L'alimentation lors des festivals d'été

BP2025 : alimentation de la saison d'été : 26 700¹€ de crédits de fonctionnement

La saison culturelle estivale cherche à inscrire des pratiques plus vertueuse depuis son édition de l'an dernier. Ainsi, avec près de 800 repas directs, l'équipe du festival ainsi que les artistes, bénévoles, techniciens et prestataires ont pu se restaurer auprès d'un traiteur bio et équitable spécialisé qui s'est fourni, pour une grande majorité des produits, auprès de producteurs locaux. Les déchets organiques ont été distribués par la suite pour le compte de l'association « Aline pour les Animaux », tandis que les produits alimentaires non consommés ont été cédés à l'épicerie sociale du Creusot (biscuits, café, lait...).

En outre, une forte réduction des déchets liés aux boissons a été possible par l'utilisation de

¹ Montant intégré dans le cout global du festival évoqué p.12 « programme Les Beaux Bagages : 287 913€ de crédits de fonctionnement »

gobelets réutilisables, le remplacement des sodas par des sirops côté coulisse et la généralisation des consignes côté public. Un point d'eau en libre-accès a été mis en place lors du festival des Rugissantes pour inciter à l'utilisation de gourdes et diminuer les déchets en plastique (gobelets) ou en aluminium (canettes).

1.1.c. Agir sur les mobilités

En plus d'être un objectif de santé publique, la promotion des mobilités douces est un moyen efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Les actions suivantes se déploient en articulation avec la CUCM.

– Se déplacer autrement qu'en véhicule thermique

BP 2025 : forfait mobilité : 15 000€ crédits de fonctionnement

BP2025 : programme soutien VAE : 11 000€ crédits de fonctionnement

BP 2025 : installation abris vélos : 9 500€ crédits d'investissement

BP 2025 : études aménagements espace mutualisé mobilités actives : 25 000€

En 2025 la Ville crée le forfait mobilité durable pour ses agents. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), ce nouveau forfait aura pour vocation d'inciter les agents municipaux à recourir davantage aux modes de transport alternatifs et durables que sont le vélo, les engins personnels motorisés non thermiques, le covoiturage et les transports en commun pour la réalisation de leurs trajets domicile-travail. Le montant forfaitaire annuel variera pour un agent de 100 à 300€, en fonction du nombre de jours d'utilisation.

En parallèle, la Ville continuera à accompagner les creusotines et les creusotins dans le développement de la pratique du vélo avec plusieurs mesures :

- La poursuite du dispositif de soutien à l'acquisition de Vélos à Assistance Électrique (VAE) à hauteur de 300€ maximum par unité, et dans la limite d'une enveloppe annuelle de 11 000€.
- L'installation de nouveaux abris vélo à travers la ville : avec une nouvelle structure qui sera réalisée en 2025 à la médiathèque, toujours dans l'objectif de poursuivre le soutien aux modes de déplacements actifs.
- La promotion du savoir rouler à vélo (SRAV), afin de développer la pratique du vélo chez nos plus jeunes et les former à devenir de bons citoyens. Ainsi, le travail collaboratif réalisé par les agents municipaux et l'association Creusot cyclisme permet de proposer de la maternelle au CM2 un parcours cohérent permettant à l'enfant d'évoluer vers le SRAV. Des draisennes et vélos sont mis à disposition des maternelles, puis toutes les classes de CP, CP/ CE1 bénéficient de 6 séances d'apprentissage avec des éducateurs sportifs. Enfin, en CM1 / CM2, l'ensemble des élèves apprennent à rouler sur piste puis sur chaussée, avec comme objectif l'obtention du permis de savoir rouler à vélo avant l'entrée en 6ème. Pour l'année scolaire 2023-2024, 242 élèves sur 292 ont obtenus l'attestation (soit un taux de réussite de 83%)
- La transformation de l'atelier mécanique en un espace mutualisé sur la pratique du vélo : L'atelier mécanique de la rue Manby, qui a formé des générations de jeunes creusotins à la moto, mobylette ou la construction de caisses à savon va évoluer. Après un grand ménage réalisé fin 2024, une réflexion est engagée pour y mutualiser les formations au vélo et la sensibilisation à la pratique des mobilités actives. Ce

projet s'inscrit dans le plan national Action Cœur de Ville et le CEREMA est sollicité pour un accompagnement.

De surcroît, pour accompagner la transition vers les véhicules non thermiques, la ville prévoit à nouveau le déploiement d'infrastructures de recharges électriques. Ainsi, courant 2024, la ville avait lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de bornes. Celui-ci a porté ses fruits puisque l'installation de 8 bornes supplémentaires est prévue pour 2025 sur l'ensemble du territoire communal.

1.1.d. Nature en ville : préserver les espaces verts et le milieu urbain

BP2025 : dépenses pour aménagement square rue de la barre : 21 000€ crédits d'investissement

BP2025 : expertises d'arbres ONF : 4 800€ crédits de fonctionnement

BP2025 : dessouchages, abattages et élagages : 14 500€

La stratégie de végétalisation durable mise en place par la Ville du Creusot vise à préserver les espaces nature en ville et à promouvoir la biodiversité

En matière d'aménagements, la ville réalise depuis plusieurs années, la plantation dans les massifs végétaux de plantes vivaces moins gourmandes en eau permettant de réduire la consommation tout en maintenant la diversité végétale. Dans le même temps, la gestion de l'arrosage des massifs et de la récupération d'eau contribue à une utilisation plus durable des ressources. L'entretien des parcs et squares est adapté à l'urbanisme environnant, du plus horticole en cœur de ville au plus naturel dans certaines parties du Parc de la Verrerie. Aussi, dans le respect de ces principes et après les aménagements réalisés dans la cour d'école Sud Michelet, au square Edith Cavell et les travaux de sécurisation au parc des carrières, il est proposé d'inscrire au budget 2025 l'aménagement du square rue de la Barre.

En parallèle, la ville continuera d'entretenir son patrimoine arboré dans l'objectif de conserver le plus longtemps possible nos arbres âgés avec le concours d'experts de l'ONF. En cas d'abattage, les services de la ville continueront d'assurer le renouvellement par la sélection de jeunes plants déjà en place ou la plantation d'essences mieux adaptées aux changements climatiques. Par ailleurs, en plus de répondre aux enjeux de sécurité en privilégiant les tailles douces et un port libre de nos arbres, les actions d'élagage continueront de préserver la vie du sol par le maintien de bois morts là où cela est possible et par le broyage sur place des branchages.

1.2. Une ville qui rayonne par la culture, les grands évènements et le sport

Depuis 2020, la Ville du Creusot s'est dotée d'une politique culturelle municipale, et d'une politique événementielle, qui permettent d'agir résolument à la fois pour l'accès le plus large possible aux arts, mais aussi d'attirer et faire rayonner largement la commune.

- Sur le plan culturel c'est vrai par les festivals estivaux, structurants sur plusieurs mois chaque année, et qui se sont faits une place à l'échelle régionale.
- C'est aussi exact pour les grands équipements culturels de la Ville, qui assurent une diversité artistique, en particulier pour le conservatoire et les ateliers de pratiques, la médiathèque et la mise en œuvre de son nouveau projet, L'ARC-scène nationale aux moyens confortés, le futur complexe cinématographique.

- Le sport au Creusot n'est pas en reste. Après l'accueil de grands évènements ces dernières années comme les Jeux de Saône-et-Loire en 2024, l'action municipale poursuivra à la fois ses ambitions d'ouvrir le sport pour tous en lien avec les clubs, mais également pour ce faire de poursuivre les rénovations d'équipements.
- Le soutien au développement du sport féminin, depuis la signature d'une charte des clubs, sera également de nouveau un objectif pour 2025.
- Enfin, le Parc des Combes participe pleinement au rayonnement touristique du Creusot. Une nouvelle convention de mise à disposition des espaces est entrée en vigueur depuis le 1er janvier dernier et 2025 permettra également d'engager de nouvelles modalités de soutien.

1.2.a. Les arts dans l'espace public

Dans la continuité de la dynamique de soutien à toutes les formes d'arts et d'expressions artistiques instaurée depuis le début du mandat, notre commune entend favoriser les rencontres artistiques et la participation de toutes et tous à la vie culturelle, en particulier par la multiplication d'interventions en espace public.

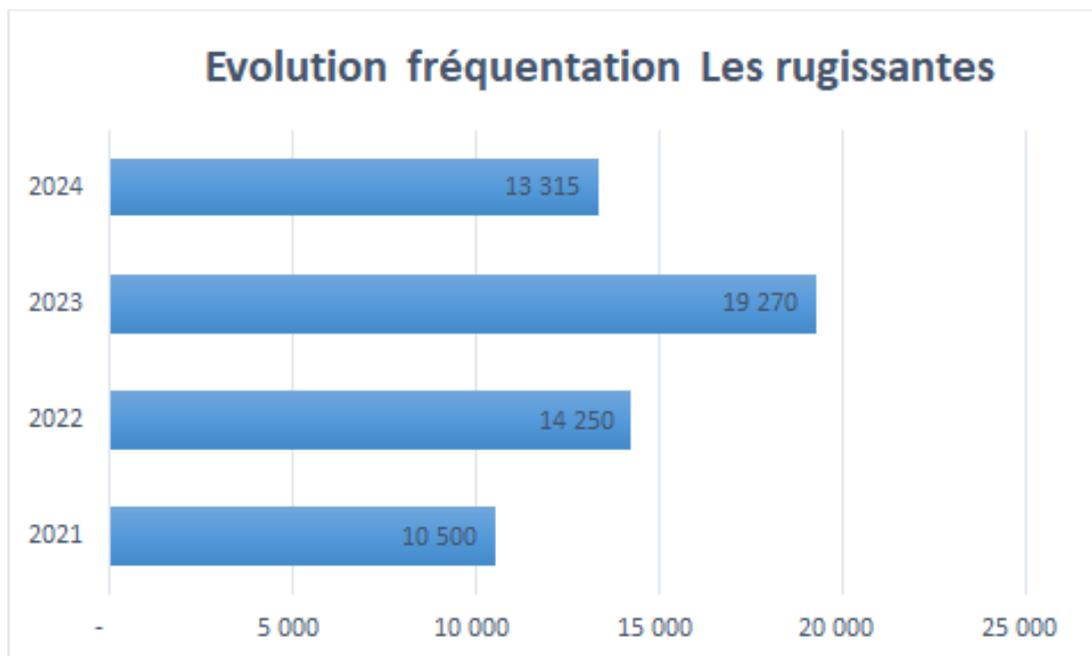
- **Vivre la ville ensemble et autrement par les arts vivants et les festivals estivaux**

BP2025 : programme Les Beaux Bagages : 287 913€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : projet participatif « Rouge » : 29 000€ de crédits de fonctionnement

La 6ème édition des Rugissantes est confirmée les 11-12-13 juillet 2025. Ce festival est désormais le 2ème le plus important de Saône-et-Loire par sa fréquentation et sa programmation. Il permet d'offrir des rendez-vous familiaux de qualité, et de montrer la diversité de la création contemporaine en de nombreuses disciplines.

De surcroît, après le succès des chantiers participatifs de la « cabane à Plume » en 2022-2023, puis « ça va cartonner » en 2024, il sera proposé un nouveau projet de résidence artistique participative en lien avec le festival des Rugissantes intitulé « Rouge ». L'objet est bien d'associer le plus largement possible la population à la fabrique du festival et à la rencontre avec des artistes, en recherchant des impacts durables. Ensuite le festival se déploiera en itinérance en juillet-août dans les quartiers de la ville (mardis spectacles et jeudis ciné). A la fin de l'été, les 22 et 23 août, Les Folles Escapes proposent des soirées concerts avec une diversité orientée vers les musiques du monde.



– Transformer la ville par les arts visuels

BP2025 : programme art urbain au Tennis : 60 000€ de crédits de fonctionnement
BP2025 : œuvre La Commune place Schneider : 32 000€ crédits d'investissement

Après le déploiement d'un premier parcours d'art urbain en centre-ville qui s'est traduit par plusieurs œuvres murales mais également la sculpture de Michel Granger, la Ville du Creusot entamera en 2025 une deuxième phase d'un parcours d'art urbain dans le quartier du Tennis. Ce travail impulsé par le conseil d'habitants du secteur est concerté depuis plusieurs mois. Cela se traduira par la création de 4 œuvres murales monumentales en avril 2025, un chantier accompagné par l'OPAC 71.

Par ailleurs, dans le cadre de la rénovation de la place Schneider portée par la CUCM, la Ville a lancé un concours d'une œuvre artistique permettant un geste contemporain en souvenir à La Commune et à l'emplacement de l'ancienne mairie sur ladite place. Plus d'une quarantaine de dossiers ont été reçus, 3 sont encore en phase de concours pour une réception de l'œuvre conjointement aux travaux en fin d'année 2025.

Enfin, l'esplanade Simone Veil accueille régulièrement des expositions en plein air. 3 l'ont été en 2024, 3 le seront de nouveau en 2025.

1.2.b. L'éducation artistique et culturelle

Veiller à l'éducation culturelle et artistique, pour les plus jeunes et tout au long de la vie, est un objectif que la ville du Creusot s'efforce de remplir au mieux chaque année, en cohérence avec son programme de mandat.

– L'action renforcée de la médiathèque Christian Bobin

BP2025 : politique animation-programmation : 10 000€ de crédits de fonctionnement
BP2025 : politique d'acquisitions documentaires : 50 000€ de crédits d'investissement

BP2025 : politique d'amélioration de l'accueil : 5 500€ de crédits d'investissement
BP2025 : parcours urbain Christian Bobin : 10 000€ de crédits de fonctionnement
BP2025 : film Christian Bobin : 5 250€ de crédits de fonctionnement

Le conseil municipal de décembre 2024 a validé le nouveau projet culturel scientifique éducatif et social de la médiathèque. Ce PSCES porte 3 ambitions stratégiques : faire un lieu de vie davantage hospitalier ; permettre une offre renouvelée de ressources et de services ; renforcer l'action culturelle et la programmation. L'année 2025 permet la mise en oeuvre de plusieurs actions identifiées dans ce PSCES :

- 1-1-1 « *accueillir mieux* » : pour créer des espaces plus conviviaux des espaces de coloriages ou puzzles participatifs ont déjà été mis en place. L'année 2025 permettra également d'investir pour un coin accueil boissons chaudes, ainsi que la mise en place d'une borne numérique de prêts.
- 1-1-2 « *accueillir bien* » : depuis le 1er janvier 2025, la mise en oeuvre de la gratuité des abonnements pour toutes et tous fait partie des engagements du projet de mandat. Il s'agit d'un symbole fort d'égalité d'accès à la culture, à la lecture et au savoir pour tous. La gratuité concerne les abonnements mais aussi l'accès aux services de l'@robase. Et les résultats sont là en seulement 1 mois : 225 nouvelles inscriptions en janvier 2025 contre 47 en janvier 2024, soit presque 5 fois plus. Pour la Ville du Creusot c'est un effort de 16000€ de recettes en moins, un impact limité car les recettes générées alors par les inscriptions étaient modestes au regard des coûts de fonctionnement du service (moins de 3%). De plus, le temps de travail lié à la tenue de la régie n'était pas négligeable, un temps ré-investi autrement dans l'accueil.
- 1-3-2 « *dé-densifier les collections* » : afin de permettre des espaces aux usages libres un désherbage important et régulier est entrepris depuis 2024 qui a donné lieu à une grande braderie. Cette opération sera reconduite en 2025.
- 2-1 « *élargir l'offre et intégrer de nouvelles ressources* » : le développement de l'offre de streaming et la médiation autour de cette offre est rendue possible en 2025. De surcroit l'offre sur place va s'élargir avec l'arrivée du jeu de société, 2000€ de crédits nouveaux étant prévus à cet effet.
- 3-1 « *développer la programmation culturelle* » : tendre vers une médiathèque dit « troisième lieu » c'est multiplier les occasions de rencontres et de médiation culturelle et sociale. A cet effet le doublement du budget de la programmation (10000€) doit permettre de renforcer la découverte des œuvres, l'inscription de la médiathèque dans le territoire, ses liens avec de nombreux partenaires, mais aussi d'améliorer sa communication.
- 3-2-2 « *développer les actions hors les murs* » : présente de longue date à FestiFamille, la médiathèque l'a également été en 2024 lors du festival des Rugissantes. Une opération reconduite en 2025 et qui s'étoffera d'un autre travail, celui de la conception d'un parcours urbain littéraire autour de l'œuvre de Christian Bobin.

– **Le conservatoire et la pratique artistique**

BP2025 : écoles d'arts : 54 040€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : L'ampli : 8 512€ de crédits de fonctionnement

Sur le temps scolaire ou extrascolaire, les professeurs de musique, de danse, d'arts plastiques et de théâtre de la Ville du Creusot interviennent en de multiples endroits. L'année scolaire 2024-2025 poursuivra la mise en œuvre progressive de parcours d'EAC permettant à tous les écoliers une découverte artistique diverse et cohérente sur le temps de sa scolarité.

L'année 2025 sera également marquée par le travail en cours de renouvellement du projet du conservatoire. L'établissement fait le plein d'inscrits et a publié sa saison culturelle de janvier à l'été avec de nombreux rendez-vous. Le partage avec le public est un moment essentiel dans le parcours de formation de tous les élèves des établissements d'enseignement artistique.

Par ailleurs L'ampli continue sa politique d'accueil des groupes de musiques actuelles. Plus d'une centaine par an et plusieurs résidences donnent lieu à des ouvertures au public.

1.2.c. Le soutien aux grands équipements

BP2025 : L'arc-scène nationale : 543 050€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : subvention d'équipement cinéma Le Magic : 400 000€ de crédits d'investissement (hors RAR)

En 2025, la ville renforcera son soutien aux grands opérateurs culturels et notamment auprès de L'ARC - scène nationale, conformément à son projet pluriannuel présenté en 2023. Dans le prolongement d'une DM de 2024, il est en effet proposé de confirmer l'augmentation de la subvention de fonctionnement accordée à L'ARC de 40 000€, conformément aux accords conclus avec l'Etat qui augmente lui-même sa participation d'un montant de 50 000€. Ce soutien complémentaire, qui doit permettre de mieux produire et mieux diffuser, accompagne L'arc dans son soutien à la programmation sur ses 2 plateaux. De surcroît, les travaux de rénovation énergétiques évoqués plus haut permettent aussi d'assurer la performance du bâtiment, outil essentiel de l'association culturelle.

En parallèle, les travaux de construction du complexe cinématographique sont rentrés dans leur phase active depuis l'automne 2024. Conformément à la convention conclue avec l'établissement, la Ville du Creusot apportera en 2025 un concours financier supplémentaire à ce projet. Ce futur cinéma, fortement attendu des creusotines et des creusotins, constituera un nouvel équipement culturel majeur pour la Ville du Creusot au début de 2026.

1.2.d. Loisirs : le parc touristique des combes

Suite à la conclusion de la nouvelle convention d'occupation du domaine public prenant effet au 1er janvier 2025, de nouvelles conventions financières avec l'association du PTC sont proposées, représentant l'aboutissement d'un long travail d'échanges réalisé par élus et les services de la Ville du Creusot, en collaboration avec l'association.

Concrètement deux conventions financières seront conclues avec l'association en 2025.

– Une convention liée au versement d'une subvention non économique :

BP 2025 : subvention d'équipement : 75 000€ de crédits d'investissement

BP 2025 : subvention de fonctionnement : 50 000€ de crédits de fonctionnement

En fonctionnement la subvention de 50 000€ (déjà versée les années précédentes) correspond à la valorisation de la dimension patrimoniale du Chemin de Fer des Combes : aménagement, pratique du modélisme ferroviaire, promotion la restauration du matériel ferroviaire (hors fourniture pièces loco 241P17 classée monument historique et propriété de

la Ville du Creusot).

En investissement la subvention de 75 000€ correspond à un soutien par la Ville du Creusot au titre des travaux toujours patrimoniaux, concernant le train touristique sillonnant la colline des Combes (création et réfection des plateformes, des voies ferrées et des traverses), auparavant réalisés et financés par la Ville du Creusot.

- **Une convention liée au versement d'une subvention économique** (investissement uniquement) :

BP 2025 : subvention d'équipement : 100 000€ de crédits d'investissement

Il s'agit d'une aide économique au financement de projets d'attractions à hauteur de 300 000€ maximum sur 3 ans. Il est prévu en 2025 le versement d'une aide de 100 000€.

1.2.e. Le développement de la pratique sportive chez nos plus jeunes

BP 2025 : subventions sports et éducateurs : 482 540€ de crédits de fonctionnement

BP 2025 : dépenses de fonctionnement service des sports : 397 135€ de crédits de fonctionnement

La pratique sportive est un enjeu majeur de santé publique. Pour ce faire, les partenariats avec les associations sont un levier de qualité, puisqu'ils permettent l'intervention de professionnels, notamment dans le cadre des parcours de l'enfant, tout en apportant un soutien au mouvement associatif par ailleurs. Ainsi, la Ville du Creusot maintiendra un soutien volontariste en 2025 et proposera une nouvelle fois de reconduire le soutien financier et matériel apporté aux clubs.

En parallèle, les services municipaux continueront de proposer des activités de qualité dans le but de démocratiser et populariser la pratique du sport notamment chez nos plus jeunes, à travers

- Les Samedis de bouger : Avec comme objectif de soutenir le développement des actions sports dans les quartiers, pendant et hors temps scolaire, dans une optique d'inclusion sociale et citoyenne, de favoriser et développer les échanges entre les participants (itinérance et polyvalence du projet destiné à tous y compris le public « handi ») autour du vivre ensemble afin de favoriser le lien social et de promouvoir la pratique d'une activité physique de groupe en famille
- Le sport à la carte : Dans le but de développer l'accès à une véritable culture sportive et de loisirs pour tous les jeunes par le biais d'actions d'animations sportives innovantes (futsal, basket, judo, badminton, trampoline, rameur, accro gym, ultimate...) et de promouvoir la pratique d'une activité sportive à travers le jeu, les rencontres entre différents publics et par la mise en place de manifestations thématiques sportives
- Les challenges kids : Evenements thématiques en période de vacances scolaires qui permettent à chaque enfant, sous un format ludique, d'évaluer une performance et d'améliorer la confiance en soi.

1.2.f. L'investissement sur les équipements sportifs

Dans la continuité de cette politique donnant la place à tous les sports, l'entretien des équipements sportifs municipaux se poursuivra en 2025. Ainsi, de nombreux crédits sont inscrits sur diverses opérations.

BP2025 : remplacement des translucides salle des acacias : 95 000€ de crédits d'investissement

BP2025 : mise aux normes circuit Karting : 14 500€ de crédits d'investissement

BP2025 : remplacement de radiants gaz stade JG : 24 000€ de crédits d'investissement

BP2025 : ventilation local technique CAP : 17 000€ de crédits d'investissement

BP2025 : Aménagement entrée principal stade JG : 7 000€ de crédits d'investissement

De surcroît, en 2025, de nouveaux projets seront à l'étude ou en phase de réalisation :

- **Création d'un terrain de Paddle aux Riaux** : la ville a lancé début 2025 un appel à manifestation d'intérêt afin qu'un porteur privé puisse réaliser le projet. A ce jour, de nombreuses propositions ont été reçues par la Ville et celles-ci sont à l'étude en collaboration avec les associations sportives.
- **Rénovation/construction énergétique club House pour la JOC** : en 2025, la ville prévoit de lancer les études nécessaires au projet qui devrait voir un début de réalisation courant 2026.

BP2025 : étude construction club House JOC : 25 000€ de crédits d'investissement

1.3. Une ville qui rassemble : les solidarités à tous les âges de la vie

Le service public au Creusot se déploie au plus près de la population et avec une attention particulière à adapter à chaque âge de la vie l'intervention publique afin qu'elle soit bien en phase avec les attentes. C'est pourquoi, tout en assumant un fort niveau de service public, celui-ci s'est considérablement transformée ces dernières années, avec de nouveaux projets de la petite enfance aux seniors. De surcroît, la Ville du Creusot soutient l'action du CCAS afin d'accompagner au mieux les situations de fragilité. L'ouverture en avril prochain de la nouvelle épicerie sociale permettra de hausser la qualité d'accompagnement des bénéficiaires.

1.3.a. La petite enfance : inauguration de l'écolo crèche

BP2025 : investissement écolo crèche : 1 874 123€ de crédits d'investissement

Après plusieurs années d'études et de travail réalisés par les services de la Ville selon les orientations des élus municipaux, mais aussi la CAF71 et le service PMI du département 71, l'année 2025 verra la finalisation des travaux de l'écolo crèche. Projet phare de ce mandat, au travers de ce nouvel équipement conforme à toutes les normes environnementales en vigueur, la ville répond au besoin fort de places en crèche exprimé par les familles creusotines (avec une augmentation de la capacité de la crèche de 50 à 61 places qui représentera environ 170 familles accueillies). Situé en plein cœur de ville, accessible en transport en commun, près des services de la mairie, de la CAF et du département, ce lieu

permet de faciliter les démarches d'une véritable politique familiale sur le territoire.

Cet équipement fonctionnel et moderne visera donc à améliorer le niveau de qualité d'accueil à travers l'obtention de deux labels : AVIP (Vocation d'Insertion Professionnelle), et ECOLOCRECHE (la première du département).

La labellisation Ecolo crèche est une démarche collective qui vise à mettre en place des pratiques éco-responsables permettant de réduire leurs impacts sur l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des enfants et des équipes avec des impacts potentiels à court, moyen et long terme. C'est à la somme de petits détails que l'on perçoit la cohérence de cette démarche :

- Mieux s'alimenter : repas fait maison par le cuisinier de la crèche, à base de produits de saison, en circuits courts (issus du maraîchage municipal), d'approvisionnements locaux, repas réalisés avec des contenants, assiettes et couverts non toxiques : verre ou inox....
- Nettoyer sans polluer : des produits d'entretien naturels ou soigneusement sélectionnés pour limiter l'impact des substances toxiques, des équipements spécifiques permettant un nettoyage et une désinfection écologique à la vapeur sèche...
- Penser le bâti : des matériaux durables (isolants laine de bois, chaudière à granules, ossature en majorité bois), moins polluants et des équipements moins énergivores
- Réduire les déchets : des actions anti-gaspillage,
- Repenser la pédagogie : activités créatives avec des éléments naturels proposées aux enfants, jardins d'éveil, maintien d'espaces naturels à l'extérieur... et en privilégiant les temps d'éveil à l'extérieur. Réduction des achats de matériaux toxiques et polluants : gommettes, paillettes, peintures, pâtes à modeler....
- Repenser les temps de soin : en utilisant uniquement des produits naturels et faits sur place pour les changes : savon et liniment faits en interne à base de paillettes de savon de Marseille et d'huile d'olive
- Maîtriser ses consommations : réduction du nombre de machines par jour en optimisant la gestion du linge, de la vaisselle, réduction de la consommation d'énergie en éteignant les lumières lorsque plus personne n'est dans la pièce, en adaptant la température des pièces de vie, en maîtrisant la consommation d'eau au moment des changes....

Au-delà des travaux soucieux de normes environnementales poussées, répondant à des critères d'éco-conditionnalité, la réflexion a été traduite à travers les matériaux, les meubles, le mobilier et le choix de couleurs pour créer un environnement « cocooning », favorisant le bien-être et le sentiment de sécurité physique et affective pour les enfants.

Cet établissement va générer la création de 2.5 emplois de formation spécifique aux métiers de la petite enfance. Ainsi, conformément aux mesures mise en œuvre pour l'obtention du label (voir ci-dessus), la crèche proposera un projet d'établissement qui sera soumis lors d'un prochain CM avec des actions innovantes :

- La mise en place des temps de vie à l'extérieur : repas, sieste, activités
- La création d'un espace snozelen
- La mise en œuvre d'espaces « jeux d'eaux »
- La création d'unité par tranche de vie « bébés, moyens, grands »

- Le développement d'activités culturelles fortes en lien avec le conservatoire de la ville du Creusot, la médiathèque, et l'ARC
- L'intégration d'activités numériques et robotiques pour des ateliers découvertes pour les plus grands
- La mise en œuvre du projet maraîchage avec les serres de la ville (approvisionnement de la cuisine, et ateliers pédagogiques)
- Des ateliers autour de la nature dans l'espace extérieur (le poulailler, un espace de plantation des herbes aromatiques, un parcours sensoriel, une piste cyclable, des bacs de jardinage)
- L'acquisition de vélo cargo pour développer les sorties dans la ville en dehors de la structure

Plus globalement, ce projet s'inscrit dans la stratégie municipale de développement de la politique familiale instaurée depuis le début de ce mandat avec la création d'un guichet unique pour les familles avec enfants de 0 à 17 ans, la mise en place d'un portail Familles, la facturation multiple des activités et la mise en œuvre du prélèvement automatique pour les familles qui le souhaitent. Ce dispositif a pour objectif de simplifier et centraliser les démarches administratives relatives à la vie familiale, permettant ainsi une meilleure accessibilité aux différents services municipaux. En intégrant un accueil qualitatif physique, numérique, il offrira un point centralisé pour l'ensemble des demandes concernant la gestion scolaire, de la crèche ou encore les activités extrascolaires et périscolaires. Ce projet s'inscrit donc dans une volonté d'offrir un service public plus proche, plus réactif facilitant le quotidien des familles creusotines

1.3.b. L'épanouissement des écoliers et l'effort dans la restauration scolaire

BP2025 : investissement restaurant scolaire Raymond Rochette : 926 000€ de crédits d'investissement

La Ville du Creusot participe activement à la définition et aux moyens du projet éducatif dans le but d'assurer un avenir serein aux plus jeunes. Ainsi, il s'agit de mettre en œuvre des moyens (humains, matériels et financiers) importants chaque année. Pour rappel, c'est environ 4.5 millions de budget par an en termes de fonctionnement pour nos écoles (c'est-à-dire le personnel, les énergies, et le fonctionnement des écoles en terme d'achats, ainsi que les déplacements).

Depuis 2020 la Ville du Creusot s'est engagée dans une politique volontariste en matière de restauration scolaire, à la fois sur la qualité de l'assiette, mais également sur les conditions du temps méridien. Ainsi, les restaurants collectifs à l'école Charles-de-Gaulle, Sud Michelet, Rosa Parks ont été entièrement rénovés ces dernières années.

2025 sera marquée par la création d'un nouveau restaurant scolaire à Raymond Rochette, opérationnel à l'automne. Afin de répondre favorablement à la demande de l'inspection de l'Education Nationale et des enseignants, le regroupement des écoles maternelle et élémentaire Raymond Rochette a été voté par le conseil municipal au mois de mars 2022. Ce projet a pour objet de fusionner les écoles et le service de restauration scolaire dans un même lieu.

L'école élémentaire Raymond Rochette, construite au début des années 2010, est adaptée à cette opération. Ainsi, deux phases de travaux sont programmées.

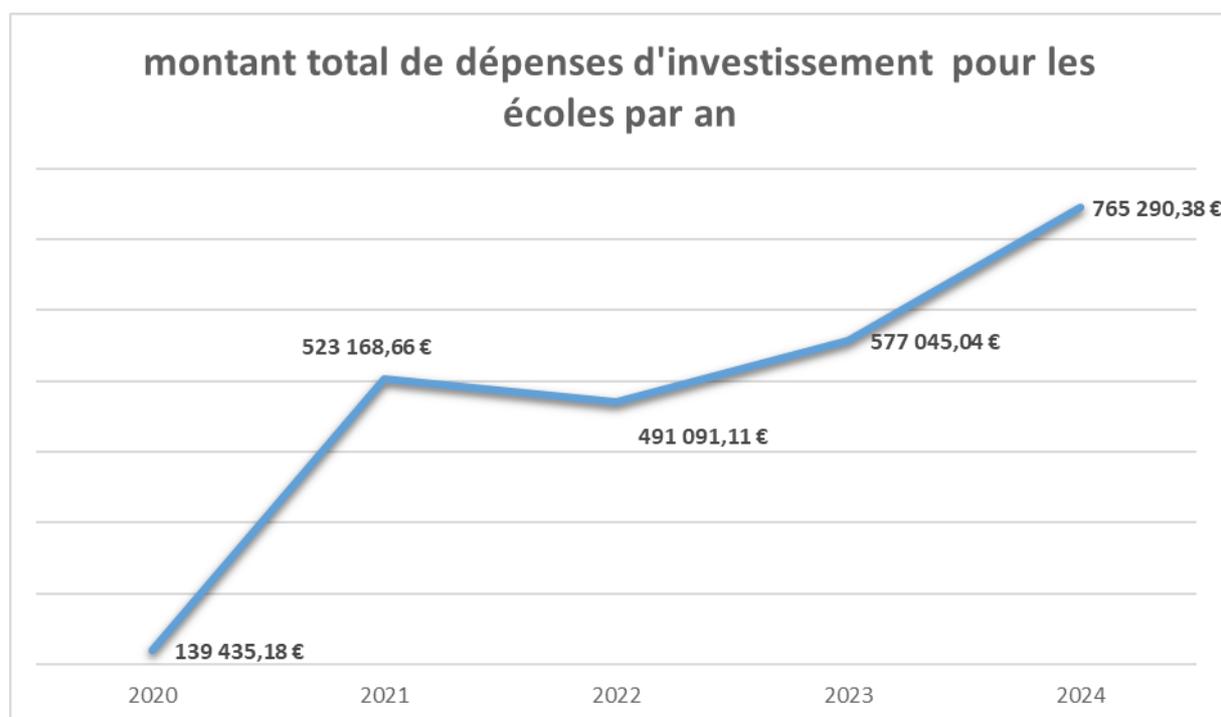
- La première consiste à regrouper les écoles. Les travaux ont été réceptionnés avant la rentrée scolaire 2024-2025.

- La seconde phase de travaux, plus importante, est dédiée à la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Le bâtiment sera conforme à la Réglementation Environnementale 2020. L'utilisation de matériaux biosourcés et de produits ayant un faible impact sur la qualité de l'air intérieur seront privilégiés. Pour ce volet de l'opération, les marchés de travaux ont été notifiés et la réception est programmée à l'automne 2025.

Pour rappel, ces efforts importants sur la restauration scolaire conduit à une augmentation constante des effectifs (hausse de 29% de fréquentation en 4 ans) et à ce jour plus de 50% des enfants scolarisés en sont bénéficiaires.

Il convient de rappeler également que ces services sont proposés depuis 2014 à tarifs constants, et après la mise en place d'un tarif à 1€ pour le plus bas, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des familles creusotines les plus fragiles et de garantir un accès à toutes et tous à un service public essentiel, celui d'une bonne alimentation.

S'agissant de l'entretien des écoles et du renouvellement des équipements, sur les 5 dernières années, le montant total des dépenses d'investissement pour les écoles ne fait que croître :



A ce titre, l'année 2025 ne fera pas office d'exception puisqu'il sera proposé d'inscrire au BP 1 051 299€ (travaux et acquisitions) pour nos écoles.

1.3.c. Agir pour les familles, les jeunes et les étudiants

BP2025 : ALSH (hors RH et énergie) : 146 842€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : jeunesse (hors RH et énergie) : 41 755€ de crédits de fonctionnement

Au regard du succès rencontré chaque année et grâce à l'accompagnement pédagogique du personnel du service jeunesse et de l'ALSH, il est proposé de renouveler les activités

proposées par la ville à destination des jeunes. Le festival du jeu vidéo a de nouveau été un grand succès en janvier 2025.

Par ailleurs un mini-camp supplémentaire sera prévu à l'ALSH. Dans le cadre de son projet éducatif de territoire, la ville du Creusot est soucieuse que chaque jeune et enfant puissent partir en vacances permettant ainsi de répondre aux objectifs pédagogiques suivants :

- Apprendre à vivre ensemble et développer le respect de la vie en collectif.
- Rendre les enfants et les adolescents acteurs de leurs vacances
- Assurer la sécurité et le bien-être de chacun pour passer des bonnes vacances hors du domicile familial
- Respecter les besoins essentiels : rythme et hygiène.

Concernant la vie étudiante, la Ville du Creusot a organisé de nouveau le forum étudiant à l'occasion des dernières journées portes ouvertes du campus. Elle soutient les initiatives étudiantes par le biais d'un appel à projet annuel, porté conjointement avec la CUCM. La Ville est associée au schéma local de l'enseignement supérieur de la recherche de l'innovation et de la vie étudiante du territoire (SLESRIVE). Dans ce cas une attention particulière est portée à la solidarité et au logement. Avant la perspective en septembre 2026 d'une nouvelle résidence étudiante construite par l'OPAC, le CCAS peut accompagner des étudiants dans leurs démarches et gère 2 à 3 logements pour les situations les plus difficiles (arrivées tardives...).

1.3.d. Une action sociale volontariste

BP2025 : subvention au CCAS : 120 000€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : CTAI : 50 000€ de crédits de fonctionnement

Depuis le début de ce mandat, l'action sociale constitue une priorité pour la municipalité. Consciente des enjeux liés à la solidarité et à l'accompagnement des populations les plus vulnérables, la Ville du Creusot s'engage à maintenir et renforcer ses dispositifs d'aide sociale, d'insertion et de soutien aux creusotins. Le budget 2025 prévoit ainsi des moyens pour les structures d'accueil, les services d'écoute et de prévention, ainsi que pour les initiatives visant à faciliter l'accès aux droits sociaux et à l'emploi.

– Pour les séniors

Au travers de l'action du CCAS, la Ville viendra une nouvelle fois renforcer la solidarité auprès de nos aînés : l'accompagnement du vieillissement de la population est un facteur indispensable de cohésion sociale pour notre territoire. Ainsi, après une démarche de diagnostic complet en matière de politique en direction des séniors en 2024, l'année 2025 va prolonger ce travail avec un plan d'actions par axes thématiques (mobilités, communication, loisirs, culture...etc).

Certaines actions seront amplifiées puisque le service sénior proposera l'organisation de deux voyages (au lieu d'un seul inscrit au budget des exercices précédents). En parallèle, afin de valoriser l'ensemble des actions menées en la matière, la Ville, via le CCAS, s'attellera à l'obtention du label « Ville amie des Aînés ».

– Contre la précarité alimentaire

Par ailleurs, le contexte incertain que nous connaissons poussera la Ville à intensifier sa lutte

contre la pauvreté : en parallèle de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'épicerie sociale qui interviendra en 2025, les actions de soutiens menées par celle-ci depuis plusieurs années seront reconduites et cela dans un contexte où les ramasses de denrées alimentaires organisées par l'établissement sont en forte baisse.

– **Pour un accueil solidaire**

L'accueil des populations les plus fragiles et notamment des populations migrantes sera également poursuivi avec une nouvelle phase de contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI). Pour rappel depuis 2019, la Ville du Creusot s'est portée candidate pour l'accueil et l'accompagnement de réfugiés dans le cadre de la politique gouvernementale sur le sujet. Un premier CTAI avait déjà été signé par la ville en 2021 pour 2 ans. Une nouvelle programmation interviendra donc en 2025. Elle sera co-signée par la ville du Creusot, les services de l'État et la direction départementale de l'emploi (DDETS). L'objectif étant de lutter contre la persistance des difficultés linguistiques qui sont un frein à la scolarité des enfants réfugiés et favoriser l'intégration au-delà du seul apprentissage de la langue.

1.3.e. Poursuivre l'égalité femme-homme partout

BP2025 : budget égalité femme-homme : 15 200€ crédits de fonctionnement

Le rapport en matière d'égalité femme-homme, présenté lors du conseil municipal du 3 février 2025, rappelle la pluralité d'actions de la Ville du Creusot, que ce soit en matière de politique RH, que par la mobilisation de l'ensemble de ses services.

En 2025 l'engagement en faveur de l'égalité sera poursuivi à travers des actions concrètes visant à réduire les inégalités et à favoriser l'accès des femmes à toutes les sphères de la société. Le budget 2025 prévoit ainsi des moyens renforcés pour soutenir des initiatives de sensibilisation, d'accompagnement des victimes de violences conjugales, et de promotion de l'égalité.

15 000€ qui sont inscrits au BP pour financer des actions tout au long de l'année, ainsi que le développement du réseau VIF (violences intra familiales), sans omettre d'évoquer les actions menées par notre intervenante spécialisée en commissariat et gendarmerie (ISCG) financée en partie par la ville du Creusot. Après avoir initié un travail encore en cours avec les clubs sportifs, cette année le 8 mars 2025 s'intéressera à la place des femmes dans le milieu culturel et notamment dans le secteur des musiques actuelles avec une journée thématique à L'ampli.

1.3.f. Citoyenneté et associations

BP2025 : subventions associations : 1 578 032€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : crédits budget participatif : 110 000€ de crédits d'investissement

BP2025 : crédits démocratie participative : 43 500€ de crédits de fonctionnement

Dans le cadre du budget 2025, la démocratie participative occupe de nouveau une place essentielle et marquée par 3 actions principales :

- Le soutien au conseil des enfants et à leurs projets,
- Le renouvellement en cours des conseils d'habitants. Pour ces derniers une formation sera proposée aux nouveaux venus au cours du 1er trimestre afin qu'ils soient accompagnés au mieux dans le démarrage de leur mandat. Pour les précédents conseils d'habitants les projets qu'ils ont soutenus seront achevés : guide

des balades urbaines, parcours d'art urbain au Tennis, fêtes de quartier...

- La mise en œuvre des 4 projets retenus dans le cadre de la 2ème édition du budget participatif. Pour rappel il s'agit de
 - La mise en place d'un espace ombragé au complexe aquatique du parc : avec la pose de parasols adaptés qui seront installés autour de l'aire de jeux aquatiques de manière à créer des zones d'ombres
 - La création d'un parcours nature-aventure au Parc de la verrerie : il sera proposé la création d'un parcours motricité pour les enfants.
 - La mise en œuvre d'îlots de fraîcheurs : avec l'installation d'un mât source constituant une fontaine modulable et éco conçue.
 - La création d'un espace d'aménagement durable aux Boulets : cet espace accueillant un bac de compostage sera équipé d'une toiture intégrant un récupérateur d'eau, une armoire d'entretien ou encore une table de pique-nique accessible à tous.

Ces actions visent à renforcer la participation active, le lien social et à promouvoir une gestion transparente et partagée des finances publiques. Le budget 2025 intègre ainsi des moyens financiers pour soutenir cette démarche inclusive afin que les choix budgétaires et les décisions politiques soient bien en phase avec les attentes et les besoins de la population.

Ce travail de liens que mène la majorité ne pourrait être complet sans le précieux tissu associatif au Creusot. C'est pourquoi, pour cette année encore, la Ville du Creusot renouvellera son soutien constant aux associations creusotines. Les subventions sont maintenues au même niveau depuis de nombreuses années, et ce malgré les contraintes budgétaires. S'ajoute à cela pour une grande partie d'entre elles un important soutien logistique (salles, matériels, agents municipaux...).

1.4 Une ville qui protège

Depuis plusieurs années, la Ville du Creusot poursuit la mise en place de mesures renforçant la sécurité des habitants, en particulier les plus vulnérables, tout en garantissant un accès équitable aux soins qui reste une des premières préoccupations. Ainsi, des moyens seront une nouvelle fois mis en œuvre cette année afin de développer les actions de prévention et lutter contre le fléau de la désertification médicale dans le but d'instaurer un cadre de vie plus sûr et plus sain pour tous les creusotins.

1.4.a. Prévention et sécurité publique

BP2025 : crédits service médiation : 115 250€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : crédits recrutement moniteur éducatrice : 23 744€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : crédits service PM (dont RH) : 434 000€ de crédits de fonctionnement + 215 000€ investissement (acquisition matériel + crédits aménagement locaux)

BP 2025 : caméra parc animalier parc de la verrerie : 5 800€ de crédits d'investissement

Les prévisions du budget 2025 confirment que la sécurité et la prévention sont une intervention importante de la Ville du Creusot, dans le cadre de ses compétences, par la

police municipale et au travers des actions de médiation et de sensibilisation réalisées par les services de la ville. A ce titre, il est prévu de renforcer les effectifs actuels avec le recrutement d'un moniteur éducateur. Les services de police municipale continueront d'exercer leurs missions de sécurité quotidiennes. Afin de garantir une présence active et de proximité, une partie de l'équipement de la police municipale sera renouvelée. Par ailleurs, dans le but d'assurer aux agents des conditions de travail sereines et au regard de l'augmentation des effectifs décidée sur les exercices précédents, des travaux d'extension seront réalisés au sein des locaux.

Enfin, toujours dans le cadre de la politique de prévention et de sécurité que la Ville met en place, un accent particulier sera mis cette année sur la lutte contre les incivilités avec notamment la mise en place de caméras dans le parc animalier du parc de la verrerie.

1.4.b. Santé

BP2025 : enveloppe aide aux étudiants de médecine : 20 000€ de crédits de fonctionnement

Dans une démarche volontariste, les élus de la Ville du Creusot se sont mobilisés pour faire face au risque de désertification médicale qui concerne notre territoire, comme tant d'autres. Cette volonté a permis la création de différentes structures répondant aux attentes des praticiens, médecins généralistes notamment, et ont été accompagnées, y compris financièrement, par la Ville et ses partenaires (exercice libéral et/ou salarié).

Les besoins restent toutefois importants, c'est pourquoi l'effort se poursuit avec d'autres actions régulièrement menées :

- * L'accueil, chaque semestre, des jeunes internes en poste sur le Creusot pour leur permettre à la fois de découvrir leur ville d'accueil et les structures de santé du territoire,
- * La participation à des événements nous permettant de leur présenter notre territoire comme les journées d'accueil de l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) Bourgogne Franche Comté ou l'accueil du Conseil d'Administration de l'INSAR-IMG (InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale)
- * L'aide au logement des internes venant effectuer leurs stages au Creusot,
- * La mise à disposition de locaux à des conditions attractives pour installer des Infirmières de Pratiques Avancées (IPA) qui peuvent réaliser des consultations médicales,
- * La mise à disposition de locaux à des conditions préférentielles pour établir une ligne de consultation destinée à de jeunes médecins généralistes, sans contrainte administrative, pour leur faire découvrir la Maison de Santé et leur donner envie de s'y installer,
- * L'aide matérielle à la relocalisation et au maintien de l'activité d'un cardiologue,
- * Le recours à un cabinet de recrutement,
- * La réflexion en cours avec l'Hôtel Dieu visant à la mise en place d'un dispositif permettant le recrutement de médecins généralistes,
- * L'inscription à la plateforme ICISanté dont l'objectif est de mettre en relation praticiens et territoires,

Aujourd'hui, face à une situation qui reste préoccupante, la Ville du Creusot n'a pas le choix que d'amplifier son action, bien que cela interroge sur l'action de l'Etat qui devrait être pleinement en compétence dans l'égal accès aux services de santé sur le territoire national.

En 2025, afin de fournir un appui supplémentaire aux jeunes en phase d'études, en complémentarité avec les autres dispositifs, il est proposé d'étendre notre dispositif d'aide initialement destiné qu'aux internes en médecine générale. L'objectif est de l'élargir à l'ensemble des étudiants en médecine, mais aussi en odontologie, cela dès la 2^e année d'études. Ce soutien à ces étudiants vise à renforcer à long terme l'attractivité de la commune, à favoriser au plus tôt leur installation au Creusot, à agir contre la désertification

médicale et la difficulté d'accès aux soins qui en résulte. Ce dispositif fera l'objet d'une communication tout particulièrement en direction des lycéens du Creusot et des futurs étudiants en 1^o année PASS à Chalon sur Saône. Ainsi, une indemnité d'étude et de projet professionnel pourra être attribuée à tout étudiant, titulaire du concours de médecine, inscrit en faculté de médecine ou d'odontologie, s'il s'engage à exercer en tant que médecin généraliste pendant une durée de 5 ans. Un règlement définissant son contenu et ses modalités d'attribution sera préalablement adopté et comprendra entre autres le versement par la Ville d'une aide annuelle. Cette aide permettra de doubler le montant du Contrat d'Engagement de Service Public auquel il est fortement recommandé au bénéficiaire de postuler dès qu'il en aura la possibilité (4^{ème} année).

En parallèle des initiatives menées par la ville du Creusot en la matière, d'autres acteurs présents sur le territoire contribuent à endiguer le phénomène de la désertification médicale. Ainsi, sous l'impulsion du Contrat Local de Santé (CLS) piloté par la CUCM, la communauté professionnelle territoriale de santé de Saône et Loire (CPTS) a introduit des systèmes de téléconsultations assistées (y compris à domicile). Cette initiative permet aux patients ne disposant pas de médecins traitant de bénéficier de consultations médicales à distance tout en étant assistés par une infirmière pour assurer un suivi de qualité.

Le développement de notre politique de santé passe également par un soutien en direction de notre hôpital. Comme elle le fait depuis maintenant de nombreuses années (acquisitions des locaux, aide à l'acquisition d'un robot chirurgical ou encore aide à l'installation d'un nouveau service d'ophtalmologie), la ville tentera une nouvelle fois de soutenir les actions de l'hôpital. Ainsi, sur 2025, il sera envisagé de réviser le remboursement de taxe foncière effectué chaque année par SOS Santé.

1.4.c Protection et accompagnement des agents municipaux

BP2025 : acquisition de matériels techniques, administratifs et informatiques : 1 218 850 € de crédits d'investissement

BP2025 : enveloppe revalorisation régime indemnitaire : 100 000€ de crédits de fonctionnement

Comme chaque année et dans le but de garantir de bonnes conditions de travail à nos agents qui œuvrent chaque jour pour maintenir un niveau de service public de qualité, il sera proposé de renouveler une partie du matériel municipal avec par exemple l'acquisition de nouveaux matériels pour développer les animations sportives (13 200€), faciliter les conditions de travail de nos agents aux espaces verts (32 350€) ou aux cimetières (23 500€) qui œuvrent chaque jour dans les rues de la ville ou encore moderniser et entretenir le parc informatique avec cette année le renouvellement de licences office 365 pour tous les agents de la mairie (100 000€).

Par ailleurs, alors que le point d'indice a été gelé par le gouvernement, dans l'optique de protéger le pouvoir d'achat de nos agents il est proposé, en concertation avec les organisations syndicales, de poursuivre l'augmentation des régimes indemnitaires décidée en 2024. Cette mesure représentera un surcoût de 100 000€ supplémentaire pour la Ville en 2025.

1.5 Une ville qui se développe

1.5.a Le soutien à la dynamique commerciale

BP2025 : soirées halle patrimoniales : 20 583€ de crédits de fonctionnement

BP2025 : participation au salon de la franchise : 3 000€ de crédits de fonctionnement

La sauvegarde du commerce de proximité est un élément indispensable pour notre majorité municipale. A travers un ensemble d'initiatives ciblées, la Ville continue de dynamiser son tissu commercial et en particulier le commerce de proximité. Ainsi, depuis le recrutement de son manager de centre-ville la municipalité multiplie les actions (marché de nuit, habillage vitrines, animations, piétonisation...).

Pour 2025, il est prévu de poursuivre cette dynamique notamment avec la reconduite des soirées halles patrimoniales créées en 2024 qui mettent en avant le travail de nos commerces locaux. Par ailleurs, dans le but d'attirer de nouveaux commerces sur le territoire, la ville participera au salon de la franchise 2025.

1.5.b. la construction du complexe cinématographique

BP2025 : aide à la construction du complexe cinématographique : 400 000€ de crédits d'investissement

En 2025, les travaux du complexe cinématographique (qui ont débuté en 2024) se poursuivront pour une ouverture de l'établissement début 2026. Soucieuse de voir se réaliser un projet qualitatif, à la hauteur des attentes des creusotins, la Ville a décidé d'accompagner financièrement le porteur de projet.

2- Les objectifs financiers retenus pour la construction du BP 2025

C'est en raison de sa gestion raisonnée des deniers publics que la Ville du Creusot pourra, une fois de plus, pour cette dernière année pleine de mandat, maintenir le cap qu'elle s'était fixée et cela malgré le contexte très incertain qui pèse sur les collectivités territoriales.

Ainsi, cette année encore, la réalisation budgétaire sera guidée par les principes suivants :

- **Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement pour optimiser l'autofinancement des investissements et préserver nos niveaux d'épargnes**
- **Un recours raisonné à l'emprunt**
- **Une optimisation constante de nos recettes de fonctionnement**

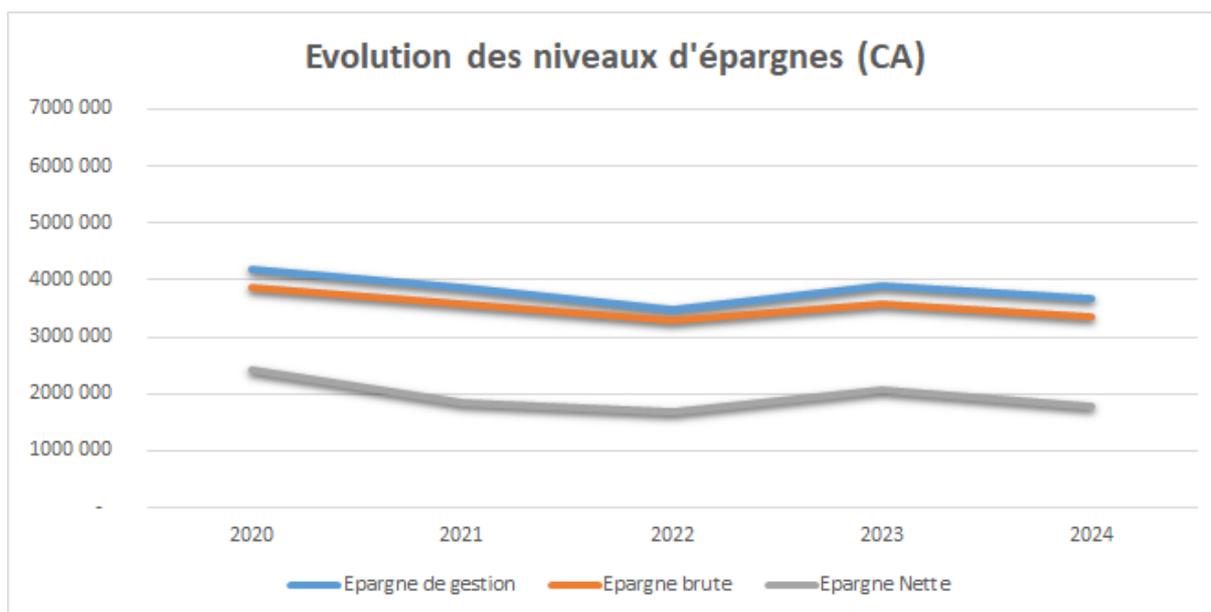
2.1 Le maintien d'une situation financière solide

En dépit du contexte de préparation budgétaire très incertain, la Ville du Creusot poursuivra en 2025 sa politique de maintien d'une situation financière solide au travers de ses indicateurs de gestion. En effet, malgré les différentes crises successives que la Ville a connues (Covid, crise énergétique, crise institutionnelle...) depuis 2020, elle a su maintenir des niveaux d'épargnes relativement importants avec une épargne de gestion à plus de 3 674 000€, une épargne brute à plus 3 345 000€ et une épargne nette à plus de 1 775 000€ cela en raison de plusieurs facteurs :

- Une gestion raisonnée des charges à caractère général
- Une maîtrise de la consommation énergétique sur l'ensemble du parc immobilier
- Une optimisation constante de nos recettes de fonctionnement

Bien que les niveaux d'épargnes soient maîtrisés, le contexte poussera tout de même la Ville du Creusot à agir avec prudence. En effet, un contexte géopolitique conflictuel ayant à la fois un effet levier sur les dépenses d'énergies mais également sur l'optimisation de nos recettes de fonctionnement pourra avoir des conséquences importantes sur nos niveaux d'épargne.

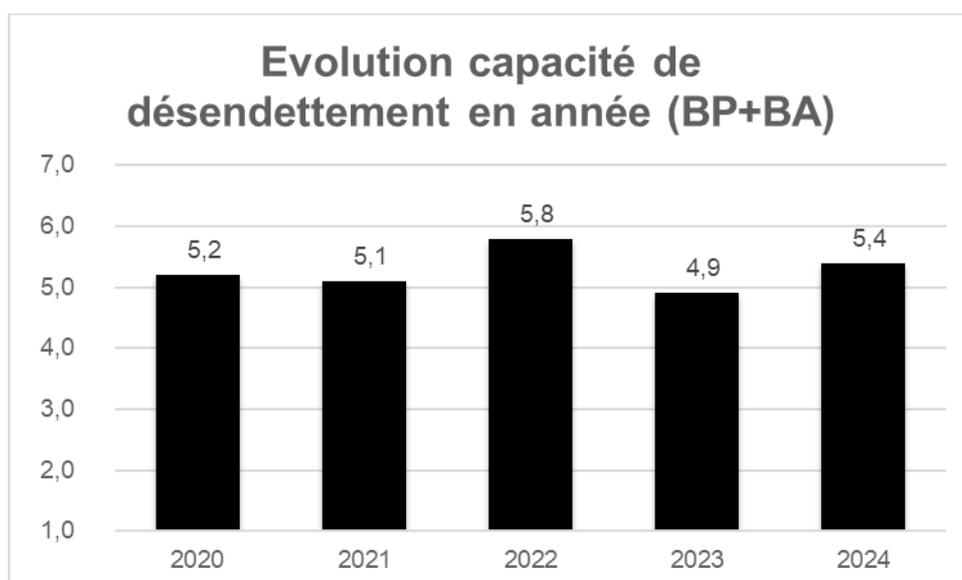
	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'épargne brute	15,40%	13,70%	11,90%	13,50%	10,9%



Si l'accélération de l'inflation et la hausse des dépenses réelles de fonctionnement ont conduit à des reculs successifs de l'épargne en 2022 puis en 2024, ce niveau demeure toutefois élevé. Il permet, en particulier, à la collectivité de maintenir une situation financière satisfaisante, et d'envisager un recours limité, soutenable et modéré, à l'emprunt.

2.2 La stratégie d'endettement

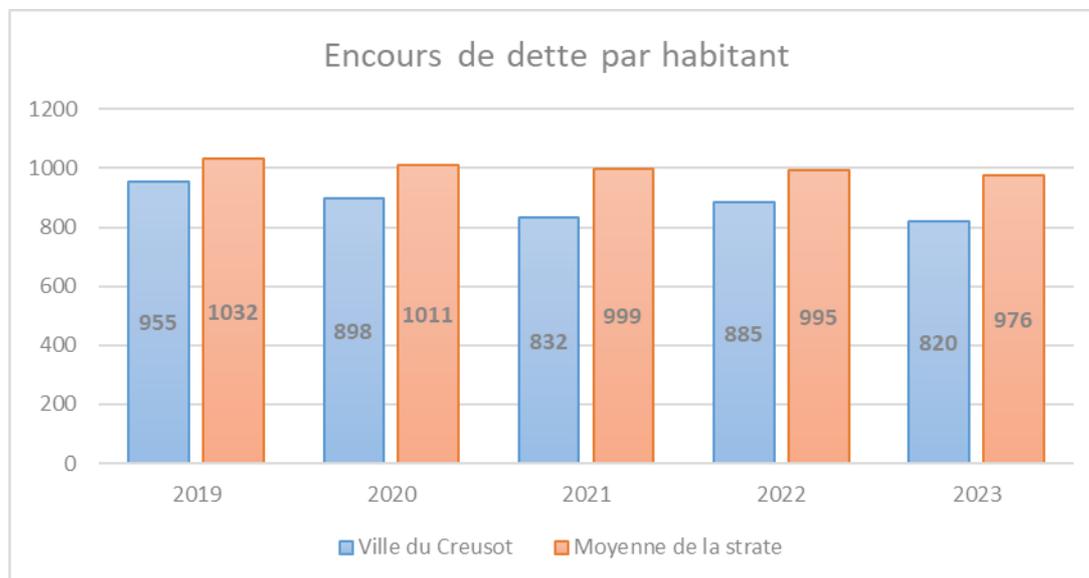
En matière d'endettement, comme l'année précédente, au regard de la hausse récente des taux, la Ville du Creusot maintiendra le niveau de l'annuité à 2.1M€. Il faudra donc poursuivre les efforts de gestion afin d'augmenter la part d'autofinancement des investissements sur les prochaines années. Pour 2024, la légère baisse de nos épargnes, conjuguée à une augmentation de notre annuité théorique viennent quelque peu dégrader notre capacité de désendettement.



Ainsi, depuis le début de ce mandat, la ville a su maîtriser sa capacité de désendettement

avec une moyenne de 5.3 années sur cette période. Ce ratio est bien loin des seuils de vigilance (12 ans) et d'alerte (15 ans) surveillés par le contrôle budgétaire.

En témoigne l'encours de dette par habitants qui reste en dessous de la moyenne de la strate en 2023 (dernière année connue de données DGCL).



Pour ce qui concerne l'exercice 2025, l'emprunt 2024 n'ayant pas été sollicité en totalité (2M€ souscrit pour 2.9M d'inscription) un emprunt de 3.9M€ est inscrit au budget primitif 2025. Ce montant est en cohérence avec la stratégie raisonnée d'endettement que la ville du Creusot s'impose.

2.3 Un niveau d'investissement maintenu à un niveau élevé

Tenant compte des priorités d'actions et des principaux projets précédemment définis les dépenses d'équipements de la Ville du Creusot s'élèveront en 2025 à 8 938 866.04€, après 9 012 278€ au BP 2024 et 6 573 100€ au BP 2023.

C'est un niveau soutenu d'investissement en 2025 encore, le choix d'une politique d'investissement volontariste qui tient compte

- D'un niveau de service public de qualité,
- De la volonté d'achever, autant que possible, la mise en œuvre des engagements pris en 2020 devant les creusotines et les creusotins,
- De poursuivre les investissements indispensables à l'entretien du patrimoine municipal mais aussi à la transition écologique et énergétique,
- De soutenir l'économie locale et l'emploi qui en découle.

II/ ÉQUILIBRES GÉNÉRAUX DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le budget principal 2025 s'élève à 47 396 294.52euros.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses :

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	29 301 075,33	28 745 248,33
Reports	Restes à réaliser	442 716,81	
	002 resultat de fonctionnement reporté		998 543,81
	Total de la section de fonctionnement	29 743 792,14	29 743 792,14

Investissement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	10 883 464.04	11 672 873,00
Reports	Restes à réaliser	6 769 038,34	3 880 842,38
	001 resultat d'investissement reporté		2 098 787,00
	Total de la section d'investissement	17 652 502,38	17 652 502,38

TOTAL DU BUDGET	47 396 294.52	47 396 294.52
------------------------	----------------------	----------------------

Le budget primitif 2025 a été construit en tenant compte des priorités politiques et des objectifs budgétaires/financiers définis dans le rapport d'orientations budgétaires (examiné par le conseil municipal lors de sa séance du 03 février 2025 et rappelés ci-après).

D'autre part, il est à noter que le budget annexe sera adopté cette année en suréquilibre selon les tableaux suivants :

BUDGET ANNEXE - LOCATION DE LOCAUX HTVA

Fonctionnement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	408 909,00	384 734,86
Reports	Restes à réaliser	12 000,00	
	002 resultat de fonctionnement reporté		36 174,14
	Total de la section de fonctionnement	420 909,00	420 909,00

Investissement		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	80 596,00	99 256,00
Reports	Restes à réaliser	3 320,00	
	001 resultat d'investissement reporté		123 754,91
	Total de la section d'investissement	83 916,00	223 010,91

TOTAL DU BUDGET	504 825,00	643 919,91
------------------------	------------	------------

III/ DECOMPOSITION DES BUDGETS 2025

1. Budget principal

1.1 Section de fonctionnement

1.1.a - dépenses :

	2024	2025	Evolution	%
Dépenses propres de l'exercices	29 177 121,00	29 301 075,33	123 954,33	0,42%
Dont dépenses de personnel	15 911 011,00	16 391 931,00	480 920,00	3.02%
Dont dépenses d'énergies	2 798 383,00	2 400 730,46	- 397 652,54	-14.21%
Restes à réaliser	634 328,87	442 716,81	- 191 612,06	-30,21%
Total dépenses de fonctionnement	29 811 449,87	29 743 792,14	- 67 657,73	-0,23%

Comme évoqué lors du DOB, en raison de la maîtrise de certains postes de dépenses (notamment l'énergie) la Ville du Creusot arrive à contenir la progression des dépenses de l'exercice à seulement +0.42%.

De surcroît, la maîtrise des charges à caractères générales permet à la commune d'absorber l'augmentation significative du poste RH (+3.02%) observée au titre du budget 2025. Celle-ci s'explique d'une part par les choix réalisés sur les exercices précédents et assumés par la municipalité (notamment en matière de revalorisation des rémunérations des fonctionnaires et de protection du pouvoir d'achat des agents), d'autre part en raison des mesures imposées par le gouvernement aux collectivités (avec principalement la hausse de 3 points des cotisations CNRACL).

Ainsi, les dépenses de fonctionnement totales de 29 743 792.14€ recouvrent les restes à réaliser de l'exercice précédent (442 716.81€) et les dépenses propres à l'exercice 2025 (29 301 075.33€). Elles sont listées selon les chapitres ci-dessous :

- **011 : Charges à caractère général : 7 377 494.33€**

Ce chapitre se décompose ainsi :

- * *Achats et fournitures :*

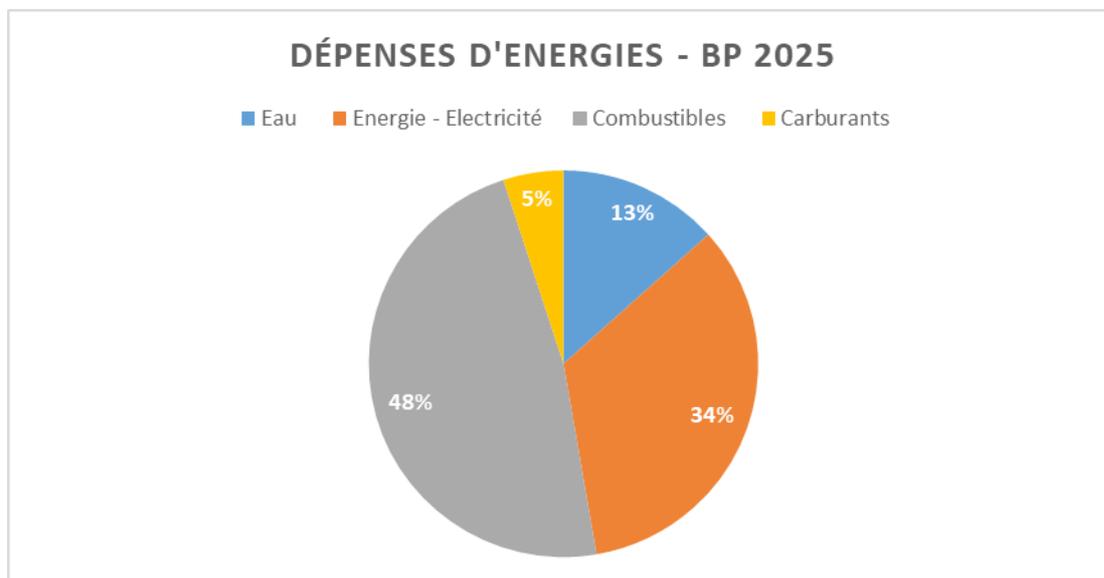
Les achats et fournitures intègrent les dépenses de fluides supportées par la Ville du Creusot

(eau, électricité, combustibles), les dépenses de contrats et d'achats de prestations de services, d'alimentation, de vêtements de travail et de fournitures d'entretien nécessaires au bon fonctionnement des services.

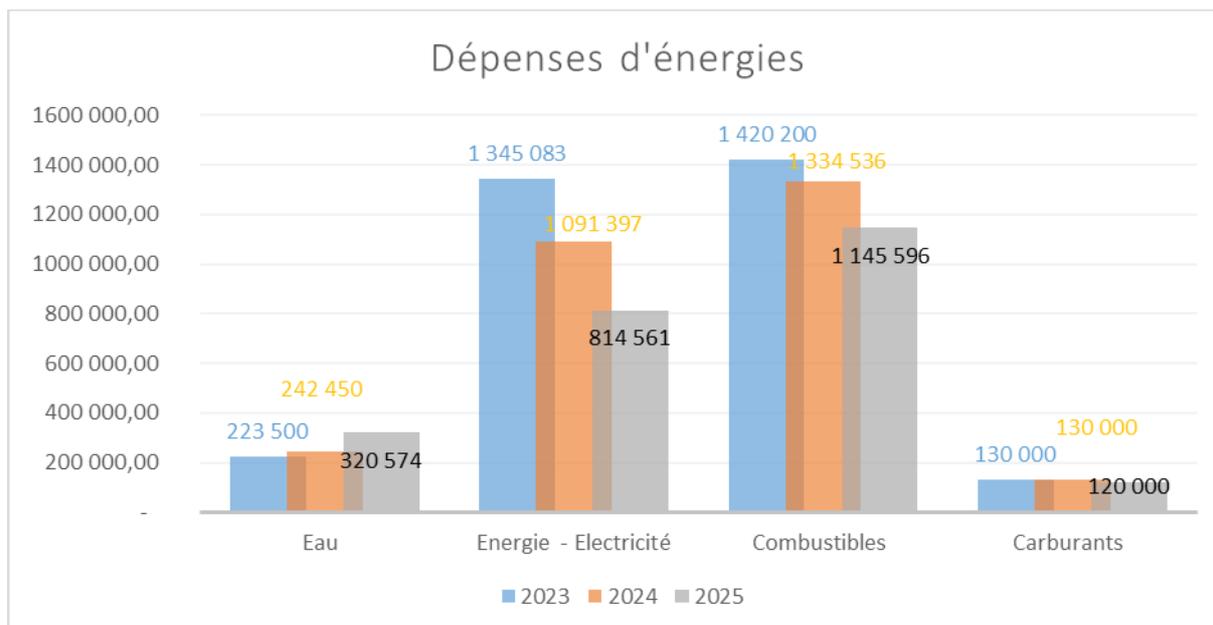
S'agissant des achats de prestations de services, poste de dépense important pour la Ville du Creusot (921 008€), sont notamment inscrits ici, pour les plus gros postes :

- Les achats de repas pour la restauration scolaire et le CLSH (527 036€). Ce montant est en progression par rapport à 2024 (514 175€ inscrit au BP) en raison des choix effectués lors du renouvellement du marché mais aussi de la répercussion à la hausse sur les différents contrats de prestations de la tendance inflationniste des dépenses.
- Le marché de prestation des éducateurs (183 915€) des différentes associations creusotines qui interviennent pour le compte de la ville du Creusot
- Est également inscrit un montant de 204 069€ pour les prestations de services réalisées au cours de la saison culturelle estivale des beaux bagages.

Concernant les dépenses d'énergies pour le BP 2025 (2 400 731€) celles-ci sont en diminution par rapport à l'inscription budgétaire précédente (2 798 383€) :



Si l'on fait un comparatif par rapport au budget précédent on constate donc une diminution du montant de 14.21% .



Après le choc énergétique que les collectivités ont connu sur les années 2022 et 2023, les hypothèses budgétaires repartent sur une tendance à la baisse (bien que supérieure au niveau de 2021 (1.6M€ d'énergie au global). Ainsi, s'agissant des consommations d'électricité et de gaz on peut affirmer que ces éléments sont la résultante de la politique mise en place par la municipalité en matière de réduction de consommation d'énergie (voir ci-dessus : mise en place du plan de sobriété énergétique, passage de l'éclairage en LED, autoconsommation...).

Concernant l'eau, malgré les différentes mesures mise en œuvre par la ville (réduction des consommations notamment en période de sécheresse, installations de bâches à eau sur divers sites), il est tout de même anticipé une augmentation du coût en raison de la hausse des tarifs décidée par la CUCM pour le financement des travaux sur les réseaux d'eaux et d'assainissement.

Les prévisions 2025 s'inscrivent malheureusement dans un contexte très incertain (notamment sur le plan géopolitique). Aussi, il convient de préciser que ces montants ne sont que prévisionnels. La ville ajustera ces prévisions en cours d'année si besoin.

* *Services extérieurs :*

Sont intégrées ici les dépenses liées aux différentes maintenances des équipements de la ville (maintenances informatiques ou maintenances liés à l'entretien des bâtiments municipaux). Comme pour les dépenses de prestations de services, celles-ci sont en hausse en 2025 en raison de l'inflation (+26 000€).

Les dépenses liées aux locations mobilières, aux travaux d'entretien des terrains, des bâtiments, des voies et réseaux, des véhicules et des matériels sont également comprises ici.

Enfin, on peut également citer les dépenses d'assurances qui sont en hausse cette année.

Pour rappel, au 1er janvier 2025, les précédents marchés conclus par la ville du Creusot pour les risques « dommages aux biens », « responsabilité civile » et « flotte automobile » pour une durée de 5 ans sont arrivés à terme. Aussi, fin 2024, les services de la ville ont anticipé ces éléments et ont lancé de nouveaux appels d'offres.

A ce jour, à titre prévisionnel, le budget intègre une augmentation de 30 000€ sur les frais d'assurances. A noter que pour contenir la hausse de ces dépenses, la ville a fait le choix de souscrire un contrat avec un montant de franchises plus élevé pour la partie dommages aux biens.

* *Autres services extérieurs :*

On comptabilise ici les honoraires, frais d'actes et contentieux, annonces et insertions, les frais de fêtes et cérémonies, des imprimés et publications, frais de rotations de bus pour les activités scolaires, culturelles et jeunesse (poste de dépense en augmentation de 28 000€), frais postaux et de télécommunications ou encore des frais de nettoyage des locaux

* *Impôts et taxes :*

Est compris ici essentiellement le montant de taxe foncière payé par la ville du Creusot pour les bâtiments dont elle est propriétaire. Comme pour les recettes fiscales, cette dépense évolue en fonction de l'inflation constatée de novembre à novembre (+1.7% en 2024).

➤ **012 : Charges de personnel : 16 391 931 €**

Par rapport au budget 2024, ce montant est en progression (15 911 011 € inscrit au BP 2024, soit +480 920€ ou +3.02%). Cette évolution prend en compte les conséquences des différentes décisions locales et surtout nationales qui pèsent sur les dépenses de personnel de la ville. Parmi elles :

En ce qui concerne le contexte national :

Bâti sur la volonté de réduire le déficit public, le 1^{er} projet de loi de finances 2025 du Gouvernement Barnier comportait de nombreuses mesures concernant les budgets du personnel des collectivités territoriales. La loi de finances adoptée le 14 février 2025 est venue confirmer certaines de ces mesures :

- **Augmentation du taux de cotisation de la CNRACL :**

Le gouvernement Barnier avait présenté le jeudi 10 octobre 2024 le projet de loi de finances (PLF) et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2025, qui comportaient une mesure devant fortement impacter les projections budgétaires des prochaines années : la hausse de 4 points par an du taux de cotisation employeur à la CNRACL sur 3 ans, puis une hausse ramenée à 3 points par an sur 4 ans.

Ce taux de cotisation de 31,65 % aurait pu atteindre en part patronale 43,65 % à l'horizon

2028, si la mesure était bien lissée sur 4 ans.

Avec la censure du gouvernement Barnier, ce projet tel qu'il était envisagé a été rejeté.

Une mission inter-inspections, composée des inspections générales de l'administration, des affaires sociales et des finances, a examiné la situation financière de la CNRACL. D'après les estimations, pour assurer l'équilibre du régime il faudrait que le taux de cotisation employeur (aujourd'hui de 31,65 %) passe à 50,34 % en 2030.

Au regard de la situation de la CNRACL, la loi de finances est venue confirmer la mise en place de ce dispositif. Ainsi, le projet de budget 2025 du personnel de la Ville comprend la hausse de 3 points, soit un coût supplémentaire de 193 000€ pour l'année 2025.

- **Hausse du SMIC 2025 :**

Tous les ans, une hausse du SMIC est intégrée dans le projet du budget pour le personnel : revalorisation estimée à 2% pour 2025, soit une augmentation globale de 15 700€.

A noter que depuis la revalorisation du SMIC de 2% le 1^{er} novembre 2024, le SMIC a dépassé légèrement le traitement indiciaire minimum des agents publics, ce qui a occasionné le versement d'indemnités différentielles pour les agents rémunérés au 1^{er} échelon du 1^{er} grade des grilles indiciaires. D'un montant faible pour le moment, ces indemnités se verront augmenter progressivement et concerner de plus en plus d'agents lors des prochaines revalorisations du SMIC, en l'absence de mesures prises par le Gouvernement pour rehausser les grilles indiciaires.

- **Non reconduction de la GIPA (garantie individuelle pouvoir d'achat) en 2024 et 2025 :**

Dans une annexe au 1^{er} projet de loi de finances 2025, il était prévu que les agents publics ne percevraient pas de GIPA en 2025. Face aux contraintes budgétaires qui pèsent sur les finances publiques nationales, cette mesure a été confirmée par la loi de finances 2025.

- **Réduction de l'indemnisation des agents en arrêt maladie ordinaire à 90% au lieu de 100% :**

Suite à un rapport de l'Inspection Générale des Finances et de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, cette piste avait été amorcée par le précédent Gouvernement avec pour objectif de réduire l'absentéisme dans son ensemble, et en particulier sur les absences de courte durée dans la Fonction Publique. Celle-ci a donc été également confirmée.

En ce qui concerne le contexte local :

Malgré ce contexte national, s'ajoutent les spécificités locales, en lien avec les choix réalisés en matière de politique RH :

- **Poursuite de la politique d'amélioration des conditions d'emploi des agents municipaux** avec la nomination stagiaire de 14 agents contractuels occupant des emplois permanents (coût de 18 000€ en 2025)

- **Poursuite de la revalorisation du régime indemnitaire des agents municipaux :**

Une hausse identique à l'année 2024 est prévue au 1^{er} Juillet 2025, soit une revalorisation de 30€ bruts mensuels, représentant un coût de 100 000€ en année pleine.

- **Instauration du forfait mobilité durable** : Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD), il est prévu d'instaurer le forfait mobilité durable afin d'inciter les agents municipaux à recourir davantage aux modes de transport alternatifs et durables que sont le vélo, les engins personnels motorisés non thermiques, le covoiturage et les transports en commun pour la réalisation de leurs trajets domicile-travail. Le montant forfaitaire annuel varie de 100 à 300€ en fonction du nombre de jours d'utilisation (coût de 30 000€ en année pleine)

- **Le glissement vieillesse technicité (GVT)**, qui est une notion de variation de la masse salariale des fonctionnaires à effectif constant, lié aux avancements automatiques d'échelon (composante vieillesse) et à l'octroi d'avancements de grade et de promotions internes (composante technicité). Ainsi, à effectif constant, les dépenses de personnel évoluent d'environ 2% par an en raison du déroulement de carrière automatique (échelons) ou choisi (avancements de grades et promotions) des agents. Toutefois, ce GVT est atténué par le départ en retraite d'agents dont le salaire est généralement supérieur à celui de leurs remplaçants (GVT négatif appelé effet Noria).

- **Des renforts ponctuels** devront également être inscrits au budget pour pallier aux absences et permettre de garantir la continuité du service public. Toutefois, dans un souci d'économies, ces renforts seront limités strictement aux services prioritaires : Petite Enfance, animation et ASEM afin de respecter les normes d'encadrement des enfants.

La structure des effectifs au 1er janvier 2025

Les tableaux présentés ci-dessous sont issus du tableau des effectifs de la collectivité au 1^{er} janvier 2025. Il est à noter que ceux-ci ne sont qu'une photographie à une date donnée des effectifs et ne font état que des agents en poste et rémunérés à cette date. Ils ne tiennent donc pas compte des contrats qui pourraient intervenir à compter du 2 janvier 2025, ni par ailleurs des postes permanents temporairement vacants au 01/01/2025. Toutefois, il apparaît que les effectifs globaux restent stables.

EFFECTIFS au 1er Janvier 2025

Titulaires		Contractuels (y compris emplois aidés)		TOTAL	
Postes pourvus	Equivalents Temps Plein	Postes pourvus	Equivalents Temps Plein	Postes pourvus	Equivalents Temps Plein
278	263.69	77	62.13	355	325.82

Nombre d'agents TITULAIRES par catégorie hiérarchique et filière au

1^{er} janvier 2025

Filières/ catégories	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Filière administrative	13	8	36	57
Filière technique	5	7	114	126
Filière culturelle	4	16	5	25
Filière Médico-sociale	1	8	0	9
Filière Sociale	4	0	16	20
Filière Animation	0	3	23	26
Filière Sportive	0	7	0	7
Filière Police	0	1	7	8
Total	27	50	201	278

Nombre d'agents CONTRACTUELS par catégorie hiérarchique et filière au 1^{er} janvier 2025

Filières/ catégories	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Autres (apprentis, contrats aidés, assistantes maternelles)	Total
Filière administrative	4	2	3		
Filière technique	0	1	15		16
Filière culturelle	0	13	0		13
Filière Médico-sociale	0	5	0		5
Filière Sociale	2	0	3		5
Filière Animation	0	1	8		9
Filière Sportive	0	3	1		4
Filière Police	0	0	0		0
Autres (apprentis, contrats aidés, assistantes maternelles)				16	16
Total	6	25	30	16	77

TOTAL des agents (tous statuts confondus) par catégorie hiérarchique et filière au 1^{er} janvier 2025

Filières/ catégories	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Autres (apprentis, contrats aidés, assistantes maternelles)	Total
Filière	17	10	39		

administrative				aidés, assistantes maternelles)	
Filière technique	5	8	129		142
Filière culturelle	4	29	5		38
Filière Médico- sociale	1	13	0		14
Filière Sociale	6	0	19		25
Filière Animation	0	4	31		35
Filière Sportive	0	10	1		11
Filière Sécurité	0	1	7		8
Autres (apprentis, contrats aidés, assistantes maternelles)				16	16
Total	33	75	231	16	355

Le nombre de bénéficiaires d'avantages en nature est précisé ci-dessous ; il concerne les concierges logés par nécessité absolue de service :

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
28 agent s	28 agent s	26 agent s	26 agent s	24 agent s	24 agent s	23 agent s	17 agent s	15 agent s	16 agent s	16 agent s

Dépenses de personnel :

Source : Edition d'états de paies 2024 – Logiciels CIVIL NET RH et CIVIL NET Finances

Montant des rémunérations brutes annuelles – 2024

Titulaires	8 574 582 €
Contractuels	2 646 128 €
Total	11 220 710 €

Budget prévisionnel 2025 :

Pour l'année 2025, le budget nécessaire à la rémunération des agents fonctionnaires et contractuels de la Ville du Creusot et au paiement des charges, s'élève au total à **16 391 931 €**.

Pour information : évolution du budget du personnel au cours des dernières années :

BP 2020	BP 2021	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025
14 239 003	14 336 873	14 722 410	15 244 431	15 911 011	16 391 931

Soit une évolution totale de +3% entre 2024 et 2025 similaire à l'évolution moyenne sur toute la période (3.02%) sachant qu'en comparaison, l'IPCH a progressé de 3.6% en moyenne entre 2020 et 2025.

On peut donc constater que la masse salariale connaît une augmentation régulière et modérée depuis 2020 malgré différentes mesures tant nationales (revalorisations point d'indice, SMIC, refonte des grilles indiciaires) que locales (revalorisation du régime indemnitaire, instauration participation santé, télétravail, amélioration des situations des agents les plus précaires), mais restant malgré tout en dessous des hausses de l'inflation.

➤ **014 : Atténuation de produits : 22 168 €**

Sont compris ici les dégrèvements de taxe d'habitation sur les logements vacants.

➤ **65 : Autres charges de gestion courante : 2 140 998€**

* *Subvention aux associations et autres organismes :*

Concernant le montant des subventions, on peut noter que celui-ci paraît globalement stable par rapport au BP 2024 (- 1 773€ par rapport au BP 2024). La répartition des subventions est donc la suivante :

	2024	2025	Evolution
Subventions annuelles	1 330 470	1 392 762	+ 62 292
Subvention CCAS	175 215	120 000	- 55 215
Subventions exceptionnelles	74 120	65 270	- 8 850
Total	1 579 805	1 578 032	- 1 773

Pour 2025, l'objectif est de manière générale de renouveler le soutien financier apporté au monde associatif fortement impacté par les crises successives depuis 2020. De surcroît, on note deux évolutions notables concernant les montants de subventions :

- Une forte progression des subventions annuelles : en raison d'une part de l'augmentation de la subvention de l'ARC (+40 000€) en parallèle de la décision de l'Etat et d'autre part en raison de la réalisation de la foire en 2025.
- Une baisse de la subvention au CCAS : cette baisse s'explique en raison d'un résultat positif sur l'exercice 2024 permettant à la structure d'affecter un résultat plus important sur 2025 et de diminuer la contribution municipale directe. Ainsi, le soutien aux actions du CCAS sera une nouvelle fois renouvelé en 2025.

* *Autres contributions :*

Les autres contributions comprises au chapitre 65 sont composées essentiellement de la subvention d'équilibre du budget principal pour les budgets annexes (143 229€).

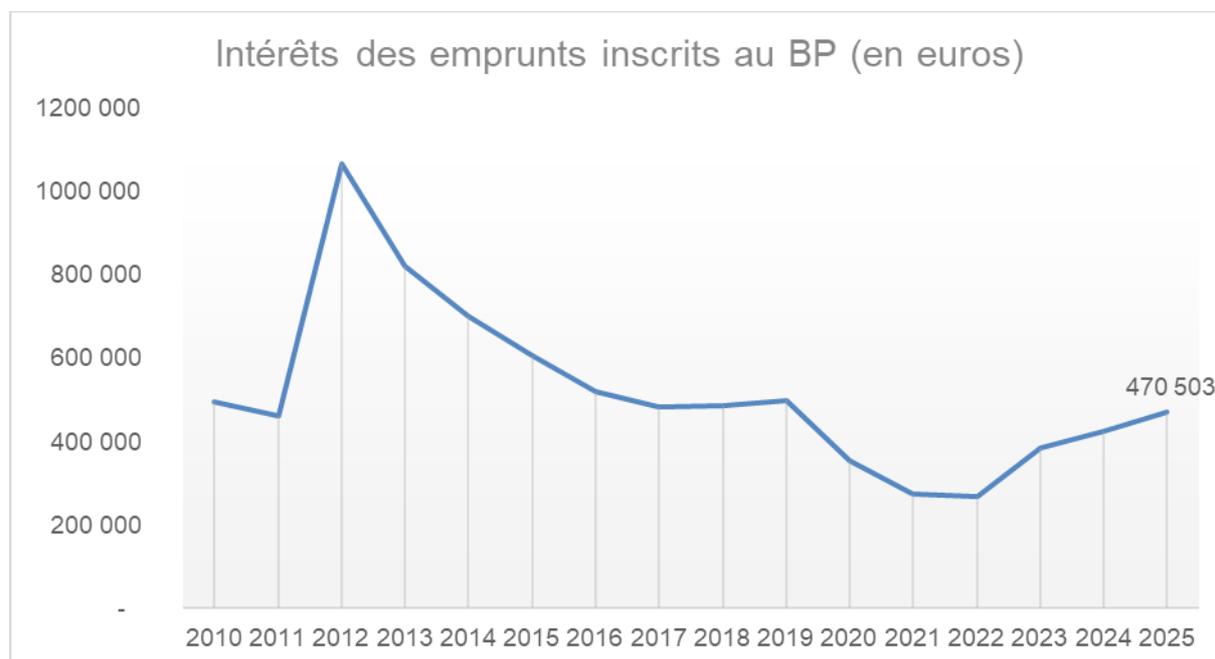
Ce montant comprend également la contribution aux S.I.A.B ainsi que des admissions en non-valeur (3 500€) et des frais de formation des élus (6 000 €).

On comptabilise également les subventions attribuées pour l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) (11 000€).

➤ **66 : Charges financières : 473 503 €**

Ce chapitre est composé essentiellement des remboursements d'intérêts liés aux emprunts

(470 503€ en 2025). Ce montant est estimé en prenant en compte la stratégie d'annuité théorique que la ville du Creusot s'impose cette année afin de maîtriser son endettement, avec, comme évoqué lors du DOB une reconduction du seuil d'annuité à 2.1M pour cette année.



➤ **67 : charges exceptionnelles : 2 500€**

Ce montant correspond aux titres annulés sur exercices antérieures qui sont encore comptabilisés au chapitre 67.

➤ **68 : Dotations pour provisions : 10 000€**

Ce montant répond à un principe de prudence budgétaire imposé par la norme comptable M57 et représente une provision pour les créances supérieures à plus de 2 ans représentant un risque financier pour la collectivité.

➤ **023 : Virement à la section d'investissement : 1 000 000€**

Le virement à la section d'investissement représente la part d'autofinancement des investissements de la ville. Par rapport à 2024, ce montant est en légère progression (+ 3 412€). Comme évoqué précédemment c'est en raison de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement courant et d'énergie que la ville réussit à préserver une part d'autofinancement similaire à 2024. Tout cela dans un contexte incertain avec une tendance inflationniste de certains postes de dépenses. De surcroît, la ville diversifie ses recettes d'investissement et réduit la part de l'emprunt dans le financement de ses dépenses d'équipement.

➤ **042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 1 882 481 €**

Ce chapitre est composé des dépenses d'amortissement obligatoires pour la ville.

1.1.b recettes :

	2024	2025	Evolution	%
Recettes propres à l'exercice	28 634 099,00	28 745 248,33	111 149,33	0,39%
Restes à réaliser				
Affectation résultat n-1	1 177 350,87	998 543,81	- 178 807,06	-15,2%
Total recettes de fonctionnement	29 811 449,87	29 743 792,14	- 67 657,73	-0,23%

Les recettes de fonctionnement totales de 29 743 792.14€ recouvrent la somme que nous venons d'affecter (998 543.81€) et les recettes propres à l'exercice 2025 (28 745 248.33€). A noter que les recettes propres (+0.39%) évoluent de façon quasi similaire par rapport aux dépenses (à environ 9 000€ près). On peut noter qu'il n'y a donc pas d'effet ciseaux, ce qui est signe d'une bonne gestion.

Ces recettes se déclinent selon les principaux chapitres indiqués ci-après :

➤ **Chapitre 70 : Vente de produits, prestations de services : 1 938 816 €**

Ce chapitre intègre principalement les redevances que la ville perçoit dans le cadre des différents services qu'elle propose.

Par rapport à l'année dernière, le montant de ce chapitre est globalement en hausse (+351 060€). Cela résulte principalement du fait que les prévisions 2025 ont été établies à partir des réalisations 2024 qui sont pour la plupart en hausse par rapport au BP. On peut noter une progression des redevances (+34k€) en raison de la sollicitation constante des services proposés aux creusotins.

Au sein de ce chapitre sont donc intégrées les recettes suivantes :

- les redevances des services périscolaires et d'enseignement (457 000€): ce montant est en augmentation par rapport à l'année précédente en raison d'une hausse de fréquentation estimée.

- les redevances à caractère sportif et de loisirs versées par les associations et les comités d'entreprise qui fréquentent le centre nautique (176 000€) .

-S'agissant des redevances à caractère social, celles-ci ont été estimées à 317 000€ en 2025 (soit une légère augmentation par rapport à 2024 (311 500)).

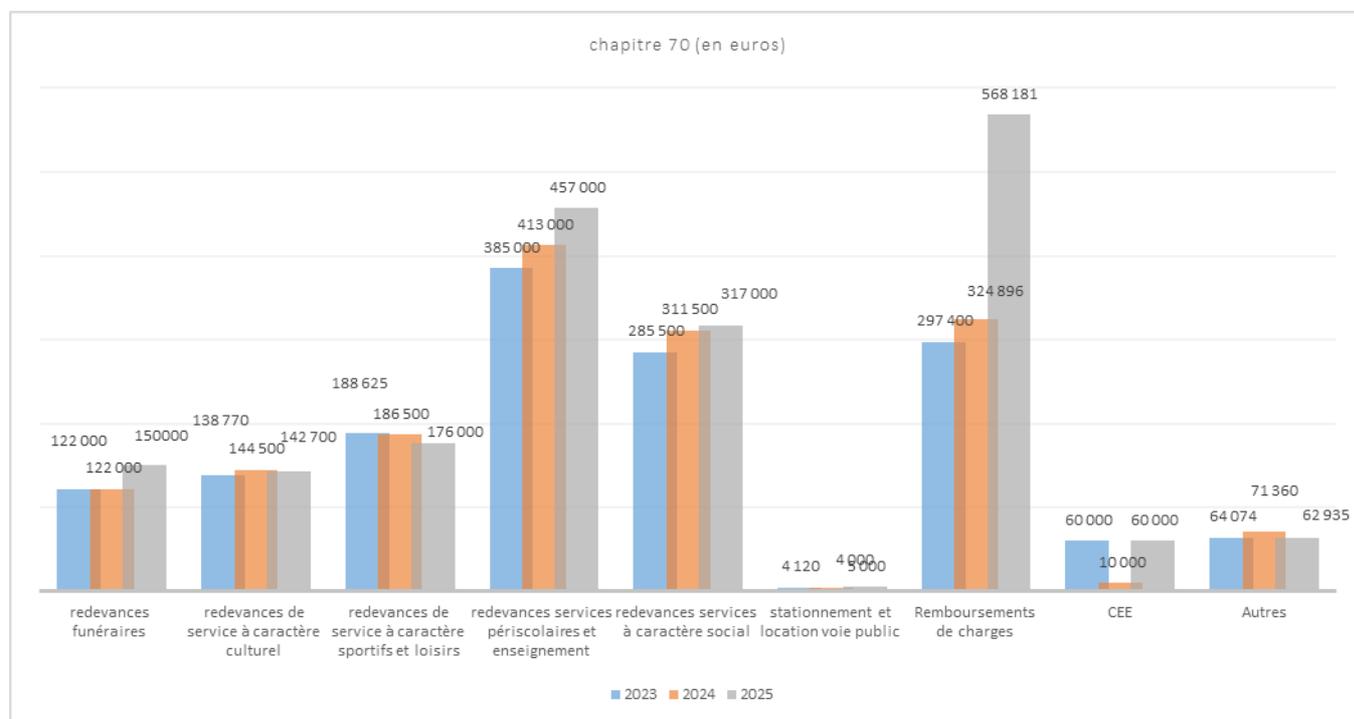
- Enfin, Les redevances de services à caractère culturel ont été estimées à 142 700€ en 2025. Elles sont essentiellement, composées des contributions familiales au titre des activités du conservatoire de musique et de danse, des écoles de théâtre ou d'arts

plastiques. A noter que malgré la gratuité introduite à la médiathèque, les recettes de ce poste resteraient quasi stables.

Sont également intégrés dans ce chapitre les remboursements de charges des locataires occupant un bâtiment appartenant à la ville ainsi que les remboursements de charges lycée et collège.

On comptabilise également au chapitre 70, les recettes liées aux certificats d'économie d'énergies (CEE). Ces recettes représentent des financements attribués aux collectivités souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie (rénovation des bâtiments publics, raccordement à un réseau de chaleur, rénovation de l'éclairage public). Pour 2025, le montant estimé est de 60 000€ (soit +50 000€). L'évolution de ce montant témoigne de l'intensification de la politique de développement durable engagée par la ville depuis plusieurs années. A noter que des recettes de CEE supplémentaires pourront être encaissées en cours d'année en fonction de l'avancée des travaux.

Enfin, on trouve au chapitre 70 des recettes de concessions dans les cimetières et des redevances funéraires à hauteur de 150 000€ pour 2025.



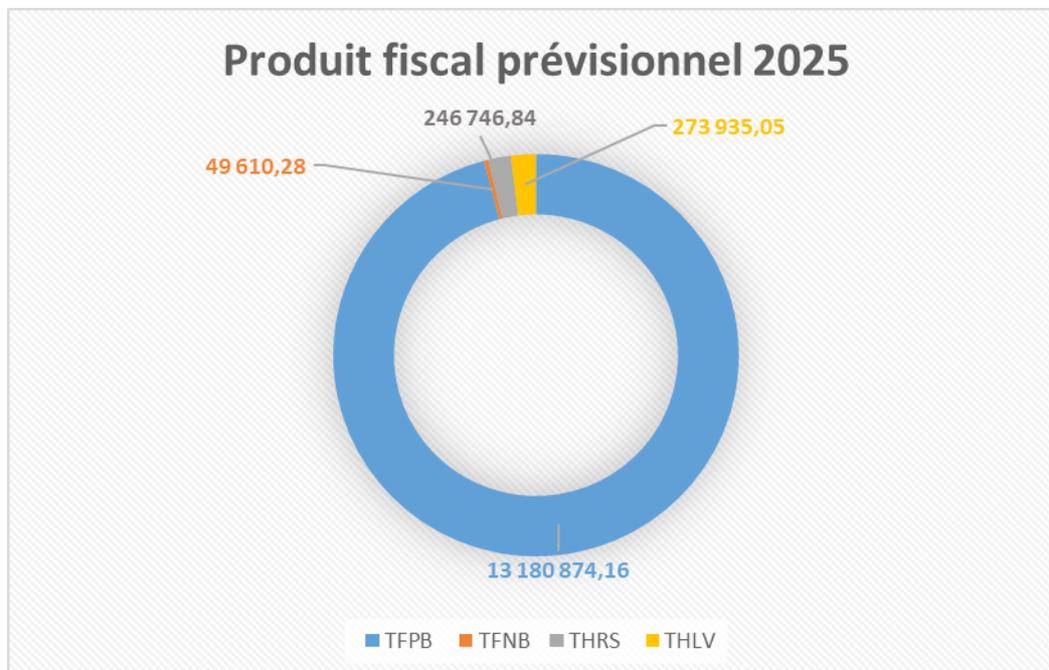
*Autres : autres redevances et recettes diverses, abonnement, locations diverses,

➤ **Chapitre 73 - Impôts et taxes : 16 796 265.33 ²€**

Ce chapitre est essentiellement composé des recettes de contributions directes perçues par la ville. Pour 2025, le montant des impôts directs locaux est estimé à 13 751 166.33 € (+171 843 par rapport à l'inscription budgétaire précédente).

2 Addition du chapitre 73 et du sous chapitre 731 depuis le passage à la nomenclature M57

L'évolution des contributions directes s'explique essentiellement par la prise en compte de la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'Etat qui s'élève à 1.7% en 2025 (contre 3.9% en 2024) qui s'applique aux locaux d'habitations et industriels³. En effet, malgré le contexte très incertain et pessimiste pour les finances des collectivités locales, la ville fait une nouvelle fois le choix de ne pas augmenter ses taux d'impositions. Ainsi, le produit de fiscalité pour 2025 se décompose de la manière suivante :



Ce chapitre comprend également entre autres les recettes reversées par la CUCM dans le cadre de la fiscalité unique (AC et DSC pour un montant global de 1 901 960 €). Ces montants restent stables depuis plusieurs années malgré la hausse des charges de centralité supportées par la ville.

Par ailleurs, ce chapitre intègre le Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales (FPIC : 242 511€) pour lequel une baisse est anticipée cette année au regard de l'évolution de ses indicateurs utilisés dans le cadre de calcul du montant de bénéficiaire au Fonds.

S'agissant de la taxe sur la consommation finale d'électricité (370 000 €) au regard de l'évolution à la baisse de cette recette notamment en raison des réductions de consommations d'électricité il est proposé d'inscrire un montant similaire à la réalisation 2024 (370 161,68€).

On peut également évoquer les taxes afférentes aux droits de mutations (320 000€) qui s'applique aux mutations à titre onéreux de propriété. Elle constitue en cela le reflet de l'activité du marché immobilier. Après avoir connu deux années exceptionnelles en 2021 et 2022, il apparaît que cette recette revient à un niveau similaire à celui de 2020. En effet, au regard de l'évolution des taux d'intérêts on a pu constater une contraction du marché immobilier en 2023 et 2024 qui selon toute vraisemblance devrait se poursuivre en 2025.

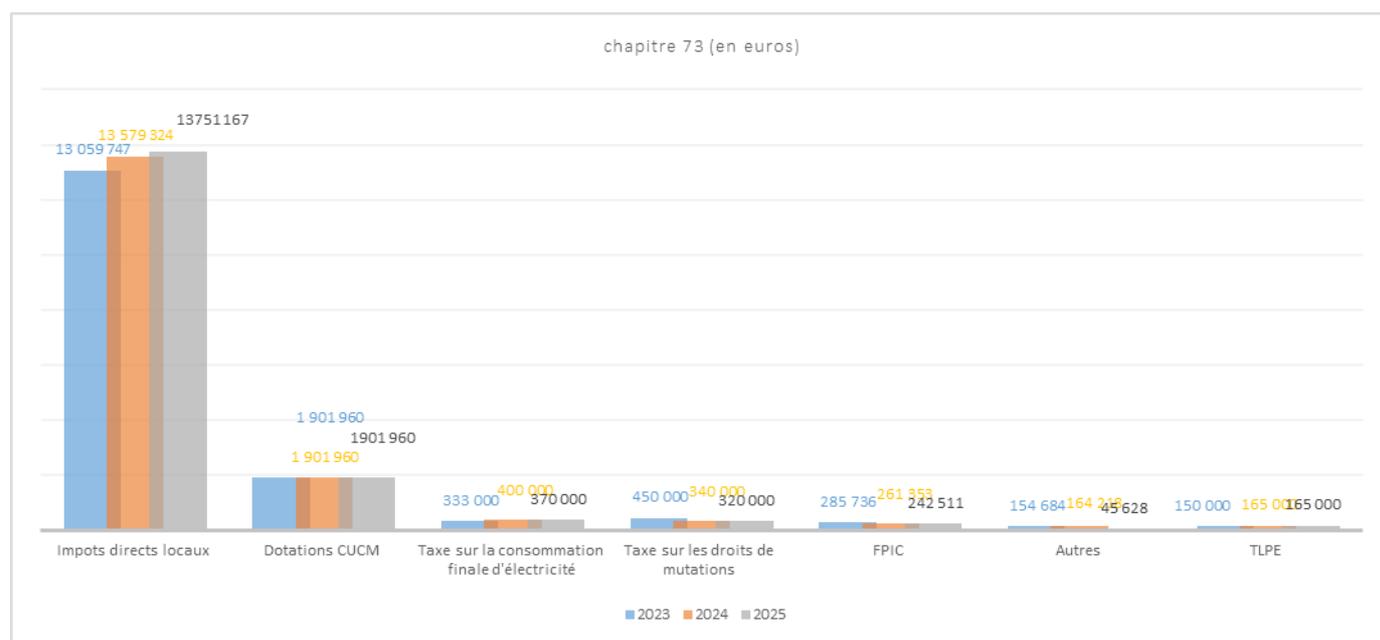
³ Depuis 2017, les bases des locaux professionnels ne sont plus concernées par l'actualisation légale des bases. Elles varient en fonction de l'évolution des loyers des locaux concernés.

Ainsi, concernant la prévision 2025, celle-ci est légèrement inférieure aux produits perçus sur les années précédentes :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
DMTO	359 466	564 901	500 714	363 630	328 821	320 000

Enfin, pour la troisième année consécutive, et conformément à la délibération adoptée en juin 2022, le budget intégrera une recette relative à la Taxe Locale sur les Publicités Extérieures (TLPE) (165 000€).

Pour rappel, l'objectif de cette taxe est d'instaurer une fiscalité dite « comportementale », dont l'objectif n'est pas de générer une recette dynamique (en progression régulière pour la commune), mais bien de conduire les redevables à modifier leurs pratiques (en l'occurrence la réduction des surfaces d'enseignes). Ainsi, en 2023, c'est plus de 288m² qui ont été retirés après déclaration de la taxe. L'objectif pour les années futures est d'inciter les futurs commerçants s'installant sur la commune à limiter leur pollution visuelle.



*Autres : FNGIR, rôles supplémentaires, taxe sur les pylônes, remboursement de taxe foncière HD

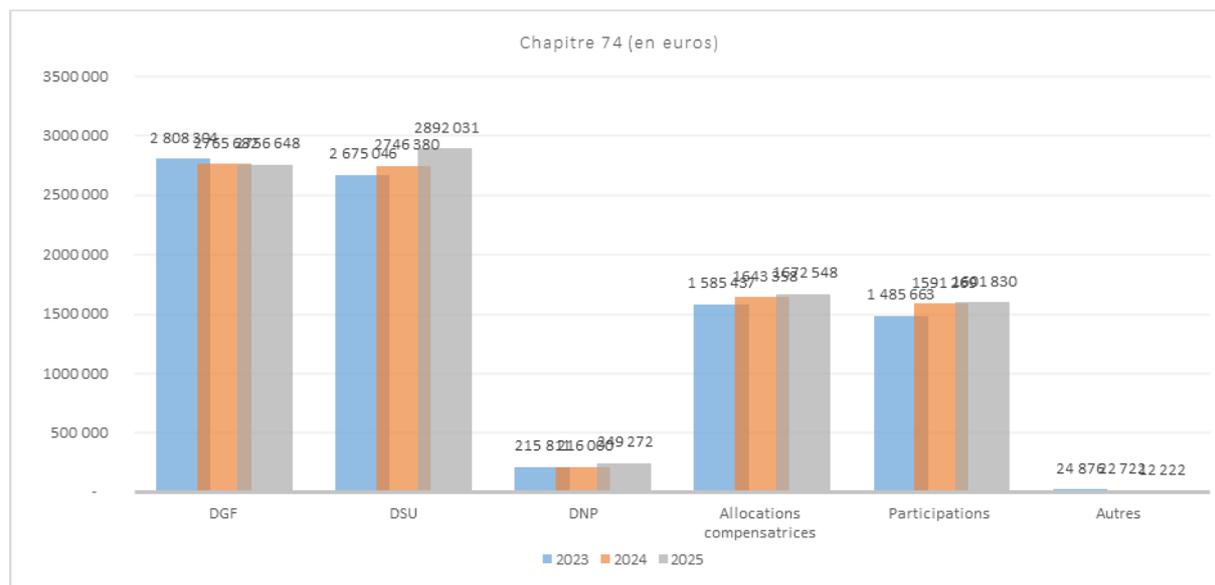
➤ **74 - Dotations, subventions et participations : 9 164 551€**

Sont comprises ici les dotations notifiées par l'Etat incluant la dotation forfaitaire (2 756 648 €) qui est en légère baisse par rapport à l'année dernière, la DSU (2 892 031 €) et la DNP

(249 272€).

En parallèle, le chapitre 74 intègre les allocations compensatrices avec notamment la compensation octroyée par l'état suite à la réduction de 50% des valeurs locatives des locaux industriels décidée en 2021 (1 672 548€).

Enfin, le chapitre intègre aussi les autres participations de l'État du Département, de la Région, de la CAF qui sont globalement en augmentation par rapport à 2023 mais sont la contrepartie de recrutements Ville bénéficiant d'une prise en charge par l'État.



*Autres : dotation de recensement, FCTVA de fonctionnement,

➤ **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 685 807€**

Ce chapitre intègre principalement les loyers dont celui versé par l'Hôtel Dieu dans le cadre du crédit-bail réalisé par la ville en 2012. Son remboursement de 2025 s'élève donc à 584 532 €. A noter que dans le cadre du projet de cession partielle du bâtiment celui-ci pourra être révisé en cours d'année en fonction de l'avancée de la procédure

➤ **Chapitre 76 - Produits financiers : 7 500 €**

Cette recette représente le revenu des parts sociales acquises auprès de la Société Locale d'Épargne. Celle-ci évolue en fonction des taux d'intérêts.

➤ **Chapitre 013 - Atténuation de charges : 56 000€**

Ce montant représente les remboursements sur rémunérations et charges de sécurité sociale et de prévoyance.

➤ **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections :96 309€**

Ce chapitre est principalement composé des opérations d'ordre liées aux travaux en régie. Ces opérations, permettent de faire peser le coût des travaux en régie sur la section d'investissement.

1.2. Section d'investissement

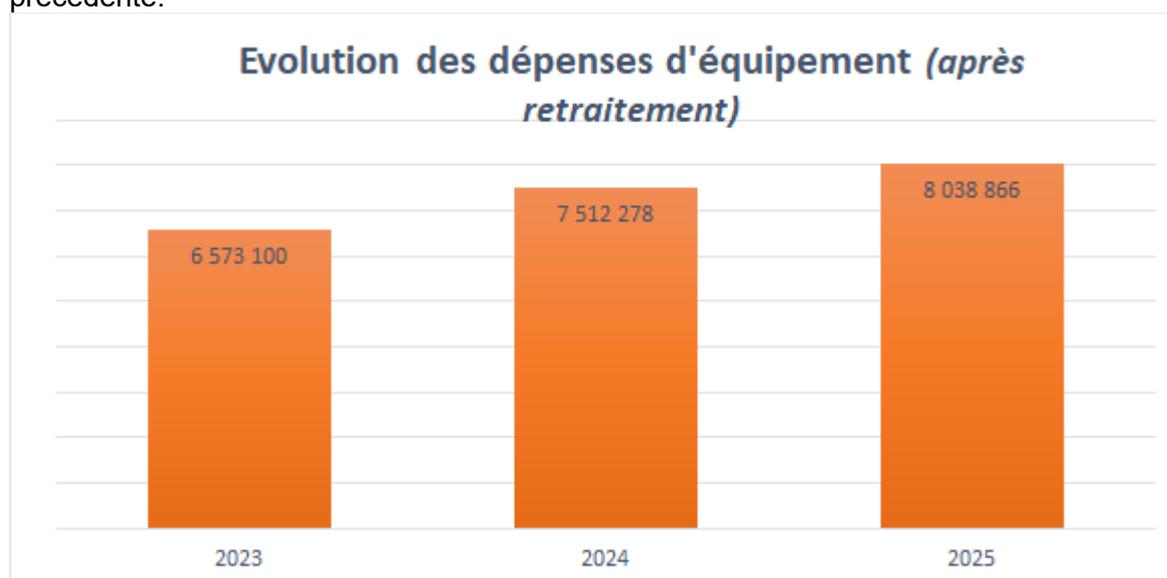
1.2.a - Dépenses :

Depuis le début du mandat, la volonté d'intensifier le volume d'investissement dans le but d'offrir un meilleur niveau de service public aux Creusotins et de soutenir l'activité économique locale a été affirmée par la municipalité. Aussi, le BP 2025 traduit une nouvelle fois cette volonté tout en se donnant mieux les moyens humains pour engager et réaliser ces chantiers.

Le montant total des dépenses d'investissement s'élève à 17 652 502.38€ avec des dépenses propres à l'exercice qui s'élèvent à 10 883 464.04€ et des restes à réaliser qui sont de 6 769 038.34€. Les dépenses d'équipement sont prévues à hauteur de 8.9M€ soit un montant similaire par rapport à 2024 (9.0M€ avant retraitement).

A noter cependant que les dépenses d'équipement 2025 comprennent un montant inscrit au BP 2024 qui n'a pas été reporté au regard de la non réalisation en totalité de l'emprunt 2024 et de l'exécution des travaux (900k€ retraité).

Après retraitement donc, les dépenses augmentent de 526k€ par rapport à l'année précédente.



Examinons en détail les principaux postes de cette section, hors restes à réaliser :

- ✓ Dépenses d'équipement : 8 938 866.04 €, dont :
 - Travaux : 7 121 666.04 €
 - Acquisitions : 1 221 200.00€
 - Subventions d'équipements : 570 000.00€
 - Frais d'annonces : 21 000.00 €
 - Frais d'études : 5 000.00 €
- ✓ Remboursement du capital des emprunts : 1 548 289 €
- ✓ Opérations d'ordre de transfert entre les sections (notamment travaux en régie) 396 309 €

1.2.b - Recettes :

Le montant total de ces recettes s'élève à 17 652 502.38 € dont le solde d'exécution positif reporté (2 098 787€), les restes à réaliser (3 880 842.38€) et 11 672 873€ propres à l'exercice. Elles sont constituées essentiellement de :

- Ressources propres d'origine interne se composant des amortissements (1 882 481€), du virement de la section de fonctionnement (1 000 000€), et des résultats que nous venons d'affecter (1 702 717.72 €).
- Du Fonds de compensation de la TVA : 947 843.28€
- D'emprunts : 3 988 407€
- De Subventions : 1 303 199 €
- Du produit des cessions : 548 225
- D'opérations d'ordres : 300 000€

Pour rappel, le montant d'emprunt inscrit au budget résulte de la stratégie d'annuité théorique révisée cette année à 2.1M d'euros que la ville. Bien que cela entraîne inévitablement un endettement supplémentaire, le niveau de capacité de désendettement reste à ce jour très loin des seuils d'alertes. Cela lui permet notamment de maîtriser sa capacité de désendettement :

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Capacité de désendettement en année	5.2	5.6	6.1	5.6	5.5

2. Budget annexe – location des locaux HTVA

2-1 Section de fonctionnement

2-1-a Dépenses :

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 420 909 € comprenant 12 000€ de reports et 408 909€ de dépenses proposées. Celles-ci se décomposent ainsi :

- Au Chapitre 011 : Charges à caractère général : 308 041 € comprenant :
 - *Achats et fournitures : 131 400 € (Eau, électricité, combustibles, fournitures d'entretien et petit équipement)
 - *Services extérieurs : 102 317 € (Charges locatives et de copropriété , travaux d'entretien des bâtiments, maintenance)
 - *Autres services extérieurs : 23 420€ (Télécommunications et nettoyage des locaux)
 - *Taxes foncières : 50 904€
- 66 : Charges financières : 612 € (Intérêts des emprunts)
- 68 : Dotations et provisions semi-budgétaires : 1 000€ (montant inscrit en prévision des admissions en non-valeur)
- 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 99 256 € (Dotations aux amortissements)

2-1-b Recettes :

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 420 909€

- 70 – Remboursement de frais par d'autres redevables : 62 565.24€
- 75 – Produits de gestion courante : 322 169.62 € (revenus des immeubles pour 178 941 € et apport du budget principal pour 143 228.62 €)

- 002 – affectation de résultat N-1: 36 174.14€

2-2 Section d'investissement

2-2-a Dépenses :

Le montant des dépenses totales de cette section s'élève à 83 916€, incluant les restes à réaliser 2024 (3 320€) et se décomposant hors restes à réaliser ainsi :

- ✓ 16 - Remboursement du capital des emprunts :80 596 €

2-2-b Recettes:

Le montant total des recettes s'élève à 223 010.91€, Elles sont constituées des ressources propres d'origine interne (chapitre 040) se composant des amortissements et provisions (99 256€) et de la reprise du résultat d'exercice antérieur (123 754.91€).

Je vous remercie de bien vouloir approuver les inscriptions budgétaires du budget principal et des budgets annexes 2025 telles que proposées ci-dessus.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Après avoir entendu M. Jérémy PINTO, Adjoint, qui a rapporté ce dossier en ces termes ;

Après avis favorable des membres du Bureau municipal réunis le 24 février 2025 et des membres de la Commission Finances / RH réunis le 28 février 2025 ;

Après en avoir délibéré ;

Après vote électronique ;

**Le Conseil Municipal, à la majorité,
(29 votes pour, 6 votes contre)**

ADOPTE le budget primitif et le budget annexe « location des locaux HTVA » de l'exercice 2025, en section de fonctionnement et d'investissement.

RATIFIE les inscriptions budgétaires qui ont été présentées au titre du budget principal et du budget annexe 2025.

ARRETE le budget principal et le budget annexe « location des locaux HTVA » 2025 aux sommes mentionnées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire pour avoir
été reçu à la Sous-préfecture
le 20 mars 2025
et publié, affiché ou notifié
le 21 mars 2025

Le Maire ,

A blue ink signature of M. David Marti, written over a circular official stamp of the City of Creusot. The stamp contains the text 'VILLE DU CREUSOT' and '(S. & L.)'.

M. David MARTI

La Secrétaire,

A blue ink signature of Mme Jocelyne Blondeau, written over a circular official stamp of the City of Creusot. The stamp contains the text 'VILLE DU CREUSOT' and '(S. & L.)'.

Mme Jocelyne BLONDEAU

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Dijon, sis 22 rue d'Assas – 21 000 DIJON, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par voie électronique (<https://delib.le-creusot.fr/webdelibplus/>). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr. Elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire, sis Hotel de ville - CS 80091 – 71 206 LE CREUSOT cedex dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Dijon dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DU
CREUSOT (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21710153400014

POSTE COMPTABLE : 071039

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET VILLE DU CREUSOT (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	55
A1.01 - Opérations non ventilables	58
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	59
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	62
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	63
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	64
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	67
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	71
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	74
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	75
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	78
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	80
A1.908 - Fonction 8 - Transports	83
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	87
A2.01 - Opérations non ventilables	89
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	90
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	96
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	97
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	98
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	103
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	109
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	114
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	115
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	116
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	119
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	121
A2.938 - Fonction 8 - Transports	124

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	128
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	129
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	135
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	136

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	137
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	139
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	140
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	141
B3.1 - Etat des provisions constituées	142
B3.2 - Etalement des provisions	144
B4 - Etat des charges transférées	145
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	146
B6 - Prêts	147
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	148
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	149
B7.3 - Etat des emprunts garantis	150
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	152
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	153
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	154
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	155
B7.8 - Autres engagements donnés	156
B7.9 - Autres engagements reçus	157
B8 - Subventions versées	158
B9 - Etat du personnel	159
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	164
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	165
B11.2 - Liste des établissements publics créés	166
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	167
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	168
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	169
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	170
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	172
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	173
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	174
D3 - Décisions en matière de taux	176
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	177
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	178
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	180
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	181
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	182

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	20857

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1069.40

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1262.37
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1373.59
3	Dépenses d'équipement brut / population	432.86
4	Encours de dette / population (2) (3)	862.70
5	DGF / population	282.78
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	62.26
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.31
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	31.51
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	62.81
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	8.10

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	37 850 883,31	40 235 149,55	2 415 782,20	A1 4 800 048,44
Investissement	8 423 834,56	9 284 190,14	(3) 1 238 431,33	A2 2 098 786,91
Fonctionnement	29 427 048,75	30 950 959,41	(4) 1 177 350,87	A3 2 701 261,53

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses		Recettes		
TOTAL des RAR	I + II 7 211 755,15	III + IV	3 880 842,38	B1	-3 330 912,77
Investissement	I 6 769 038,34	III	3 880 842,38	B2	-2 888 195,96
Fonctionnement	II 442 716,81	IV	0,00	B3	-442 716,81

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 469 135,67
Investissement	A2 + B2	-789 409,05
Fonctionnement	A3 + B3	2 258 544,72

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 6 769 038,34
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
100	Opération d'équipement n° 100	760 997,51
200	Opération d'équipement n° 200	314 751,77
300	Opération d'équipement n° 300	2 232 888,23
400	Opération d'équipement n° 400	184 584,56
500	Opération d'équipement n° 500	315 348,74
600	Opération d'équipement n° 600	901 409,42
700	Opération d'équipement n° 700	1 413 425,44
900	Opération d'équipement n° 900	123 632,67
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	522 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 442 716,81
011	Charges à caractère général (4)	378 233,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	44 483,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 880 842,38
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 880 842,38
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	10 883 464,04	11 672 873,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	6 769 038,34	3 880 842,38
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 098 787,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		17 652 502,38	17 652 502,38
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	29 301 075,33	28 745 248,33
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	442 716,81	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 998 543,81
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		29 743 792,14	29 743 792,14
TOTAL DU BUDGET (4)		47 396 294,52	47 396 294,52

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
21-01 (op.900) - Porterie	AP		818 135,00
22-01 (op.200) - Bat. ARC	AP		3 612 001,00
22-02 (op.300) - Epicerie Soc.	AP		866 974,00
23-02 (op.700) - Solar.Bt	AP		376 127,00
24-01 (op.300) Elc Rochette	AP		1 226 000,00
23-01 (op.100) - Pistes BMX	AP		276 000,00
21-02 (op.300) - Ecolo crèche	AP		5 359 906,00
TOTAL			12 535 143,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	12 535 143,00
----------------------	----------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	117 162,00	62 742,00	239 172,00	239 172,00	301 914,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	500 000,00	522 000,00	570 000,00	570 000,00	1 092 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 654 649,00	3 566 905,07	2 650 547,04	2 650 547,04	6 217 452,11
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 740 467,00	2 617 391,27	5 479 147,00	5 479 147,00	8 096 538,27
Total des dépenses d'équipement		9 012 278,00	6 769 038,34	8 938 866,04	8 938 866,04	15 707 904,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 596 166,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00	1 548 289,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 596 166,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00	1 548 289,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		10 630 444,00	6 769 038,34	10 487 155,04	10 487 155,04	17 256 193,38

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	542 867,00		96 309,00	96 309,00	96 309,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		592 867,00		396 309,00	396 309,00	396 309,00

TOTAL	11 223 311,00	6 769 038,34	10 883 464,04	10 883 464,04	17 652 502,38
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 652 502,38
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	4 154 031,00	3 880 842,38	1 303 199,00	1 303 199,00	5 184 041,38
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 984 605,11	0,00	3 988 407,00	3 988 407,00	3 988 407,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 138 636,11	3 880 842,38	5 291 606,00	5 291 606,00	9 172 448,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	947 843,28	947 843,28	947 843,28
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	1 587 023,40	0,00	1 702 717,72	1 702 717,72	1 702 717,72
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	330 000,00	0,00	548 225,00	548 225,00	548 225,00
Total des recettes financières		2 697 023,40	0,00	3 198 786,00	3 198 786,00	3 198 786,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 857 659,51	3 880 842,38	8 490 392,00	8 490 392,00	12 371 234,38

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	996 587,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 861 610,00		1 882 481,00	1 882 481,00	1 882 481,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 908 197,95		3 182 481,00	3 182 481,00	3 182 481,00

TOTAL	12 765 857,46	3 880 842,38	11 672 873,00	11 672 873,00	15 553 715,38
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 098 787,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 652 502,38
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 786 172,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	7 820 280,00	378 233,29	7 377 494,33	7 377 494,33	7 755 727,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 911 011,00	20 000,00	16 391 931,00	16 391 931,00	16 411 931,00
014	Atténuations de produits	22 168,91	0,00	22 168,00	22 168,00	22 168,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 126 405,14	44 483,52	2 140 998,00	2 140 998,00	2 185 481,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		25 879 865,05	442 716,81	25 932 591,33	25 932 591,33	26 375 308,14
66	Charges financières	426 458,00	0,00	473 503,00	473 503,00	473 503,00
67	Charges spécifiques (3)	2 600,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 318 923,05	442 716,81	26 418 594,33	26 418 594,33	26 861 311,14

023	Virement à la section d'investissement (4)	996 587,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 861 610,00		1 882 481,00	1 882 481,00	1 882 481,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 858 197,95		2 882 481,00	2 882 481,00	2 882 481,00

TOTAL	29 177 121,00	442 716,81	29 301 075,33	29 301 075,33	29 743 792,14
--------------	----------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 743 792,14
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	56 051,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 587 756,00	0,00	1 938 816,00	1 938 816,00	1 938 816,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 303 333,00	0,00	2 165 099,00	2 165 099,00	2 165 099,00
731	Fiscalité locale	14 508 522,00	0,00	14 631 166,33	14 631 166,33	14 631 166,33
74	Dotations et participations (3)	8 985 411,00	0,00	9 164 551,00	9 164 551,00	9 164 551,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	642 659,00	0,00	685 807,00	685 807,00	685 807,00
Total des recettes de gestion courante		28 083 732,00	0,00	28 641 439,33	28 641 439,33	28 641 439,33
76	Produits financiers	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 091 232,00	0,00	28 648 939,33	28 648 939,33	28 648 939,33

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	542 867,00		96 309,00	96 309,00	96 309,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		542 867,00		96 309,00	96 309,00	96 309,00

TOTAL	28 634 099,00	0,00	28 745 248,33	28 745 248,33	28 745 248,33
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	998 543,81
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 743 792,14
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 786 172,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	7 000,00	7 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 548 289,00	0,00	1 548 289,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	14 737 732,38		14 737 732,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	48 172,00	0,00	48 172,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	922 000,00	0,00	922 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	389 309,00	389 309,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		17 256 193,38	396 309,00	17 652 502,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 652 502,38
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	7 755 727,62		7 755 727,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	16 411 931,00		16 411 931,00
014	Atténuations de produits	22 168,00		22 168,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 185 481,52	0,00	2 185 481,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	473 503,00	0,00	473 503,00
67	Charges spécifiques (9)	2 500,00	0,00	2 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	1 882 481,00	1 892 481,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 000 000,00	1 000 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		26 861 311,14	2 882 481,00	29 743 792,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	29 743 792,14
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	947 843,28	0,00	947 843,28
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 184 041,38	0,00	5 184 041,38
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 988 407,00	0,00	3 988 407,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	300 000,00	300 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 882 481,00	1 882 481,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 000 000,00	1 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	548 225,00		548 225,00
Recettes d'investissement – Total		10 668 516,66	3 182 481,00	13 850 997,66

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 098 787,00
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 702 717,72
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 652 502,38
---	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	56 000,00		56 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 938 816,00		1 938 816,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		89 309,00	89 309,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 165 099,00		2 165 099,00
731	Fiscalité locale	14 631 166,33		14 631 166,33
74	Dotations et participations (8)	9 164 551,00		9 164 551,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	685 807,00	0,00	685 807,00
76	Produits financiers	7 500,00	0,00	7 500,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	7 000,00	7 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		28 648 939,33	96 309,00	28 745 248,33

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			998 543,81
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			29 743 792,14

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 223 311,00	6 769 038,34	0,00	10 883 464,04	10 883 464,04	0,00	10 883 464,04	17 652 502,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	48 172,00	48 172,00	0,00	48 172,00	48 172,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	500 000,00	522 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	922 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	8 512 278,00	6 247 038,34	0,00	8 490 694,04	8 490 694,04	0,00	8 490 694,04	14 737 732,38
Total des dépenses d'équipement		9 012 278,00	6 769 038,34	0,00	8 938 866,04	8 938 866,04	0,00	8 938 866,04	15 707 904,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 596 166,00	0,00		1 548 289,00	1 548 289,00		1 548 289,00	1 548 289,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 596 166,00	0,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 630 444,00	6 769 038,34	0,00	10 487 155,04	10 487 155,04	0,00	10 487 155,04	17 256 193,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	542 867,00			96 309,00	96 309,00		96 309,00	96 309,00
041	Opérations patrimoniales (7)	50 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'ordre		592 867,00			396 309,00	396 309,00		396 309,00	396 309,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	17 652 502,38
---	----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 178 834,06	3 880 842,38	9 970 155,28	9 970 155,28	13 850 997,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 154 031,00	3 880 842,38	1 303 199,00	1 303 199,00	5 184 041,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 984 605,11	0,00	3 988 407,00	3 988 407,00	3 988 407,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 138 636,11	3 880 842,38	5 291 606,00	5 291 606,00	9 172 448,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	947 843,28	947 843,28	947 843,28
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	330 000,00	0,00	548 225,00	548 225,00	548 225,00
Total des recettes financières		1 110 000,00	0,00	1 496 068,28	1 496 068,28	1 496 068,28
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 270 636,11	3 880 842,38	6 787 674,28	6 787 674,28	10 668 516,66
021	Virement de la section de fonctionnement	996 587,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 861 610,00		1 882 481,00	1 882 481,00	1 882 481,00
041	Opérations patrimoniales (6)	50 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre		2 908 197,95		3 182 481,00	3 182 481,00	3 182 481,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	2 098 787,00
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 702 717,72
---------------------------------------	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					17 652 502,38

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 223 311,00	6 769 038,34	0,00	10 883 464,04	10 883 464,04	0,00	10 883 464,04	17 652 502,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	48 172,00	48 172,00	0,00	48 172,00	48 172,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	27 172,00	27 172,00	0,00	27 172,00	27 172,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	500 000,00	522 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	922 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	500 000,00	522 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	922 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	8 512 278,00	6 247 038,34	0,00	8 490 694,04	8 490 694,04	0,00	8 490 694,04	14 737 732,38
Total des dépenses d'équipement		9 012 278,00	6 769 038,34	0,00	8 938 866,04	8 938 866,04	0,00	8 938 866,04	15 707 904,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 596 166,00	0,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00
1641	Emprunts en euros	1 596 166,00	0,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 596 166,00	0,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00	0,00	1 548 289,00	1 548 289,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454110	IMMEUBLE 73 RUE EDITH CAVELL	22 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		10 630 444,00	6 769 038,34	0,00	10 487 155,04	10 487 155,04	0,00	10 487 155,04	17 256 193,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	542 867,00			96 309,00	96 309,00		96 309,00	96 309,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	7 000,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	7 000,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139171	Subv. transf. Fonds social européen	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	535 867,00			89 309,00	89 309,00		89 309,00	89 309,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			89 309,00	89 309,00		89 309,00	89 309,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	535 867,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	50 000,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00			300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	50 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'ordre	592 867,00			396 309,00	396 309,00		396 309,00	396 309,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
100	EQUIPEMENTS SPORTIFS		9 407 087,41	760 997,51	428 300,00	428 300,00	0,00	428 300,00
200	EQUIPEMENTS CULTURELS		425 199,43	314 751,77	2 775 898,00	2 775 898,00	0,00	2 775 898,00
300	EQUIPEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS		2 222 256,11	2 232 888,23	2 246 105,00	2 246 105,00	0,00	2 246 105,00
400	ESPACES DE LOISIRS		1 139 938,81	184 584,56	432 875,00	432 875,00	0,00	432 875,00
500	VIE SCOLAIRE		1 810 033,56	315 348,74	1 117 630,00	1 117 630,00	0,00	1 117 630,00
5000	AMENAGEMENT LOCAUX SECOURS POPULAIRE		0,00	0,00	900,00	900,00	0,00	900,00
600	CADRE DE VIE		1 000 444,66	901 409,42	486 407,00	486 407,00	0,00	486 407,00
700	BATIMENTS & SERVICES GÉNÉRAUX		2 021 259,42	1 413 425,44	996 579,04	996 579,04	0,00	996 579,04
900	CHATEAU DE LA VERRERIE		884 173,69	123 632,67	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
TOTAL			18 910 393,09	6 247 038,34	8 490 694,04	8 490 694,04	0,00	8 490 694,04

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 100
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		9 407 087,41	a	760 997,51	b	428 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	25 000,00	0,00		0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	25 000,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 373 059,50	680 870,98	428 300,00		428 300,00
2128	Autres agencements et aménagements	219 577,04	165 386,97	39 700,00		39 700,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	615 682,31	502 411,61	275 100,00		275 100,00
21318	Autres bâtiments publics	150 352,51	1 166,40	0,00		0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	163 390,51	0,00	0,00		0,00
21828	Autres matériels de transport	10 500,00	0,00	65 000,00		65 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	2 000,00		2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 747,43	6 621,20	3 050,00		3 050,00
2185	Matériel de téléphonie	172,30	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	196 637,40	5 284,80	43 450,00		43 450,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	8 034 027,91	55 126,53	0,00		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 810 118,41	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	6 174 548,84	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	55 126,53	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	49 360,66	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		18 154,33	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	18 154,33	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	5 177,10	0,00	0,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	12 977,23	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 189 297,51
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 200
LIBELLE : EQUIPEMENTS CULTURELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		425 199,43	a 314 751,77	2 775 898,00	b 2 775 898,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	291 351,01	23 623,99	96 874,00	96 874,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	70 537,89	4 545,60	11 540,00	11 540,00
21318	Autres bâtiments publics	20 986,10	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 810,92	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	13 348,39	300,00	14 900,00	14 900,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 209,49	0,00	1 175,00	1 175,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	200,00	200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	174 458,22	18 778,39	69 059,00	69 059,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	133 848,42	291 127,78	2 679 024,00	2 679 024,00
2313	Constructions	133 848,42	291 127,78	2 679 024,00	2 679 024,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 822,40	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	2 822,40	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 822,40	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 090 649,77
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : EQUIPEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 222 256,11	a 2 232 888,23	2 246 105,00	b 2 246 105,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	188 101,92	251 783,27	371 982,00	371 982,00
2128	Autres agencements et aménagements	21 721,20	17 400,00	9 600,00	9 600,00
21312	Bâtiments scolaires	233,90	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	69 800,18	90 018,00	119 300,00	119 300,00
21828	Autres matériels de transport	23 759,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	8 084,00	8 084,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 139,75	134 267,43	163 302,00	163 302,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2186	Cheptel	19,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	56 427,90	10 097,84	18 696,00	18 696,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 034 154,19	1 981 104,96	1 874 123,00	1 874 123,00
2313	Constructions	1 999 034,63	1 981 104,96	1 874 123,00	1 874 123,00
238	Avances commandes immo corporelles	35 119,56	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 478 993,23
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 400
LIBELLE : ESPACES DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 139 938,81	a	184 584,56	b	432 875,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 139 938,81	184 584,56	262 875,00	262 875,00	262 875,00
2128	Autres agencements et aménagements	737 874,89	166 012,09	103 700,00	103 700,00	103 700,00
21318	Autres bâtiments publics	63 626,71	2 448,00	9 100,00	9 100,00	9 100,00
2138	Autres constructions	8 984,64	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 964,96	2 237,83	5 800,00	5 800,00	5 800,00
21828	Autres matériels de transport	146 841,53	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	23 043,00	1 436,64	5 900,00	5 900,00	5 900,00
2186	Cheptel	1 090,00	0,00	350,00	350,00	350,00
2188	Autres immobilisations corporelles	147 513,08	12 450,00	13 025,00	13 025,00	13 025,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-617 459,56
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 500
LIBELLE : VIE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 810 033,56	a 315 348,74	1 117 630,00	b 1 117 630,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	23 976,00	4 752,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 816,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	20 160,00	4 752,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 510 584,16	286 070,14	191 630,00	191 630,00
2128	Autres agencements et aménagements	161 544,92	9 946,14	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 188 804,98	274 049,13	147 250,00	147 250,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	29 105,60	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	54 177,47	0,00	19 000,00	19 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	9 326,55	675,71	10 770,00	10 770,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 920,43	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	160,34	0,00	1 750,00	1 750,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 543,87	1 399,16	12 860,00	12 860,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	275 473,40	24 526,60	926 000,00	926 000,00
2313	Constructions	275 473,40	24 526,60	926 000,00	926 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 432 978,74
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 5000
LIBELLE : AMENAGEMENT LOCAUX SECOURS POPULAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	900,00	b
			0,00		900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	900,00	900,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	900,00	900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-900,00
--------------------------------------	----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 600
LIBELLE : CADRE DE VIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 000 444,66	a	901 409,42	b	486 407,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 040,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	5 040,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	995 404,66	901 409,42	486 407,00		486 407,00
2111	Terrains nus	750,22	0,00	0,00		0,00
2128	Autres agencements et aménagements	123 442,72	82 825,80	73 000,00		73 000,00
21316	Equipements du cimetière	191 534,90	35 043,88	43 200,00		43 200,00
21318	Autres bâtiments publics	36 068,36	3 204,00	15 607,00		15 607,00
2138	Autres constructions	76 356,28	0,00	9 500,00		9 500,00
21534	Réseaux d'électrification	215 414,25	556 562,16	297 800,00		297 800,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	238 467,30	56 751,28	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	166 227,60	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 010,16	0,00	9 500,00		9 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	91 360,47	794,70	37 800,00		37 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 387 816,42
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 700
LIBELLE : BATIMENTS & SERVICES GÉNÉRAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 021 259,42	a 1 413 425,44	996 579,04	b 996 579,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	111 568,68	32 990,00	191 000,00	191 000,00
2031	Frais d'études	14 553,50	4 200,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 304,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	76 711,18	28 790,00	191 000,00	191 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 909 690,74	1 159 435,44	805 579,04	805 579,04
2128	Autres agencements et aménagements	21 908,92	144 985,18	7 750,00	7 750,00
21311	Bâtiments administratifs	25 912,33	58 840,00	16 800,00	16 800,00
21312	Bâtiments scolaires	4 248,59	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	35 942,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	7 119,43	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	413 761,83	746 619,13	362 600,00	362 600,00
2138	Autres constructions	64 490,11	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	30 814,23	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	203 910,42	2 000,00	32 000,00	32 000,00
21828	Autres matériels de transport	592 184,11	51 301,70	205 000,00	205 000,00
21831	Matériel informatique scolaire	30 005,74	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	217 221,91	97 625,39	36 250,00	36 250,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	66 512,79	3 018,54	31 240,00	31 240,00
2185	Matériel de téléphonie	1 425,24	68,08	2 000,00	2 000,00
2186	Cheptel	3 000,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	191 233,09	54 977,42	111 939,04	111 939,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	221 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	221 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 410 004,48
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 900
LIBELLE : CHATEAU DE LA VERRERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		884 173,69	a 123 632,67	6 000,00	b 6 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	110 543,24	79 127,27	6 000,00	6 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 480,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	92 352,57	79 127,27	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 710,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	773 630,45	44 505,40	0,00	0,00
2313	Constructions	773 630,45	44 505,40	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-129 632,67
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		11 178 834,06	3 880 842,38	9 970 155,28	9 970 155,28	13 850 997,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 154 031,00	3 880 842,38	1 303 199,00	1 303 199,00	5 184 041,38
1312	Subv. transf. Régions	0,00	97 020,00	0,00	0,00	97 020,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	91 708,00	0,00	0,00	91 708,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 041 954,00	1 146 561,88	1 303 199,00	1 303 199,00	2 449 760,88
1322	Subv. non transf. Régions	797 020,00	1 043 937,15	0,00	0,00	1 043 937,15
1323	Subv. non transf. Départements	312 155,00	913 909,34	0,00	0,00	913 909,34
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 002 902,00	587 706,01	0,00	0,00	587 706,01
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	2 984 605,11	0,00	3 988 407,00	3 988 407,00	3 988 407,00
1641	Emprunts en euros	2 984 605,11	0,00	3 988 407,00	3 988 407,00	3 988 407,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		7 138 636,11	3 880 842,38	5 291 606,00	5 291 606,00	9 172 448,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	780 000,00	0,00	947 843,28	947 843,28	947 843,28
10222	FCTVA	780 000,00	0,00	947 843,28	947 843,28	947 843,28
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	330 000,00	0,00	548 225,00	548 225,00	548 225,00
Total des recettes financières		1 110 000,00	0,00	1 496 068,28	1 496 068,28	1 496 068,28
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		8 270 636,11	3 880 842,38	6 787 674,28	6 787 674,28	10 668 516,66
021	Virement de la section de fonctionnement	996 587,95		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 861 610,00		1 882 481,00	1 882 481,00	1 882 481,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	28 574,38		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 571,00		0,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	6 097,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	100 588,06		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	4 619,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	36 844,48		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	958 095,47		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	113 307,00		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	764,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	126 212,70		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	18 651,43		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	96 431,46		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 946,75		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	62 436,69		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	6 127,00		0,00	0,00	0,00
28186	Cheptel	1 169,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	289 174,58		1 882 481,00	1 882 481,00	1 882 481,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
2031	Frais d'études	0,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	50 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 908 197,95		3 182 481,00	3 182 481,00	3 182 481,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 177 121,00	442 716,81	0,00	29 301 075,33	29 301 075,33	0,00	29 301 075,33	29 743 792,14
011	Charges à caractère général (3)	7 820 280,00	378 233,29	0,00	7 377 494,33	7 377 494,33	0,00	7 377 494,33	7 755 727,62
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	15 911 011,00	20 000,00		16 391 931,00	16 391 931,00		16 391 931,00	16 411 931,00
014	Atténuations de produits	22 168,91	0,00		22 168,00	22 168,00		22 168,00	22 168,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 126 405,14	44 483,52	0,00	2 140 998,00	2 140 998,00	0,00	2 140 998,00	2 185 481,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		25 879 865,05	442 716,81	0,00	25 932 591,33	25 932 591,33	0,00	25 932 591,33	26 375 308,14
66	Charges financières	426 458,00	0,00		473 503,00	473 503,00		473 503,00	473 503,00
67	Charges spécifiques (3)	2 600,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		439 058,00	0,00	0,00	486 003,00	486 003,00		486 003,00	486 003,00
Total des dépenses réelles		26 318 923,05	442 716,81	0,00	26 418 594,33	26 418 594,33	0,00	26 418 594,33	26 861 311,14
023	Virement à la section d'investissement	996 587,95			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 861 610,00			1 882 481,00	1 882 481,00		1 882 481,00	1 882 481,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 858 197,95			2 882 481,00	2 882 481,00		2 882 481,00	2 882 481,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	29 743 792,14
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		28 634 099,00	0,00	28 745 248,33	28 745 248,33	28 745 248,33
013	Atténuations de charges (2)	56 051,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 587 756,00	0,00	1 938 816,00	1 938 816,00	1 938 816,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 303 333,00	0,00	2 165 099,00	2 165 099,00	2 165 099,00
731	Fiscalité locale	14 508 522,00	0,00	14 631 166,33	14 631 166,33	14 631 166,33
74	Dotations et participations (2)	8 985 411,00	0,00	9 164 551,00	9 164 551,00	9 164 551,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	642 659,00	0,00	685 807,00	685 807,00	685 807,00
Total des recettes de gestion des services		28 083 732,00	0,00	28 641 439,33	28 641 439,33	28 641 439,33
76	Produits financiers	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des recettes réelles		28 091 232,00	0,00	28 648 939,33	28 648 939,33	28 648 939,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	542 867,00	0,00	96 309,00	96 309,00	96 309,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		542 867,00	0,00	96 309,00	96 309,00	96 309,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	998 543,81
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	29 743 792,14
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		29 177 121,00	442 716,81	0,00	29 301 075,33	29 301 075,33	0,00	29 301 075,33	29 743 792,14
011	Charges à caractère général (4)	7 820 280,00	378 233,29	0,00	7 377 494,33	7 377 494,33	0,00	7 377 494,33	7 755 727,62
6027	Alimentation	0,00	0,00		6 271,00	6 271,00	0,00	6 271,00	6 271,00
6041	Achats d'études	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	1 227 076,00	19 568,00		921 008,00	921 008,00	0,00	921 008,00	940 576,00
60611	Eau et assainissement	242 450,00	0,00		320 573,54	320 573,54	0,00	320 573,54	320 573,54
60612	Energie - Electricité	1 091 397,00	0,00		814 561,09	814 561,09	0,00	814 561,09	814 561,09
60621	Combustibles	1 334 536,00	0,00		1 145 596,37	1 145 596,37	0,00	1 145 596,37	1 145 596,37
60622	Carburants	130 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
60623	Alimentation	76 173,00	848,23		86 726,00	86 726,00	0,00	86 726,00	87 574,23
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		29 700,00	29 700,00	0,00	29 700,00	29 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 557,00	0,00		7 538,00	7 538,00	0,00	7 538,00	7 538,00
60631	Fournitures d'entretien	628 850,00	20 327,72		401 009,00	401 009,00	0,00	401 009,00	421 336,72
60632	Fournitures de petit équipement	34 100,00	0,00		59 160,00	59 160,00	0,00	59 160,00	59 160,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	24 550,00	4 791,42		35 380,00	35 380,00	0,00	35 380,00	40 171,42
6064	Fournitures administratives	34 140,00	0,00		31 450,00	31 450,00	0,00	31 450,00	31 450,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	12 700,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
60661	Médicaments	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6067	Fournitures scolaires	62 093,00	460,63		65 463,00	65 463,00	0,00	65 463,00	65 923,63
6068	Autres matières et fournitures	99 425,00	9 526,93		87 663,00	87 663,00	0,00	87 663,00	97 189,93
611	Contrats de prestations de services	5 132,00	0,00		388 635,00	388 635,00	0,00	388 635,00	388 635,00
6132	Locations immobilières	21 471,00	0,00		19 035,00	19 035,00	0,00	19 035,00	19 035,00
61351	Matériel roulant	46 400,00	0,00		34 690,00	34 690,00	0,00	34 690,00	34 690,00
61358	Autres	41 974,00	0,00		58 604,00	58 604,00	0,00	58 604,00	58 604,00
614	Charges locatives et de copropriété	664,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
61521	Entretien terrains	168 800,00	0,00		198 880,00	198 880,00	0,00	198 880,00	198 880,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	69 760,00	83 424,00		79 980,00	79 980,00	0,00	79 980,00	163 404,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	33 750,00	26 000,00		70 950,00	70 950,00	0,00	70 950,00	96 950,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	0,00		15 400,00	15 400,00	0,00	15 400,00	15 400,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 450,00	13 140,00		31 250,00	31 250,00	0,00	31 250,00	44 390,00
61524	Entretien bois et forêts	57 600,00	54 334,00		45 200,00	45 200,00	0,00	45 200,00	99 534,00
61551	Entretien matériel roulant	80 000,00	29 809,18		50 650,00	50 650,00	0,00	50 650,00	80 459,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	72 340,00	761,00		48 098,00	48 098,00	0,00	48 098,00	48 859,00
6156	Maintenance	279 063,00	5 950,87		305 007,00	305 007,00	0,00	305 007,00	310 957,87
6161	Multirisques	154 000,00	0,00		184 000,00	184 000,00	0,00	184 000,00	184 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	31 200,00	37 900,00		6 480,00	6 480,00	0,00	6 480,00	44 380,00
6168	Autres primes d'assurance	36 000,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
617	Etudes et recherches	67 860,00	27 911,74		19 560,00	19 560,00	0,00	19 560,00	47 471,74
6182	Documentation générale et technique	16 310,00	697,39		16 794,00	16 794,00	0,00	16 794,00	17 491,39
6184	Versements à des organismes de formation	60 000,00	7 912,98		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	67 912,98
6188	Autres frais divers	257 736,00	32 346,20		291 931,00	291 931,00	0,00	291 931,00	324 277,20
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	7 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 000,00	0,00		1 965,00	1 965,00	0,00	1 965,00	1 965,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	1 240,00	0,00		580,00	580,00	0,00	580,00	580,00
6231	Annonces et insertions	42 480,00	0,00		48 240,00	48 240,00	0,00	48 240,00	48 240,00
6232	Fêtes et cérémonies	59 090,00	0,00		41 685,00	41 685,00	0,00	41 685,00	41 685,00
6234	Réceptions	30 054,00	0,00		26 017,00	26 017,00	0,00	26 017,00	26 017,00
6236	Catalogues et imprimés	68 720,00	0,00		44 170,00	44 170,00	0,00	44 170,00	44 170,00
6237	Publications	0,00	0,00		15 840,00	15 840,00	0,00	15 840,00	15 840,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		199 462,00	199 462,00	0,00	199 462,00	199 462,00
6247	Transports collectifs	179 570,00	0,00		3 965,00	3 965,00	0,00	3 965,00	3 965,00
6248	Divers	1 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	58 770,00	0,00		86 820,00	86 820,00	0,00	86 820,00	86 820,00
6261	Frais d'affranchissement	168 441,00	0,00		156 509,33	156 509,33	0,00	156 509,33	156 509,33
6262	Frais de télécommunications	80 657,00	0,00		91 846,00	91 846,00	0,00	91 846,00	91 846,00
627	Services bancaires et assimilés	1 530,00	0,00		1 570,00	1 570,00	0,00	1 570,00	1 570,00
6281	Concours divers (cotisations)	79 483,00	0,00		97 702,00	97 702,00	0,00	97 702,00	97 702,00
6282	Frais de gardiennage	52 150,00	0,00		55 279,00	55 279,00	0,00	55 279,00	55 279,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	197 870,00	2 523,00		240 712,00	240 712,00	0,00	240 712,00	243 235,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	12 287,00	0,00		12 287,00	12 287,00	0,00	12 287,00	12 287,00
63512	Taxes foncières	193 211,00	0,00		75 197,00	75 197,00	0,00	75 197,00	75 197,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	24 670,00	0,00		23 055,00	23 055,00	0,00	23 055,00	23 055,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	15 911 011,00	20 000,00		16 391 931,00	16 391 931,00		16 391 931,00	16 411 931,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	1 050,00	0,00		1 050,00	1 050,00		1 050,00	1 050,00
6218	Autre personnel extérieur	4 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6331	Versement mobilité	55 048,00	0,00		55 384,00	55 384,00		55 384,00	55 384,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	46 048,00	0,00		46 153,00	46 153,00		46 153,00	46 153,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	195 738,00	0,00		196 889,00	196 889,00		196 889,00	196 889,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	27 524,00	0,00		27 692,00	27 692,00		27 692,00	27 692,00
64111	Rémunération principale titulaires	6 762 216,00	0,00		7 019 683,00	7 019 683,00		7 019 683,00	7 019 683,00
64112	SFT, indemnité de résidence	72 330,00	0,00		82 728,00	82 728,00		82 728,00	82 728,00
64113	NBI	78 883,00	0,00		77 819,00	77 819,00		77 819,00	77 819,00
64118	Autres indemnités	1 866 347,00	0,00		2 033 529,00	2 033 529,00		2 033 529,00	2 033 529,00
64121	Rémunération principale	77 500,00	0,00		80 488,00	80 488,00		80 488,00	80 488,00
64123	Indemnités d'attente	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64128	Autres indemnités	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
64131	Rémunérations	1 873 175,00	0,00		1 648 805,00	1 648 805,00		1 648 805,00	1 648 805,00
64132	SFT, indemnité de résidence	18 000,00	0,00		15 815,00	15 815,00		15 815,00	15 815,00
64138	Primes et autres indemnités	337 835,00	0,00		346 309,00	346 309,00		346 309,00	346 309,00
64168	Autres emplois aidés	143 777,00	0,00		148 707,00	148 707,00		148 707,00	148 707,00
6417	Rémunérations des apprentis	34 934,00	0,00		48 597,00	48 597,00		48 597,00	48 597,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 782 890,00	0,00		1 765 642,00	1 765 642,00		1 765 642,00	1 765 642,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 247 645,00	0,00		2 509 958,00	2 509 958,00		2 509 958,00	2 509 958,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	98 738,00	0,00		90 207,00	90 207,00		90 207,00	90 207,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 694,00	0,00		30 694,00	30 694,00		30 694,00	30 694,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	11 976,00	0,00		9 364,00	9 364,00		9 364,00	9 364,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	57 196,00	0,00		61 549,00	61 549,00		61 549,00	61 549,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6472	Prestations familiales directes	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	9 797,00	20 000,00		12 918,00	12 918,00		12 918,00	32 918,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	54 670,00	0,00		54 951,00	54 951,00		54 951,00	54 951,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	22 168,91	0,00		22 168,00	22 168,00		22 168,00	22 168,00
7391112	Dégrév. taxe habit. / logements vacants	22 168,91	0,00		22 168,00	22 168,00		22 168,00	22 168,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 126 405,14	44 483,52	0,00	2 140 998,00	2 140 998,00	0,00	2 140 998,00	2 185 481,52
65131	Bourses	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
65138	Autres secours	2 600,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
65188	Autres	950,00	0,00		980,00	980,00	0,00	980,00	980,00
65311	Indemnités de fonction	208 925,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65313	Cotisations de retraite	17 683,00	0,00		17 800,00	17 800,00	0,00	17 800,00	17 800,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	25 530,00	0,00		25 400,00	25 400,00	0,00	25 400,00	25 400,00
65315	Formation	6 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00		51 977,00	51 977,00	0,00	51 977,00	51 977,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	47 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	175 215,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 404 590,00	9 364,00		1 458 032,00	1 458 032,00	0,00	1 458 032,00	1 467 396,00
65818	Autres	51 398,00	0,00		67 580,00	67 580,00	0,00	67 580,00	67 580,00
65821	Déficit des budgets annexes administrati	112 114,14	0,00		143 229,00	143 229,00	0,00	143 229,00	143 229,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6585	Intérêts moratoires	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65888	Autres	44 500,00	35 119,52		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	46 119,52
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		25 879 865,05	442 716,81	0,00	25 932 591,33	25 932 591,33	0,00	25 932 591,33	26 375 308,14
66	Charges financières	426 458,00	0,00		473 503,00	473 503,00		473 503,00	473 503,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	430 386,00	0,00		477 431,00	477 431,00		477 431,00	477 431,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 928,00	0,00		-6 928,00	-6 928,00		-6 928,00	-6 928,00
6688	Autres	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 600,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 600,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		439 058,00	0,00	0,00	486 003,00	486 003,00		486 003,00	486 003,00
Total des dépenses réelles		26 318 923,05	442 716,81	0,00	26 418 594,33	26 418 594,33	0,00	26 418 594,33	26 861 311,14
023	Virement à la section d'investissement	996 587,95			1 000 000,00	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 861 610,00			1 882 481,00	1 882 481,00		1 882 481,00	1 882 481,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 815 310,00			1 836 181,00	1 836 181,00		1 836 181,00	1 836 181,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	46 300,00			46 300,00	46 300,00		46 300,00	46 300,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 858 197,95			2 882 481,00	2 882 481,00		2 882 481,00	2 882 481,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	14 531,00
--------------------------------	-----------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 459,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 928,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		28 634 099,00	0,00	28 745 248,33	28 745 248,33	28 745 248,33
013	Atténuations de charges (3)	56 051,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	53 661,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	2 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 587 756,00	0,00	1 938 816,00	1 938 816,00	1 938 816,00
7018	Autres ventes de produits finis	10 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	105 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
70312	Redevances funéraires	17 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70323	Red. occupation dom. public	49 008,00	0,00	52 435,00	52 435,00	52 435,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 700,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
7062	Redevances services à caractère culturel	144 500,00	0,00	142 700,00	142 700,00	142 700,00
70631	Redevances services à caractère sportif	186 500,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
7066	Redevances services à caractère social	311 500,00	0,00	317 000,00	317 000,00	317 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	413 000,00	0,00	457 000,00	457 000,00	457 000,00
706888	Autres	9 052,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	4 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	13 000,00	0,00	259 072,00	259 072,00	259 072,00
70878	Remb. frais par des tiers	311 896,00	0,00	309 109,00	309 109,00	309 109,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 600,00	0,00	5 100,00	5 100,00	5 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 303 333,00	0,00	2 165 099,00	2 165 099,00	2 165 099,00
73211	Attribution de compensation	808 552,00	0,00	808 552,00	808 552,00	808 552,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	386 799,00	0,00	386 799,00	386 799,00	386 799,00
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales	706 609,00	0,00	706 609,00	706 609,00	706 609,00
73221	FNGIR	628,00	0,00	628,00	628,00	628,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	261 353,00	0,00	242 511,00	242 511,00	242 511,00
7328	Autres fiscalités reversées	139 392,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731	Fiscalité locale	14 508 522,00	0,00	14 631 166,33	14 631 166,33	14 631 166,33
73111	Impôts directs locaux	13 579 324,00	0,00	13 751 166,33	13 751 166,33	13 751 166,33
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	340 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	8 100,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73141	Accise sur l'électricité	400 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
7318	Autres	16 098,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	8 985 411,00	0,00	9 164 551,00	9 164 551,00	9 164 551,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 765 682,00	0,00	2 756 648,00	2 756 648,00	2 756 648,00
741123	DSU des communes	2 746 380,00	0,00	2 892 031,00	2 892 031,00	2 892 031,00
741127	DNP des communes	216 000,00	0,00	249 272,00	249 272,00	249 272,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74711	Participation Etat emploi jeunes	50 000,00	0,00	59 483,00	59 483,00	59 483,00
74718	Autres participations Etat	307 078,00	0,00	159 382,00	159 382,00	159 382,00
7472	Participation régions	19 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7473	Participation départements	102 500,00	0,00	94 100,00	94 100,00	94 100,00
74741	Participation communes membres du GFP	132 961,00	0,00	120 600,00	120 600,00	120 600,00
74748	Participation autres communes	12 800,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74758	Participation autres groupements	2 800,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
747888	Autres	977 130,00	0,00	1 104 765,00	1 104 765,00	1 104 765,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 643 358,00	0,00	1 672 548,00	1 672 548,00	1 672 548,00
7484	Dotations de recensement	4 222,00	0,00	4 222,00	4 222,00	4 222,00
74888	Autres	500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	642 659,00	0,00	685 807,00	685 807,00	685 807,00
752	Revenus des immeubles	626 159,00	0,00	655 807,00	655 807,00	655 807,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	16 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		28 083 732,00	0,00	28 641 439,33	28 641 439,33	28 641 439,33
76	Produits financiers	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
761	Produits de participations	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes réelles		28 091 232,00	0,00	28 648 939,33	28 648 939,33	28 648 939,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	542 867,00		96 309,00	96 309,00	96 309,00
722	Immobilisations corporelles	535 867,00		89 309,00	89 309,00	89 309,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	7 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		542 867,00		96 309,00	96 309,00	96 309,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 548 289,00	914 852,00	0,00	170 799,04	1 153 930,00	3 741 898,00	2 119 805,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 548 289,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	239 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	675 680,00	0,00	170 799,04	227 930,00	662 874,00	245 682,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	926 000,00	2 679 024,00	1 874 123,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		7 187 193,00	1 303 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	548 225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 650 561,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 303 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 988 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		508 507,00	329 075,00	0,00	0,00		10 487 155,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 548 289,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		239 172,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	170 000,00	0,00	0,00		570 000,00
21	Immobilisations corporelles	508 507,00	159 075,00	0,00	0,00		2 650 547,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		5 479 147,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		8 490 392,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		548 225,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 650 561,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 303 199,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 988 407,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		1 548 289,00
164	Emprunts auprès des états financiers	1 548 289,00
RECETTES		7 187 193,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	548 225,00
102	Dotations et fonds d'investissement	947 843,28
106	Réserves	1 702 717,72
164	Emprunts auprès des états financiers	3 988 407,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		840 652,00	0,00	74 200,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	48 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	191 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	7 750,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	232 100,00	0,00	43 200,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	329 630,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00
RECETTES		1 303 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	1 303 199,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 852,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 172,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 750,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 300,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 630,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 303 199,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 303 199,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	170 799,04	0,00	0,00	0,00	170 799,04
213	Constructions	0,00	146 100,00	0,00	0,00	0,00	146 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	24 699,04	0,00	0,00	0,00	24 699,04
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés	Enseignement supérieur	Cités scolaires
DEPENSES		0,00	112 020,00	71 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	101 050,00	46 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 970,00	25 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques			
							2561 Missions statutaires et réglementaires		2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	927 540,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 153 930,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	29 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 950,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 540,00	13 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 980,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	926 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	926 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	23 162,00	48 300,00	66 782,00	0,00	0,00	2 690 854,00	400 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	7 200,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	11 540,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	15 962,00	42 300,00	66 782,00	0,00	0,00	290,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 679 024,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		189 550,00	130 400,00	50 850,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	6 000,00	19 200,00	0,00	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	167 900,00	30 500,00	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	15 650,00	80 700,00	3 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	127 500,00	0,00	0,00	0,00	3 741 898,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 700,00
213	Constructions	0,00	0,00	119 300,00	0,00	0,00	0,00	389 440,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	233 734,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 679 024,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		101 722,00	0,00	876,00	0,00	0,00	1 965 207,00	0,00	2 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	9 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	92 122,00	0,00	876,00	0,00	0,00	91 084,00	0,00	2 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 123,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 119 805,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 082,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 874 123,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	201 207,00	240 300,00	0,00	57 500,00	0,00	9 500,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	89 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	39 607,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	5 800,00	240 300,00	0,00	57 500,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	66 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 507,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 200,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 107,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 600,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 075,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 475,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 075,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 500,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 475,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		641 400,00	6 864 741,20	0,00	377 543,69	4 599 726,98	8 031 640,13	2 989 668,49	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 049 047,20	0,00	62 363,69	1 193 326,98	2 686 389,13	395 842,49	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 386 933,00	0,00	314 200,00	3 401 179,00	4 123 060,00	2 297 992,00	0,00
014	Atténuations de produits	22 168,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	143 229,00	418 761,00	0,00	980,00	5 221,00	1 222 191,00	295 834,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	473 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		24 359 264,33	690 197,00	0,00	13 300,00	633 805,00	1 107 964,00	1 792 687,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	40 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	473 540,00	0,00	13 300,00	467 033,00	656 801,00	283 170,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 145 099,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	14 631 166,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 575 499,00	105 782,00	0,00	0,00	149 617,00	451 163,00	875 740,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	70 075,00	0,00	0,00	17 155,00	0,00	598 577,00	0,00
76	Produits financiers	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	2 303 497,59	600 459,25	500,00	9 417,00		26 418 594,33
011	Charges à caractère général	0,00	780 852,59	199 755,25	500,00	9 417,00		7 377 494,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 522 645,00	345 922,00	0,00	0,00		16 391 931,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		22 168,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	54 782,00	0,00	0,00		2 140 998,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		473 503,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
RECETTES		0,00	32 822,00	5 900,00	0,00	13 000,00		28 648 939,33
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		56 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	26 072,00	5 900,00	0,00	13 000,00		1 938 816,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 165 099,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 631 166,33
74	Dotations et participations	0,00	6 750,00	0,00	0,00	0,00		9 164 551,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		685 807,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 500,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		641 400,00
658	Charges diverses de gestion courante	143 229,00
661	Charges d'intérêts	470 503,00
668	Autres charges financières	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 500,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	22 168,00
RECETTES		24 359 264,33
731	Fiscalité locale	14 631 166,33
732	Fiscalité reversée	2 145 099,00
741	D.G.F.	5 897 951,00
744	FCTVA	5 000,00
748	Autres attributions et participations	1 672 548,00
761	Produits de participations	7 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		5 261 626,20	0,00	138 074,51	359 741,00	770 455,00
604	Achats d'études, prestations de services	18 283,00	0,00	0,00	2 520,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	625 106,52	0,00	15 582,51	3 000,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	74 844,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	6 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	492 953,00	0,00	27 400,00	4 000,00	0,00
616	Primes d'assurances	59 441,00	0,00	2 187,00	366,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	99 198,00	0,00	500,00	0,00	3 590,00
621	Personnel extérieur au service	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	12 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	159 872,00	0,00	0,00	2 770,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	1 315,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	15 685,00	0,00	415,00	1 660,00	3 600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	197 234,33	0,00	2 200,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	141 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	61 405,00	0,00	1 625,00	6 505,00	14 075,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	15 027,35	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	2 267 440,00	0,00	65 940,00	249 585,00	556 545,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	833 410,00	0,00	21 900,00	88 035,00	189 845,00
647	Autres charges sociales	25 148,00	0,00	325,00	1 300,00	2 800,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	51 977,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	16 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	62 567,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		461 453,00	0,00	152 172,00	76 572,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	37 800,00	0,00	1 000,00	2 000,00	0,00
701	Ventes de produits finis	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	30 400,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	231 968,00	0,00	172,00	0,00	0,00
747	Participations	38 660,00	0,00	0,00	62 900,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	4 222,00	0,00
752	Revenus des immeubles	32 625,00	0,00	0,00	7 450,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		289 584,00	37 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	37 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	5 834,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	270 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	9 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 202,49	6 864 741,20
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 803,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202,49	643 891,52
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 844,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	524 953,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 992,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	109 122,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 900,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 642,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 315,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 360,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	202 494,33
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 373,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 610,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 027,35
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 180,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 139 510,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 133 190,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 573,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 977,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	20 567,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 117,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690 197,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 800,00
701	Ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 400,00
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 140,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 560,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 222,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 075,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	369 084,69	0,00	459,00	8 000,00	377 543,69
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	704,00	0,00	0,00	1 000,00	1 704,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	12 750,69	0,00	0,00	0,00	12 750,69
615	Entretien et réparations	0,00	6 910,00	0,00	0,00	0,00	6 910,00
616	Primes d'assurances	0,00	2 065,00	0,00	459,00	0,00	2 524,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
618	Divers	0,00	18 135,00	0,00	0,00	0,00	18 135,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	10 465,00	0,00	0,00	0,00	10 465,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 455,00	0,00	0,00	0,00	1 455,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	220,00	0,00	0,00	0,00	220,00
628	Divers	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	5 690,00	0,00	0,00	0,00	5 690,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	230 790,00	0,00	0,00	0,00	230 790,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	76 585,00	0,00	0,00	0,00	76 585,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 135,00	0,00	0,00	0,00	1 135,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	980,00	0,00	0,00	0,00	980,00
RECETTES		0,00	13 300,00	0,00	0,00	0,00	13 300,00
708	Autres produits	0,00	13 300,00	0,00	0,00	0,00	13 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		288 584,00	1 051 916,82	634 431,53	0,00	320,00	500,00	0,00	3 050,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	112 170,82	257 755,25	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 410,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	7 161,00	12 951,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	8 400,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	5 700,00	21 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 455,00	4 200,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	4 550,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	850,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 690,00	16 465,00	4 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	105,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	202 455,00	667 310,00	181 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	77 685,00	220 430,00	62 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 135,00	3 270,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	164,00	0,00	0,00	0,00	320,00	500,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		33 903,00	113 200,00	86 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	2 903,00	0,00	5 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	31 000,00	31 200,00	81 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												258
		Formation professionnelle												
		251	252	253	254	255	256					257		
							CNFPT - Formation des actifs occupés					CNFPT et CDG - missions spécifiques		
Insertion sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572			
						Missions statutaires et réglementaires	Développement des compétences	Évolution et transition professionnelle	Organisation des activités pédagogiques	Autres	Concours	Missions administratives	Autres	
DEPENSES		0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		22 105,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	1 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	17 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	2 358 634,24	57 825,39	13 787,00	1 250,00	163 240,00	0,00	4 599 726,98
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	461 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	461 700,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	55 664,24	12 970,39	7 360,00	0,00	0,00	0,00	446 010,70
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 800,00	0,00	588,00	0,00	0,00	0,00	11 998,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	1 229,00	4 458,00	3 108,00	0,00	0,00	0,00	29 095,00
618	Divers	0,00	0,00	15 422,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 822,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 750,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	10 745,00	0,00	0,00	0,00	845,00	0,00	18 445,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 650,00	660,00	2 731,00	1 250,00	0,00	0,00	17 741,00
628	Divers	0,00	0,00	850,00	35 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 860,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	42 065,00	0,00	0,00	0,00	3 310,00	0,00	72 220,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,28
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	1 158 680,00	0,00	0,00	0,00	113 075,00	0,00	2 322 675,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	585 429,00	0,00	0,00	0,00	45 360,00	0,00	991 879,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	8 400,00	0,00	0,00	0,00	650,00	0,00	14 405,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	4 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 221,00
RECETTES		0,00	0,00	377 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	633 805,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	457 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 033,00
747	Participations	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 617,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 155,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		985 807,50	1 673 352,29	90 732,00	762 822,49	0,00	5 160,00	684 536,12	39 000,00	0,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnementm	0,00	6 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	24 700,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 272,50	69 084,29	86 772,00	75 516,49	0,00	0,00	109 823,31	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	290 140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 851,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	42 054,00	0,00	0,00	0,00	0,00	690,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	14 254,00	2 250,00	11 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	111,00	8 667,00	0,00	2 593,00	0,00	0,00	5 436,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	15 390,00	0,00	23 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 550,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	2 500,00	5 200,00	0,00	3 295,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	910,00	900,00	2 900,00	0,00	0,00	280,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	84 752,00	0,00	3 200,00	0,00	0,00	459,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	9 760,00	20 335,00	0,00	12 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 646,81	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	18 300,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	338 945,00	654 115,00	0,00	442 795,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	132 810,00	296 305,00	0,00	175 035,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 950,00	4 045,00	0,00	2 575,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	494 959,00	114 400,00	810,00	0,00	0,00	4 160,00	546 550,00	39 000,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	5 953,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		40 000,00	248 292,00	0,00	5 500,00	0,00	6 600,00	40 841,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 135,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	133 900,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	6 600,00	10 706,00	0,00	0,00
747	Participations	40 000,00	114 392,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
		3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs						
DEPENSES		339 933,96	770 976,89	1 393 362,03	0,00	4 226,79	0,00	0,00	0,00	0,00
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	131 622,96	248 236,35	489 533,03	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	2 500,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 350,00	46 400,00	28 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	10 646,00	10 374,00	6 204,00	0,00	301,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	1 220,00	7 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	755,00	2 180,00	4 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	4 700,00	1 900,00	3 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	27 000,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	2 955,00	8 540,00	16 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	586,54	0,00	0,00	3 165,79	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	119 685,00	332 010,00	560 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	39 630,00	115 320,00	222 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	590,00	1 710,00	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	3 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		123 000,00	4 060,00	216 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	176 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	123 000,00	4 060,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		58,00	0,00	1 257 522,06	15 200,00	8 950,00	0,00	8 031 640,13
602	Achats stockés - Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 271,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	264 051,00	11 600,00	6 900,00	0,00	308 251,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	161 964,06	3 600,00	550,00	0,00	1 380 574,99
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310 991,00
613	Locations	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	56 944,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	12 100,00	0,00	0,00	0,00	117 554,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	10 163,00	0,00	0,00	0,00	54 495,00
618	Divers	0,00	0,00	52 653,00	0,00	1 500,00	0,00	101 743,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	180,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	118 642,00	0,00	0,00	0,00	121 492,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	6 680,00	0,00	0,00	0,00	24 765,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	3 400,00	0,00	0,00	0,00	18 340,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	520,00
628	Divers	58,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 469,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	12 365,00	0,00	0,00	0,00	83 115,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 399,14
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	21 350,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	416 875,00	0,00	0,00	0,00	2 864 555,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	171 990,00	0,00	0,00	0,00	1 154 290,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	2 480,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	6 189,00	0,00	0,00	0,00	1 206 228,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 963,00
RECETTES		0,00	0,00	423 271,00	0,00	0,00	0,00	1 107 964,00

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
		703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00		
706	Prestations de services	0,00	0,00	132 000,00	0,00	0,00	450 700,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183 566,00	
747	Participations	0,00	0,00	291 271,00	0,00	0,00	451 163,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		90 815,00	0,00	670,00	0,00	99 834,03	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	600,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	12 635,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	897,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00
625	Déplacements et missions	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	54 247,03	0,00
641	Rémunérations du personnel	65 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	21 905,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	670,00	0,00	305,00	0,00
RECETTES		4 950,00	0,00	0,00	0,00	604 532,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	1 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	3 800,00	0,00	0,00	0,00	584 532,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		997 275,00	0,00	41 762,00	160,00	0,00	1 122 297,59	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	90 000,00	0,00	10 550,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	10 800,00	0,00	17 550,00	0,00	0,00	69 901,39	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 950,00	0,00	490,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	1 195,00	0,00	222,00	0,00	0,00	8 124,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	2 650,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	12 100,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	6 000,00	0,00	6 650,00	0,00	0,00	420,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 340,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 150,00	0,00	700,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00
628	Divers	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 690,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 905,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75,20	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	538 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	706 932,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	199 505,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 625,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 175,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	120 000,00	0,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		30 000,00	0,00	115 775,00	0,00	0,00	785 220,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	0,00
708	Autres produits	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	24 000,00	0,00	115 775,00	0,00	0,00	585 000,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	52 355,00	425 863,75	13 104,12	145 532,00	2 989 668,49
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	2 000,00	6 073,15	9 599,12	0,00	117 823,66
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 635,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	5 940,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	167,00	3 966,00	475,00	83,00	15 129,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 350,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	8 750,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 870,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	210,00	2 075,00	0,00	0,00	11 785,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	7 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	843,00	8 120,00	0,00	0,00	46 183,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	37,60	0,00	0,00	54 359,83
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	32 970,00	266 417,00	0,00	0,00	1 610 679,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	11 050,00	112 800,00	0,00	0,00	631 885,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	200,00	1 620,00	0,00	0,00	9 245,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	3 915,00	19 755,00	2 980,00	145 449,00	293 234,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	228 914,00	0,00	23 296,00	1 792 687,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	91 000,00	0,00	0,00	98 170,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	127 669,00	0,00	23 296,00	875 740,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	10 245,00	0,00	0,00	598 577,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	1 684 242,01	540 268,00	0,00	0,00	0,00	21 394,53
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	244 382,55	204 430,00	0,00	0,00	0,00	5 298,53
613	Locations	0,00	0,00	11 600,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	124 880,00	32 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	12 106,00	2 970,00	0,00	0,00	0,00	236,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00
618	Divers	0,00	0,00	9 000,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	5 845,00	1 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	1 800,00	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	36 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	22 862,00	5 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	556,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	899 435,00	202 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	308 875,00	77 705,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	4 500,00	1 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	26 072,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	26 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		61,00	0,00	0,00	57 532,05	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	57 160,05	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	372,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	61,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 303 497,59
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511 271,13
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 060,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 684,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 360,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 300,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 060,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 461,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 555,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556,46
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 101 885,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 580,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 625,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 822,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 072,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 750,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		0,00	3 760,00	0,00	0,00	621,00	0,00	121 388,09	474 690,16
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 666,09	108 531,22
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	3 760,00	0,00	0,00	621,00	0,00	6 644,00	4 286,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 053,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00	1 300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 610,00	5 135,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548,94
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 755,00	193 131,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 890,00	70 115,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325,00	961,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	52 782,00
RECETTES		0,00	900,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	900,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 459,25
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 197,31
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 311,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 553,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 710,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 745,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	548,94
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	244 886,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 005,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 286,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 782,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 167,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 167,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	1 250,00	0,00	1 250,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	1 250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 417,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 167,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
06-01	01/09/2006	326 400,00	0,00	25 598,65	0,00	326 400,00
10-01	30/12/2010	1 808 680,00	0,00	82 945,58	0,00	1 808 680,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 135 080,00	0,00	108 544,23	0,00	2 135 080,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					28 018 244,16									
1641 Emprunts en euros (total)					23 215 644,16									
04-01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/05/2005	15/02/2006	01/06/2006	405 382,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.7)-Floor -0.7 sur Livret A(Préfixé)	2,950	2,950	EUR	A	P	O	A-1
04-02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/05/2005	15/02/2006	01/06/2006	171 037,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	2,500	2,500	EUR	A	P	O	A-1
10278 02565 00021163801	CREDIT MUTUEL	02/12/2022	31/12/2022	15/03/2023	1 000 000,00	F	Taux fixe à 2.89 %	2,890	2,920	EUR	T	P	O	A-1
15-01	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2015	25/09/2015	25/12/2015	4 062 000,00	F	Taux fixe à 2.11 %	2,110	2,130	EUR	T	P	O	A-1
15-02	SFIL CAFFIL	01/10/2015	10/11/2015	01/03/2016	1 250 000,00	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	2,010	EUR	T	P	O	A-1
20180226	CAISSE D'EPARGNE	19/01/2018	15/02/2018	25/05/2018	618 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,370	EUR	T	P	O	A-1
20180303	CAISSE D'EPARGNE	19/01/2018	05/03/2018	25/06/2018	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,390	EUR	T	P	O	A-1
4000000-SG	SOCIETE GENERALE	12/09/2019	21/10/2019	21/01/2020	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.41 %	0,410	0,420	EUR	T	P	O	A-1
5000733	CAISSE D'EPARGNE	19/10/2020	08/01/2021	20/04/2021	1 961 612,44	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,600	EUR	T	C	O	A-1
99-01	CAISSE D'EPARGNE	10/05/1999	25/06/1999	25/09/1999	1 524 490,17	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
MON534927EUR	BANQUE POSTALE	04/01/2021	04/01/2021	01/05/2021	3 423 122,55	F	Taux fixe à 0.37 %	0,370	0,370	EUR	T	C	O	A-1
MON544364EUR	SFIL CAFFIL	28/12/2022	28/12/2022	01/04/2023	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,280	EUR	T	C	O	A-1
MON550392EUR	BANQUE POSTALE	02/12/2024	24/12/2024	01/05/2025	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,300	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 802 600,00									
06-01	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	01/09/2006	28/09/2007	15/10/2007	2 292 600,00	V	TAM(Postfixé) + 0.08	3,920	3,980	EUR	X	X	O	A-1
10-01	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	30/12/2010	18/05/2010	15/04/2012	2 510 000,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.7	1,740	1,780	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					28 018 244,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		17 993 288,61					1 490 904,56	317 378,32	0,00	39 640,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 858 208,61					1 258 294,56	243 540,37	0,00	28 509,52
04-01	N	0,00	A-1	22 230,96	0,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.7)-Floor -0.7 sur Livret A(Préfixé)	3,700	22 230,96	822,55	0,00	0,00
04-02	N	0,00	A-1	10 020,94	0,42	V	Livret A(Préfixé) + 0.25	3,250	10 020,94	325,68	0,00	0,00
10278 02565 00021163801	N	0,00	A-1	923 876,20	17,96	F	Taux fixe à 2.89 %	2,920	39 737,85	26 271,95	0,00	1 064,65
15-01	N	0,00	A-1	2 166 535,20	8,73	F	Taux fixe à 2.11 %	2,130	227 895,95	43 918,57	0,00	568,13
15-02	N	0,00	A-1	680 682,05	8,92	F	Taux fixe à 1.99 %	2,010	69 766,55	13 027,09	0,00	979,33
20180226	N	0,00	A-1	414 377,43	13,15	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,460	30 589,14	11 393,50	0,00	875,20
20180303	N	0,00	A-1	1 039 200,76	13,23	F	Taux fixe à 1.38 %	1,390	71 984,48	13 969,52	0,00	185,38
4000000-SG	N	0,00	A-1	3 030 989,10	14,80	F	Taux fixe à 0.41 %	0,420	196 245,82	12 293,70	0,00	2 292,20
5000733	N	0,00	A-1	1 641 784,39	19,05	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	85 287,48	9 658,81	0,00	1 815,92
99-01	N	0,00	A-1	388 864,78	4,48	F	Taux fixe à 4.85 %	4,940	79 275,19	17 432,61	0,00	208,54
MON534927EUR	N	0,00	A-1	2 353 396,80	8,08	F	Taux fixe à 0.37 %	0,370	285 260,20	8 311,77	0,00	1 254,10
MON544364EUR	N	0,00	A-1	1 186 250,00	18,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,280	65 000,00	37 644,76	0,00	8 981,22

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
MON550392EUR	N	0,00	A-1	2 000 000,00	20,08	F	Taux fixe à 3.26 %	3,300	75 000,00	48 469,86	0,00	10 284,85
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		2 135 080,00					232 610,00	73 837,95	0,00	11 131,00
06-01	N	0,00	A-1	326 400,00	1,79	F	Taux fixe à 5.25 %	5,330	159 900,00	17 374,00	0,00	1 869,66
10-01	N	0,00	A-1	1 808 680,00	16,29	V	Euribor 3M + 0.55	3,840	72 710,00	56 463,95	0,00	9 261,34
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 993 288,61					1 490 904,56	317 378,32	0,00	39 640,52

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 993 288,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-12-12
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisations incorporelles	5	14/04/2008
L	voitures	10	14/04/2008
L	Camion et véhicule	10	14/04/2008
L	meublier	10	14/04/2008
L	matériel bureau électrique ou électronique	5	14/04/2008
L	matériels classiques	6	14/04/2008
L	matériel informatique	4	14/04/2008
L	matériels & équipements garages & ateliers	10	14/04/2008
L	matériels & équipements cuisines	10	14/04/2008
L	matériels & équipements sportifs	10	14/04/2008
L	Engins de chantier et terrassement	15	14/04/2008
L	CHEPTEL	4	14/04/2008
L	immeubles de rapport	25	14/04/2008
L	hotel dieu	15	15/10/2012

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Créances sup. à 2 ans	Créances sup. à 2 ans	10 000,00	1	10 000,00	10 000,00	-10 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				829 858,89	375 527,55	45 547,00	408 784,34
2016	Etalement intérêts remboursement anticipé	18	28/09/2015	714 497,41	357 255,00	39 695,00	317 547,41
2018	Etalement intérêts remboursement anticipé	7	28/09/2015	1 667,38	1 428,00	238,00	1,38
2021	Etalement intérêts remboursement anticipé	23	14/12/2020	93 410,01	12 183,93	4 061,00	77 165,08
2021	Etalement intérêts remboursement anticipé	12	14/12/2020	20 284,09	4 660,62	1 553,00	14 070,47

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	3 904 528,07	2 344 398,15	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	13 142 531,73	4 676 228,00	584 532,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 784 928,07	1 371 632,20										30 827,97	121 024,95	
MAISON PROTESTANTE DE RETRAITE	2015	C		CDC	459 562,05	373 845,89	22,83	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	1,110	V	Livret A(Préfixé) + 0.36	3,360	A-1	EUR	10 090,46	13 172,99
MAISON PROTESTANTE DE RETRAITE	2015	P		CDC	74 074,36	61 890,71	22,83	A	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	A-1	EUR	427,03	1 943,77
MAISON PROTESTANTE DE RETRAITE	2015	P		CDC	623 037,82	520 561,25	22,83	A	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	F	Taux fixe à 0.7 %	0,700	A-1	EUR	3 591,73	16 349,10
Maison protestante retraite	2009	P		C.C.C.COOP	622 070,00	128 930,28	2,52	M	F	Taux fixe à 4.55 %	4,650	F	Taux fixe à 4.55 %	4,650	A-1	EUR	4 870,99	48 122,81
PAPILLONS BLANCS CREUSOT ET SA REGION	2005	P		CDC	714 889,96	204 297,89	5,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	3,450	V	Livret A(Préfixé) + 1.2	4,200	A-1	EUR	8 580,51	29 974,26
PAPILLONS BLANCS CREUSOT ET SA REGION	2006	P		CDC	273 000,00	76 440,00	6,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,750	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	A-1	EUR	3 057,60	10 920,00
STE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	2001	P		CDC	18 293,88	5 666,18	8,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	3,700	V	Livret A(Préfixé) + 0.7	3,700	A-1	EUR	209,65	542,02

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 119 600,00	972 765,95											45 696,29	32 818,14
SEMCODA*	2018	P		Crédit Foncier	1 119 600,00	972 765,95	23,04	T	V	(Euribor 3M + 2.1)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,150	V	(Euribor 3M + 2.1)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,490	A-1	EUR	45 696,29	32 818,14
TOTAL GENERAL					3 904 528,07	2 344 398,15											76 524,26	153 843,09

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	151 852,93
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	1 808 282,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 960 135,81
Recettes réelles de fonctionnement	II	28 648 939,33
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,84

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				584 532,00	13 142 531,73	0,00	0,00	0,00	0,00	4 676 228,00	4 676 228,00
HOTEL DIEU	2012	SOS SANTE	18	584 532,00	13 142 531,73	0,00	0,00	0,00	0,00	4 676 228,00	4 676 228,00
Total				584 532,00	13 142 531,73	0,00	0,00	0,00	0,00	4 676 228,00	4 676 228,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		65,00	0,00	65,00	56,20	7,80	64,00
Adjoint Administratif	C	12,00	0,00	12,00	10,00	2,00	12,00
Adjoint Administratif Principal 1° Classe	C	20,00	0,00	20,00	19,60	0,00	19,60
Adjoint Administratif Principal 2° Classe	C	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Attaché Hors Classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Attaché territorial Directeur des Affaires Culturelles	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché territorial Responsable Pôle Culture, Associations et Citoyenneté	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché territorial Responsable Pôle Familles Education Jeunesse	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	4,00	1,80	5,80
Rédacteur Principal 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 2° classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		111,00	29,00	140,00	118,60	10,20	128,80
Adjoint technique	C	35,00	22,00	57,00	39,03	9,20	48,23
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	42,00	1,00	43,00	42,33	0,00	42,33
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	11,00	6,00	17,00	15,24	0,00	15,24
Agent de Maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Général	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien Principal de 1ère classe Dessinateur projeteur Bureau d'Etudes	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		22,00	2,00	24,00	19,60	3,24	22,84
ASEM Pal 2ème classe	C	1,00	2,00	3,00	0,00	2,24	2,24
ASEM principal de 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	10,80	0,00	10,80
ASEM principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Assistant socio-éducatif	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Educateur de Jeunes Enfants	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Educateur de Jeunes Enfants de Classe Exceptionnelle	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		18,00	0,00	18,00	9,00	9,00	18,00
Assistants maternels	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Auxiliaire de Puériculture de Classe Normale	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Auxiliaire de Puériculture de Classe Supérieure	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Puéricultrice	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		10,00	0,00	10,00	7,00	3,00	10,00
Educateur des A.P.S.	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Educateur des A.P.S. principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur des A.P.S. principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur des APS	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE CULTURELLE (h)		20,00	18,00	38,00	20,86	6,98	27,84
Adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant d'Enseignement Artistique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 1ère classe	B	3,00	5,00	8,00	6,11	0,00	6,11
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	4,00	11,00	15,00	3,10	4,98	8,08
Assistant de Conservation du Patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant de Conservation principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Assistant de Conservation principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	1,00	1,00	2,00	1,63	0,00	1,63
Professeur d'Enseignement Artistique de Classe Normale	A	0,00	1,00	1,00	0,22	0,00	0,22
FILIERE ANIMATION (i)		28,00	7,00	35,00	24,63	8,38	33,01
Adjoint d'Animation	C	16,00	5,00	21,00	12,15	7,38	19,53
Adjoint d'Animation principal de 1ère classe	C	7,00	1,00	8,00	7,87	0,00	7,87
Adjoint d'Animation principal de 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,61	0,00	1,61
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Animateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		8,00	0,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Brigadier Chef principal	C	7,00	0,00	7,00	6,80	0,00	6,80
Chef de service de Police Municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		282,00	56,00	338,00	263,69	48,60	312,29

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ASEM Pal 2ème classe	C	S	367	0,00	332-13 remplacement	CDD
ASEM Pal 2ème classe	C	S	367	0,00	332-13 remplacement	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	366	0,00	332-13 remplacement	CDD
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	ADM	478	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Adjoint d'Animation	C	ANIM	372	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Adjoint d'Animation	C	ANIM	366	0,00	332-23-2° saisonnier	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	332-13 remplacement	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Adjoint technique	C	TECH	377	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	332-14 vacance temporaire	CDD
Animateur	B	ANIM	373	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique	B	CULT	446	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	CULT	466	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	CULT	466	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	CULT	466	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	CULT	466	0,00	332-13 remplacement	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	CULT	466	0,00	332-14 vacance temporaire	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique Pal 2ème classe	B	CULT	466	0,00	332-14 vacance temporaire	CDD
Assistant de Conservation du Patrimoine	B	CULT	386	0,00	332-14 vacance temporaire	CDD
Assistant socio-éducatif	A	S	487	0,00	332-13 remplacement	CDD
Assistants maternels	C	MS		0,00	A Code Action Sociale et des Familles	CDI
Attaché territorial Directeur des Affaires Culturelles	A	ADM	678	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Attaché territorial Responsable Pôle Culture, Associations et Citoyenneté	A	ADM	518	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Attaché territorial Responsable Pôle Familles Education Jeunesse	A	ADM	518	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	MS	373	0,00	332-13 remplacement	CDD
Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	MS	373	0,00	332-14 vacance temporaire	CDD
Auxiliaire de Puériculture de classe normale	B	MS	373	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Educateur des APS	B	SP	386	0,00	332-8-2° besoins de service	CDI
Educateur des APS	B	SP	377	0,00	332-14 vacance temporaire	CDD
Rédacteur	B	ADM	373	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Rédacteur	B	ADM	386	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Technicien Principal de 1ère classe Dessinateur projeteur Bureau d'Etudes	B	TECH	508	0,00	332-8-2° besoins de service	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique	C	TECH	366	0,00	332-23-2° saisonniers	CDD
Adulte relais	C	ANIM		0,00	A Code du Travail	CDD
Apprentis		TECH		0,00	A Code du Travail	CDD
Apprentis		ADM		0,00	A Code du Travail	CDD
Apprentis		MS		0,00	A Code du Travail	CDD
Assistant socio-éducatif Intervenant social en Commissariat et gendarmerie	A	S	445	0,00	332-24 Contrat de Projet	CDD
Attaché Manager de Centre Ville	A	ADM	395	0,00	332-24 Contrat de Projet	CDD
Contrats aidés	C	TECH		0,00	A Code du Travail	CDD
Opérateur des APS	C	SP	367	0,00	332-23-2° saisonnier	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
24/06/1999 - concession	FUNECAP EST	FUNECAP EST	SAS	25 000,00
06/03/2018 - concession	Sté FRERY	Sté FRERY	SAS	5 000,00
Détention d'une part du capital				
20/03/2000 - parts sociales	Caisse Epargne BFC	Caisse Epargne BFC	SLE	269 480,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	PAPILLONS BLANCS CREUSOT ET SA REGION		Association	280 737,89
-	STE FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME		Entreprise	5 666,18
-	Maison protestante retraite		Maison de retraite	128 930,28
-	MAISON PROTESTANTE DE RETRAITE		Maison de retraite	956 297,85
-	SEMCODA*		SEM	972 765,95
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
17/03/2025 - Subvention > 75000	Club Olympique Creusot Bourgogne	Club Olympique Creusot Bourgogne	Association	102 961,00
17/03/2025 - Subvention > 75000	Cos du personnel	Cos du personnel Municipal	Association	135 969,00
17/03/2025 - Subvention > 75000	L'ARC scène nationale	L'ARC Scène nationale	Association	543 050,00
17/03/2025 - Subvention > 75000	Centre Communal d'Action sociale	Centre Communal d'Action sociale	Etablissement public administratif communal	120 000,00
17/03/2025 - Subvention > 75000	Le Creusot Initiative	Le Creusot Initiative	Association	83 500,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
CUCM	01/01/1970	FPU	0,00
Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Base Nautique LE CREUSOT TORCY	01/01/1984	Sans fiscalité propre	51 977,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
HT	Location locaux HTVA	01/03/2005	29/03/2005	21710153400337	locations locaux	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 098 787,00	2 098 787,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-2 888 195,96	-2 888 195,96
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-789 408,96	-789 408,96

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 702 717,72	1 702 717,72
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-789 408,96	-789 408,96
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	913 308,76	913 308,76

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 555 289,00	1 555 289,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 378 549,28	4 378 549,28
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 823 260,28	2 823 260,28

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 555 289,00	1 555 289,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 548 289,00	1 548 289,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 548 289,00	1 548 289,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 000,00	7 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 000,00	7 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 378 549,28	III 4 378 549,28
Ressources propres externes de l'année (a)		947 843,28	947 843,28
10222	FCTVA	947 843,28	947 843,28
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		3 430 706,00	3 430 706,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	0,00	0,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00	0,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	0,00	0,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	0,00	0,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	0,00	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	0,00	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	0,00	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	0,00	0,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	0,00	0,00
28186	<i>Cheptel</i>	0,00	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 882 481,00	1 882 481,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	0,00	0,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	548 225,00	548 225,00

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>1 000 000,00</i>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
piscine partielle	Centre aquatique	01/09/2018	25/09/2017	activités ludiques

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00 (B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00 (C)

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	23 660 150,64	0,70	50,06	0,00	13 180 873,41	0,70
TFPNB	70 209,85	0,50	70,66	0,00	49 610,28	0,50
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	2 793 361,82	16,50	18,64	0,00	520 682,64	16,50
TOTAL	29 193 722,30	2,10			13 751 166,33	1,30

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DU
CREUSOT (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET VILLE DU CREUSOT (2)

Numéro SIRET : 21710153400337

POSTE COMPTABLE : 071039

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ANNEXE CREUSOT (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	44
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	47
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	48
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	49
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	55
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	58
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	59
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	62
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	64
A1.908 - Fonction 8 - Transports	67
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	71
A2.01 - Opérations non ventilables	73
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	74
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	77
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	78
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	79
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	82
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	85
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	88
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	89
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	90
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	93
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	95
A2.938 - Fonction 8 - Transports	98

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	102
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	108

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	109
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	111
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	112
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	113
B3.1 - Etat des provisions constituées	114
B3.2 - Etalement des provisions	116
B4 - Etat des charges transférées	117
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	119
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	120
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	121
B7.3 - Etat des emprunts garantis	122
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	123
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	125
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	126
B7.8 - Autres engagements donnés	127
B7.9 - Autres engagements reçus	128
B8 - Subventions versées	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	132
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	133
B11.2 - Liste des établissements publics créés	134
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	136
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	137
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	138
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	139
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	140
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	141
D3 - Décisions en matière de taux	143
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	144
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	145
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	147
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	148
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	149

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	1.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	1.00
5	DGF / population	1.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	1.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	1.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	603 869,23	542 255,66	221 542,62	A1 159 929,05
Investissement	170 744,15	145 788,23	(3) 148 710,83	A2 123 754,91
Fonctionnement	433 125,08	396 467,43	(4) 72 831,79	A3 36 174,14

	RESTES A REALISER N-1				Solde (B)
	Dépenses	Recettes			
TOTAL des RAR	I + II 15 320,00	III + IV 0,00	B1	-15 320,00	
Investissement	I 3 320,00	III 0,00	B2	-3 320,00	
Fonctionnement	II 12 000,00	IV 0,00	B3	-12 000,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	144 609,05
Investissement	A2 + B2	120 434,91
Fonctionnement	A3 + B3	24 174,14

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 320,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
700	Opération d'équipement n° 700	3 320,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 12 000,00
011	Charges à caractère général (4)	12 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	80 596,00	99 256,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	3 320,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 123 754,91
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		83 916,00	223 010,91
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	408 909,00	384 734,86
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	12 000,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 36 174,14
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		420 909,00	420 909,00
TOTAL DU BUDGET (4)		504 825,00	643 919,91

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	30 000,00	3 320,00	0,00	0,00	3 320,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	3 320,00	0,00	0,00	3 320,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 782,67	0,00	80 596,00	80 596,00	80 596,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 782,67	0,00	80 596,00	80 596,00	80 596,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		130 782,67	3 320,00	80 596,00	80 596,00	83 916,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	130 782,67	3 320,00	80 596,00	80 596,00	83 916,00
--------------	-------------------	-----------------	------------------	------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 916,00
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	19 283,02	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		19 283,02	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		19 283,02	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00

TOTAL	145 790,10	0,00	99 256,00	99 256,00	99 256,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	123 754,91
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	223 010,91
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	99 256,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	280 142,00	12 000,00	308 041,00	308 041,00	320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		280 142,00	12 000,00	308 041,00	308 041,00	320 041,00
66	Charges financières	730,00	0,00	612,00	612,00	612,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		281 872,00	12 000,00	309 653,00	309 653,00	321 653,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00

TOTAL	408 379,08	12 000,00	408 909,00	408 909,00	420 909,00
--------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 909,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	59 615,15	0,00	62 565,24	62 565,24	62 565,24
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	276 030,14	0,00	322 169,62	322 169,62	322 169,62
Total des recettes de gestion courante		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	36 174,14
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 909,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	99 256,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.*

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	80 596,00	0,00	80 596,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 320,00		3 320,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	83 916,00	0,00	83 916,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	83 916,00
---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	320 041,00		320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	612,00	0,00	612,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	99 256,00	100 256,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	321 653,00	99 256,00	420 909,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 909,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		99 256,00	99 256,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	99 256,00	99 256,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	123 754,91
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	223 010,91
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	62 565,24		62 565,24
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	322 169,62	0,00	322 169,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		384 734,86	0,00	384 734,86

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			36 174,14
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			420 909,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		130 782,67	3 320,00	0,00	80 596,00	80 596,00	0,00	80 596,00	83 916,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	30 000,00	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 320,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 320,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 782,67	0,00		80 596,00	80 596,00		80 596,00	80 596,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		100 782,67	0,00	0,00	80 596,00	80 596,00	0,00	80 596,00	80 596,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		130 782,67	3 320,00	0,00	80 596,00	80 596,00	0,00	80 596,00	83 916,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	83 916,00
---	------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		126 507,08	0,00	99 256,00	99 256,00	99 256,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	123 754,91
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					223 010,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		130 782,67	3 320,00	0,00	80 596,00	80 596,00	0,00	80 596,00	83 916,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	30 000,00	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 320,00
Total des dépenses d'équipement		30 000,00	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 320,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	100 782,67	0,00		80 596,00	80 596,00		80 596,00	80 596,00
1641	Emprunts en euros	100 782,67	0,00		80 596,00	80 596,00		80 596,00	80 596,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		100 782,67	0,00	0,00	80 596,00	80 596,00	0,00	80 596,00	80 596,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		130 782,67	3 320,00	0,00	80 596,00	80 596,00	0,00	80 596,00	83 916,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
700	BATIMENTS & SERVICES GÉNÉRAUX		232 556,53	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			232 556,53	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 700
LIBELLE : BATIMENTS & SERVICES GÉNÉRAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		232 556,53	a	3 320,00	b
			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	232 556,53	3 320,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	232 556,53	3 320,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 320,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		126 507,08	0,00	99 256,00	99 256,00	99 256,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		126 507,08		99 256,00	99 256,00	99 256,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		408 379,08	12 000,00	0,00	408 909,00	408 909,00	0,00	408 909,00	420 909,00
011	Charges à caractère général (3)	280 142,00	12 000,00	0,00	308 041,00	308 041,00	0,00	308 041,00	320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		280 142,00	12 000,00	0,00	308 041,00	308 041,00	0,00	308 041,00	320 041,00
66	Charges financières	730,00	0,00		612,00	612,00		612,00	612,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		1 730,00	0,00	0,00	1 612,00	1 612,00		1 612,00	1 612,00
Total des dépenses réelles		281 872,00	12 000,00	0,00	309 653,00	309 653,00	0,00	309 653,00	321 653,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	126 507,08			99 256,00	99 256,00		99 256,00	99 256,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		126 507,08			99 256,00	99 256,00		99 256,00	99 256,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	420 909,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	59 615,15	0,00	62 565,24	62 565,24	62 565,24
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	276 030,14	0,00	322 169,62	322 169,62	322 169,62
Total des recettes de gestion des services		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	36 174,14
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	420 909,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		408 379,08	12 000,00	0,00	408 909,00	408 909,00	0,00	408 909,00	420 909,00
011	Charges à caractère général (4)	280 142,00	12 000,00	0,00	308 041,00	308 041,00	0,00	308 041,00	320 041,00
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	75 000,00	0,00		77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00	77 000,00
60621	Combustibles	60 000,00	0,00		40 500,00	40 500,00	0,00	40 500,00	40 500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	50,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6132	Locations immobilières	8 400,00	0,00		6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	45 516,00	0,00		96 816,00	96 816,00	0,00	96 816,00	96 816,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 600,00	12 000,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	20 300,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6156	Maintenance	10 500,00	0,00		16 820,00	16 820,00	0,00	16 820,00	16 820,00
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	35 476,00	0,00		37 905,00	37 905,00	0,00	37 905,00	37 905,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		280 142,00	12 000,00	0,00	308 041,00	308 041,00	0,00	308 041,00	320 041,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66	Charges financières	730,00	0,00		612,00	612,00		612,00	612,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	762,00	0,00		644,00	644,00		644,00	644,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-32,00	0,00		-32,00	-32,00		-32,00	-32,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		1 730,00	0,00	0,00	1 612,00	1 612,00		1 612,00	1 612,00
Total des dépenses réelles		281 872,00	12 000,00	0,00	309 653,00	309 653,00	0,00	309 653,00	321 653,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	126 507,08			99 256,00	99 256,00		99 256,00	99 256,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	125 701,08			98 450,00	98 450,00		98 450,00	98 450,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	806,00			806,00	806,00		806,00	806,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		126 507,08			99 256,00	99 256,00		99 256,00	99 256,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	31,78
Montant des ICNE de l'exercice N-1	63,78
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-32,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	59 615,15	0,00	62 565,24	62 565,24	62 565,24
70878	Remb. frais par des tiers	59 615,15	0,00	62 565,24	62 565,24	62 565,24
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	276 030,14	0,00	322 169,62	322 169,62	322 169,62
752	Revenus des immeubles	163 916,00	0,00	178 941,00	178 941,00	178 941,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	112 114,14	0,00	143 228,62	143 228,62	143 228,62
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		335 645,29	0,00	384 734,86	384 734,86	384 734,86
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle																	
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres					
							2561 Missions statutaires et réglementaires					2562 Développement des compétences			2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
					DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
				DEPENSES	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838 Autres transports
		Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	2022-12-12
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE 71200 LE CREUSOT (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	123 754,91	123 754,91
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 320,00	-3 320,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	120 434,91	120 434,91

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	120 434,91	120 434,91
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	120 434,91	120 434,91

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	80 596,00	80 596,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	99 256,00	99 256,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	18 660,00	18 660,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		80 596,00	80 596,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		80 596,00	80 596,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	80 596,00	80 596,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		99 256,00	III 99 256,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		99 256,00	99 256,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	0,00	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	99 256,00	99 256,00
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Indemnités de renégociation de la dette</i>	0,00	0,00
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00 (B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00 (C)

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.